collectif paroles

revue culturelle et politique
haïtienne — Bimestrielle
nº 23 — mai/juin 1983

collectif paroles

revue culturelle et politique
haïtienne — Bimestrielle
n° 23 — mai/juin 1983

Éditeur
Les Éditions Collectif Paroles Inc.

Rédacteur en chef
Claude Moïse

Rédactrice en chef adjointe
Marie-Josée Glémaud

Comité de rédaction
Yves Flavien
Marie-Josée Glémaud
Cary Hector
Daniel Holly
Micheline Labelle
Claude Moïse
Émile Ollivier
Henri Piquion
Pierre Simon

Collaborateurs
Gérard Baptiste
André Bellamy
Etzer Flavien
Serge Larose
Charles Manigat
Max Manigat
Leslie Péan
Charles Pierre-Jacques
Elder Thébaud
Frantz Voltaire

Administration
André Bellamy
Jean-Claude Michaud
Carlo Moïse
Frantz Raphaël

Gestion, abonnements, information, publicité
Jean-Claude Michaud
(514)353-4146

Graphisme/Illustration
Gérard Baptiste

Composition et montage
Composition Solidaire Inc.

Collectif Paroles Inc.
Boîte postale 6
Station Outremont
Outremont (Québec)
Canada H2V 4M6

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque d'Ottawa
2er trimestre 1983

Port payé à Montréal
Courrier de 2e classe
N° 5562
juin 1983

Sommaire

Éditorial

L'événement

Débats

Rencontre

Culture et société

Études

Histoire

Vigilance critique

L'article de Yves Flavien sur le SIDA (C.P., nº 22) nous a valu un abondant « courrier » téléphonique, des interpellations, des reproches amers aussi bien que des approbations enthousiastes. C'est la première fois qu'au Collectif nous enregistrons, à propos d'un texte, des réactions si nettement opposées.

Comment un commentaire d'événement peut-il déclencher à la fois dans les mêmes lieux et milieux (médicaux, communautaires, intellectuels) une si grande hargne (« trahison » crient certains) et un tel débordement d'adhésion (« enfin, il était temps de dire ces choses-là ») ?

Ces réactions nous préoccupent d'autant plus que, en prévision de la production de cet article sur le SIDA, un débat animé et très vigoureux n'avait pas réussi à concilier les exigences éditoriales au sein du comité de rédaction. Ce n'est qu'à la lecture du texte que les membres de la rédaction se sont sentis réconfortés par les prises de position exprimées. Nous avons compris qu'à travers l'approche de Flavien et le développement de ses commentaires sur l'événement SIDA, se concrétisait un des points majeurs de la position du Collectif définie au nº 15.

Au fait, que reproche-t-on à Flavien ?

1- En tant que membre du comité du SIDA il se serait démarqué, de manière dommageable pour ce comité, de la position commune, en sorte qu'il aurait contribué à affaiblir l'action de la communauté contre la Croix-Rouge canadienne et à alimenter l'arsenal des racistes.

2- Il aurait remis en question toute l'orientation de la politique des leaders communautaires et leur tactique défensive.

Je ne considérerai point ici les observations rageuses et les arguments du genre douteux qui consiste à opposer Flavien, psychiâtre, à tel autre médecin revêtu de la dignité de la spécialité concernée. Au milieu des effluves passionnelles il faut persister à rechercher les vraies questions, à les poser inlassablement jusqu'à ce qu'elles reçoivent le nécessaire traitement rigoureux qui les fait accoucher de solutions efficaces.

Claude Moïse

Pour l'essentiel, le point de vue développé par Flavien se situe à contre-courant de la position officielle. Peut-il affaiblir le camp des défenseurs des intérêts de la communauté haïtienne ? À celui qui veut lire et relire le texte incriminé il apparaîtra clairement que, pour l'auteur, l'approche officielle de la question est dommageable, parce que investie de trop d'émotions et de facilités et dépourvue d'une volonté de recherche exigeante, rendue encore plus nécessaire par la gravité de la situation. Il s'agit de savoir correctement et de bien comprendre pour avoir une meilleure prise sur le réel.

À la vérité, cette affaire est signifiante pour le Collectif dans la mesure où elle nous fait toucher aux difficultés de nager à contre-courant. Nous retenons en particulier que, dans l'optique de nombreux responsables, débattre publiquement des questions haïtiennes, nous obligerait à une solidarité automatique avec la position officielle, surtout lorsque celle-ci se présente sous la forme d'une défense organisée de la dignité menacée des Haïtiens. Il n'est pas superflu de réaffirmer que le *Collectif Paroles* se veut un instrument d'intervention critique et qu'ainsi, tout en se jetant dans la mêlée pour la défense des intérêts haïtiens, il se fait fort de ne pas céder aux préjugés, tabous et autres tentations conformistes.

Du reste l'étonnement ravi de nombre de nos lecteurs devant l'approche de Flavien nous fait croire que, dans la communauté, le coefficient d'accueil à l'analyse rigoureuse, sans complaisance, allant aux vérités les plus désagréables, est beaucoup plus élevé qu'on ne le pense. Nous remercions tous ceux qui nous ont exprimé leurs réactions, en assurant les uns de notre loyale collaboration à tous les niveaux, malgré les désaccords, et les autres de notre détermination à sauvegarder notre autonomie et notre vigilence critique. L'essentiel est de continuer, car quand on est forcé de ramer à contre-courant il ne faut surtout pas s'arrêter, sinon on recule. Nous ne tenons pas à passer pour un groupe d'individus gentils qui n'auront rien dérangé alors qu'il y a tant à bousculer.

●

C.M.
6 juin 1983

Le Colloque sur la presse haïtienne en diaspora

Le colloque sur la presse haïtienne en diaspora qui s'est tenu à l'Université du Québec à Montréal du 19 au 21 mai 1983 a réuni plus d'une cinquantaine d'artisans de l'information venus de Boston, Miami, New-York et Montréal. Cette rencontre, la première en son genre, s'est déroulée dans une atmosphère de travail soutenu, d'échanges vigoureux et de confrontation positive. D'atelier en atelier jusqu'à la séance de clôture de nombreuses questions ont été débattues se rapportant à la situation de la presse haïtienne en diaspora, à son rôle, à ses fonctions, à ses besoins, à ses difficultés, etc. Beaucoup d'intervenants ont souligné la nécessité d'améliorer la qualité de l'information par la coopération entre des journalistes, en très grande majorité des amateurs, par la mise au point d'une politique de formation et de perfectionnement des journalistes, par une meilleure attention au traitement de l'information. Il fut également longuement question de ressources matérielles, de modicité des moyens, de problèmes éthiques et de langue (choix et qualité).

À la séance de clôture, un secrétariat a été constitué. Il a son siège à Montréal et assume la responsabilité de faire le lien entre les différentes tables de concertation que les participants se proposent de créer en divers lieux de l'émigration. Il revient également à ce secrétariat de donner suite à toutes autres décisions et recommandations appropriées. La publication des Actes du Colloque sera assurée par le Centre de Recherches Caraïbes. En attendant, Collectif Paroles, *avec l'autorisation des organisateurs, offre au lecteur trois textes d'intervention à ce Colloque. Claude Moïse a longuement évoqué la situation de la presse haïtienne de l'émigration et fait le point sur un ensemble d'exigences. Dans un texte bref mais dense, Jackson Pierre-Paul, anciennement de* Regards *(Port-au-Prince), expulsé du pays en 1980, collaborateur à la revue* Étincelles *(Montréal) s'est demandé comment il peut exister une presse nationale hors de l'espace national. Enfin, c'est en développant une métaphore à laquelle les participants au colloque ont été particulièrement sensibles que Dany Laferrière a fait revivre l'atmosphère du combat de la presse indépendante des années 70 en Haïti et campé les personnalités qui ont marqué l'extraordinaire épanouissement d'une presse à l'avant-garde d'un réveil démocratique en Haïti.*

Pierre Simon

La presse haïtienne en diaspora : situation et responsabilités

La presse haïtienne en diaspora a pris son essor avec l'extension et la consolidation des communautés haïtiennes de l'extérieur. Elle n'a pas connu une évolution linéaire. Elle s'est développée avec les remous de la migration, reflétant les difficultés, les à-coups, les hésitations de l'émigration haïtienne jusqu'au moment où celle-ci semble avoir acquis une certaine solidité par le déploiement de ses membres, leur intégration dans les sociétés d'accueil, par la prolifération de ses institutions et organismes communautaires.

Durant les 25 dernières années, le mouvement de l'émigration et la vie dans les communautés haïtiennes à l'extérieur ont été très affectées par la répression duvaliérienne dont la période plus tumultueuse (les années 60) ne correspond pas nécessairement à celle du plus grand flux migratoire (les années 70). La presse haïtienne s'en ressentira dans son orientation (très politique), dans son visage (clandestin), dans son style (idéologique, propagandiste, moralisateur). Des journaux et revues, selon le goût du jour, sont nés et ont disparu avec le mouvement, le souffle idéologique ou l'élan de générosité qui les ont portés. Que de chemin parcouru depuis le *Combattant haïtien* (N.Y.), la radio *Vonvon* (N.Y.) du début des années 60 à aujourd'hui où les *Haïti-Observateur, Haïti Tribune,* les nombreuses émissions de radio, la TV, les journaux, diffusant, éditant de presque tous les centres de l'émigration, éparpillés sur 4 continents, principalement concentrés dans la Caraïbe et en Amérique du Nord, se préoccupent de faire sentir le pouls des communautés haïtiennes ! Il y a là une mine de renseignements pour qui veut suivre les péripéties de la diaspora. Je ne m'attacherai cependant qu'à jeter un coup d'oeil sur la presse d'aujourd'hui et à communiquer mes observations et réflexions quant à son rapport à la société spécifique dont elle est le produit, quant à son rôle et à ses responsabilités.

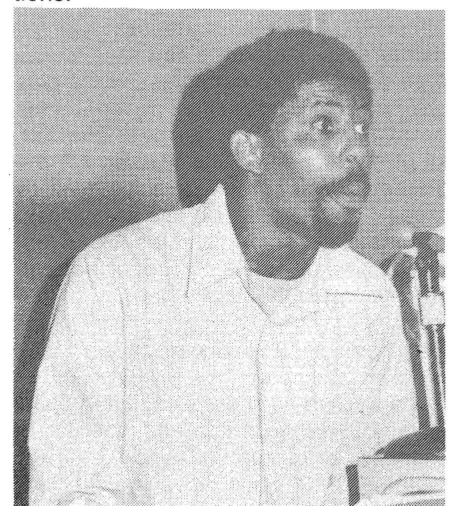
Une presse diversifiée

On ne peut pas parler de la presse haïtienne en diaspora comme d'un bloc homogène. Elle a une histoire, déjà confuse, des caractéristiques variables selon les époques et les lieux de publication. Il y a eu la période de frénésie de l'action patriotique dans les premières années 70. Elle a donné lieu à une véritable débauche de publications, presque toutes essentiellement politiques, idéologiquement situées, assimilables à des instruments de combat, certainement pas à une presse d'information. Même après que la fièvre de l'action patriotique se fut apaisée, que la plupart des périodiques ont cessé de paraître, la presse haïtienne a gardé ce caractère dominant de presse d'opinion. Je dis presse d'opinion, faute de pouvoir qualifier cette tendance persistante dans la presse haïtienne, en Haïti aussi bien que dans la diaspora, à admonester, à moraliser, à broder autour de l'événement un discours ampoulé, archaïque où se mêlent poncifs, slogans, langue de bois, clins d'oeil et grosses ficelles (voir A. Jolicoeur). En Haïti, l'urgence a toujours été à la politique. Aujourd'hui le combat anti-duvaliériste constitue l'une des principales préoccupations dans l'opinion publique haïtienne en diaspora. Les publications, même diversifiées, se font l'écho de cette préoccupation et la plupart se donnent pour tâche de lutter contre la dictature. Chacune mène la lutte à sa façon, en répercutant les nouvelles, en dénonçant, en critiquant, en analysant.

par Claude Moïse

Ce dénominateur commun ne suffit pas à conférer à la presse haïtienne en diaspora des caractères homogènes ni même une orientation commune. La presse d'opinion continue à se développer à côté d'une tendance qui, depuis *Haïti-Observateur* (N.Y.) met l'accent davantage sur l'information. On n'aura qu'à évoquer quelques titres, au hasard, pour constater qu'il existe une assez grande differenciation dans cette presse. *Construction* (N.Y.), de Daniel Fignolé, *Alternative* (Caracas) du RDNP, *Démocratie Nouvelle* (N.Y.) de l'OR 18 mai, n'ont pas la même vocation que *Demain Haïti* (N.Y.) porté par un groupe de journalistes bannis le 28 novembre 1980, *Étincelles* (Montréal) d'orientation culturelle, *Sel* (N.Y.) édité par un groupe de prêtres catholiques en exil. L'émission de radio « L'heure haïtienne » (N.Y.) n'a certainement pas les mêmes objectifs que « Moment Créole » (N.Y.) ou la « Voix d'Haïti » (Montréal). Il faudra encore distinguer entre des hebdomadaires tels que *Haïti-Observateur, La Nouvelle Haïti Tribune* (N.Y.), récemment *Haïti Progrès* (N.Y.) et des périodiques comme *Sel, Collectif Paroles* (Montréal), *Profils* (Genève), *Kalfou*

(Ottawa). La périodicité impose un certain rapport à l'événement, ce qui, indépendamment de leurs objectifs respectifs, introduit un autre élément de différenciation entre ces différentes publications.



Dany Lafferrière de *Haïti-Demain*

La presse haïtienne en diaspora est donc assez diversifiée. Il serait téméraire de prétendre qu'elle a de son rôle et de ses responsabilités dans les communautés haïtiennes une vision identique. Il le serait encore plus de vouloir définir une fois pour toutes et pour tous ce que devraient être ce rôle et ces responsabilités. Par contre il est légitime de chercher à comprendre la nature et les aspects fonctionnels de cette institution dans une société donnée, ses fondements éthiques et son rapport spécifique à cette société singulière que constitue l'émigration haïtienne.

L'émigration haïtienne : une double appartenance

On sait que de la République dominicaine, des Bahamas, au Québec ou aux États-Unis, les caractéristiques des immigrants haïtiens varient selon les origines sociales, les activités socio-professionnelles, etc. Toutefois que ce soit dans la Caraïbe ou en Amérique du Nord il apparaît de plus en plus évident que les communautés s'organisent beaucoup plus comme communautés d'émigration que comme communautés d'exil. En a-t-il jamais été autrement ? En tout cas, ce qui pour la presse haïtienne (en Amérique du Nord) des années 60 et du début des années 70 semblait sa seule raison d'être a fini par céder à des besoins immédiats d'une communauté qui tend à s'enraciner dans le pays d'accueil. La revendication politique branchée exclusivement sur Haïti a peu à peu fait place à la nécessité de défense des intérêts spécifiques d'une minorité ethnique. La voix des émigrés, des réfugiés en butte à des problèmes considérables d'accueil, d'adaptation au nouveau milieu a fini par couvrir celle des politiques, des exilés, des révolutionnaires. Cela dit sans prétendre aucunement opposer les deux réalités dans leur essence, mais pour faire comprendre l'émergence et l'importance grandissante des organismes communautaires à Montréal, à New York, à Miami, aux Bahamas, etc. Plusieurs de ces organismes communautaires étendent leurs activités à la diffusion d'émissions de radio, de TV ou de journaux (« La Voix d'Haïti » pour *Maison d'Haïti*, « Coumbite » édité par la *Communauté chrétienne* à Montréal » *Min nan min* est édité par les membres de la communauté animée par Max Dominique aux Bahamas, *Sel* est publié par *Haitian Fathers* à New York. Et on pourrait en citer d'autres, surtout mettre en relief le rôle grandissant des leaders communautaires à côté des leaders politiques, sinon au détriment des leaders politiques. Quelques fois, les deux fonctions se fondent en une seule personnalité.

Progressivement, la communauté haïtienne prend place à côté d'autres communautés, parfois avec une ampleur explosive. L'émigration haïtienne vers N.Y. est relativement ancienne. À Montréal en peu de temps (moins de 10ans) la communauté haïtienne a pris de l'extension et s'est révélée une minorité dynamique. La presse a mis du temps à suivre. C'est-à-dire à prêter une attention particulière à la métamorphose que connaît cette communauté, notamment en Amérique du Nord ; elle a appris très tard à regarder de près les changements qui s'y font, à interpréter les besoins, pour informer, rendre compte, éclairer. Elle a vécu longtemps sur un fond de certitudes et de préjugés qui en raison d'une vision essentiellement politique, en viennent à considérer l'émigration comme un accident. Par rapport à la mère-patrie, les communautés de l'extérieur avaient pourtant fini par révéler leur importance et leur poids. Les marchands de loisir, les orchestres de danse, entre autres, ont suivi le mouvement migratoire ; dans plusieurs points de la diaspora des relais pour les produits d'alimentation et d'artisanat haïtiens ont été établis. D'autres observations semblables, en attendant une étude rigoureuse, peuvent indiquer à quel point l'émigration haïtienne se renforce et s'organise pour se constituer en société distincte et non en appendice d'Haïti.

Par contre, la référence à Haïti demeure présente au coeur même de cette émigration, en partie façonnée par l'histoire, les moeurs, les traditions du pays d'origine. Les communautés semblent, dès lors, adopter un rythme de vie qui exprime une double appartenance. *Tout se passe comme si on était Américain ou Québécois en semaine,* c'est-à-dire, au moment de travailler, de répondre aux commandes du mécanisme de fonctionnement de toute la société, et *Haïtien en fin de semaine,* au moment du repli sur soi-même. Je dirais plutôt qu'en semaine la minorité haïtienne se fond dans l'Amérique et en fin de semaine elle revient à elle-même. Elle revient sur ses plages où elle éclate en mille activités à l'haïtienne : jeux de société, spectacles, rencontres, visites, cérémonies, danses, sports, etc.

C'est de cette mouvance qu'a émergé *Haïti-Observateur.* Cet hebdomadaire a réussi, le premier, à coller à ce rythme et à traduire certains besoins particuliers d'informations de cette communauté. Informations sociales et culturelles, annonces classées, publicité apparaissant comme nécessité de vie, éléments de reliance d'un point à l'autre de la diaspora. La référence à Haïti demeure très forte. Le besoin d'identité renforcé de la conscience du scandale ininterrompu que représente le pouvoir des Duvalier, les malheurs successifs de nos boat people, les échos de la répression en Haïti, alimentent le courant de solidarité entre les membres de la diaspora et contribuent à donner de l'ampleur aux questions politiques. La presse haïtienne, à la suite de *Haïti-Observateur* qui est devenu le véhicule de liaison le plus important de la diaspora, commence à comprendre cette double appartenance et les besoins qui en résultent. On voit donc se profiler avec l'extension des organismes communautaires, un type de journalisme un peu plus branché sur la défense des intérêts des communautés haïtiennes à l'extérieur, sur l'examen des problèmes et la circulation de l'information générale au sein de celles-ci. Haïti n'est pas absente de cette presse, mais cette presse ne vit plus exclusivement d'Haïti.

La presse en diaspora, produit de la diaspora

Cette presse a, en somme, subi les effets de l'évolution des communautés haïtiennes en diaspora. Elle en a une conscience de moins en moins diffuse. Tout en demeurant sensible à l'information en provenance d'Haïti, pour laquelle les Haïtiens émigrés manifestent un intérêt non équivoque, elle se fait plus présente aux différentes manifestations de la vie haïtienne en diaspora. Une étude attentive de la surface et du contenu des journaux, revues et des émissions de radio de ces quinze dernières années pourrait faire ressortir plus nettement cette nouvelle orientation. Mais il faudrait désormais faire la distinction entre les différents types de publications; entre un hebdomadaire (*Haïti Tribune*) et un magazine mensuel (*Demain Haïti*), une revue bimestrielle (*Collectif Paroles*), un organe officiel d'un groupe politique (*Construction*), entre la radio commerciale et l'émission politique. Cette distinction est nécessaire pour comprendre le rôle, la fonction, les responsabilités de la presse haïtienne en diaspora.

J'aime à préciser que la situation objective, le type de media, sa vocation et la conception de la politique de l'information des responsables constituent des facteurs déterminants du style journalistique de tel ou tel organe. Par exemple le traitement de l'information varie avec la périodicidé. À part les hebdomadaires et les émissions de radio, aucune publication ne peut coller vraiment à l'actualité. Dans l'intervalle des éditions ou des émissions, c'est la grande presse quotidienne qui supplée à l'absence de la presse haïtienne en diaspora.

En Haïti la pratique de la dictature a des effets particulièrement néfastes sur la pratique du journalisme. Le gouvernement n'a de compte à rendre à personne. Le président gère la chose publique comme sa propriété privée. Le pouvoir baillonne. L'information politique est alimentée par la rumeur. À cause de la pratique du secret, de la nécessité de protéger les sources, aucun contrôle véritable ne peut être exercé sur l'origine et la circulation des nouvelles. Il n'en reste pas moins que, souvent celles-ci trouvent largement écho dans la presse en diaspora, sinon directement comme matériaux d'information, du moins indirectement comme support à l'analyse. Le journaliste se trouve là en présence d'un dilemme : il ne peut pas refuser ce genre d'information, mais il lui est souvent impossible d'en vérifier le bien-fondé. Si par hasard il parvient à établir la véracité de l'information et la crédibilité de la source il ne peut en faire état publiquement. D'où la suspicion qui entoure la diffusion de l'information, de l'information politique surtout. Mais cette difficulté ne relève pas seulement de la politique, elle renvoie à tout le mécanisme de fonctionnement de la société haïtienne, à ses tabous, aux personnalités qui la dominent et qui développent une sensibilité quasiment maladive à l'image qu'ils projettent. Dans ces conditions un journaliste critique, nullement complaisant, est souvent menacé, plus directement lorsqu'il affronte le pouvoir et plus sournoisement mais tout aussi efficacement dans les autres sphères de la société en Haïti aussi bien qu'en diaspora.

La presse haïtienne est ce qu'elle est : le produit d'une société donnée, dans les conditions historiques que l'on sait. Elle est chétive, souvent informe, tantôt militante, tantôt analytique, avec des hauts et des bas. Jeune, artisanale, malhabile, elle se trouve dans une situation singulière au sein de la grande presse des sociétés techniquement et matériellement développées (Am. du N.). Cette presse se débat avec sa naissance, sa survie, son sous-développement. Il est difficile de prévoir quelle orientation elle prendra. Il n'y aura pas *une* orientation comme il n'y a pas *une* presse. Il est vraisemblable qu'elle continuera à évoluer longtemps encore en zigzags, que les ondes de choc de la vie en Haïti continueront à se faire sentir en diaspora et donc à être captées par cette presse. Son épanouissement dépendra beaucoup de la solidité des communautés dont elle est le produit, mais aussi de la qualité des hommes et des femmes (des journalistes) qui en émergent. Les obstacles au progrès de la presse actuelle sont très nombreux : pauvreté des ressources matérielles, amateurisme, difficultés d'accès aux sources d'information, piètre formation des journalistes, pratique du bénévolat, une certaine conception moralisatrice de l'opinion et les pratiques d'intolérance qu'on retrouve dans la tradition haïtienne, etc. Ces problèmes, vécus différemment certes, affectent aussi bien la presse militante, que la presse commerciale ou communautaire. Ils affectent la qualité même de l'information.

Le portrait global que l'on peut faire de cette presse haïtienne en diaspora n'est pas flatteur. Pour ma part je considère cette presse comme un produit d'histoire. Elle est en devenir. Ce qui m'intéresse surtout, c'est sans doute d'en prendre une connaissance la plus juste possible, mais aussi de repérer les possibles. Qu'est-ce qui peut être fait, ici et maintenant? Que veut-on? À qui s'adresse-t-on? Quel que soit le type de media, quelles que soient ses visées, commerciales ou militantes, il lui est donné d'opérer dans un espace particulier que constitue la diaspora.

Des responsabilités accrues

Il en est de la presse haïtienne comme de la presse dite ethnique. Nous sommes là en présence de tout un système de diffusion/moyens d'information spécifique à l'intérieur d'un grand ensemble dominé par les grands media. C'est cette presse là, proche, qui est en situation d'exprimer le plus justement les sensibilités d'une masse différenciée de citoyens, d'électeurs, de consommateurs. D'où l'importance de cette presse, d'où *sa fonction* de relai entre la minorité ethnique et la société d'accueil, par le choix et le traitement spécifiques de l'information, par l'émission dans les deux directions, de messages intelligibles.

Dans une société pluri-ethnique où les minorités se replient frileusement sur elles-mêmes, la presse dite ethnique peut jouer un rôle important dans le développement des échanges entre les différentes minorités et dans le processus d'intégration de celles-ci dans la société d'accueil. La presse haïtienne d'ici (Amérique du Nord) et d'ailleurs a diffusé, dans ce sens, énormément d'informations. Il faudra aller voir de plus près ce que cette presse, dans sa diversité, diffuse. Ce sera un travail nécessaire d'évaluation professionnelle, technique et, pourquoi pas, de décryptage idéologique. Il y a là matière à thèse pour les étudiants et les chercheurs haïtiens ou étrangers intéressés à la chose haïtienne.

Aujourd'hui il est intéressant de voir ce que cette presse-relai, doublement relai (de la communauté haïtienne vers la société d'accueil et inversement, de la mère patrie vers la diaspora...) peut faire pour améliorer la qualité de son travail et augmenter son degré d'efficacité.

Avant tout, c'est sur la qualité de l'information que l'accent doit être mis. Une information honnête, utile, formatrice recueillie et traitée par des journalistes responsables, actifs, présents à l'événement et aux problèmes de la communauté, servie dans une forme attrayante et vivante. Ce défi est grand pour des journalistes amateurs, bénévoles, de formation approximative, mais cette difficulté n'autorise personne à faire montre de légèreté et d'absence d'éthique. Nos journalistes doivent commencer par se poser des questions et mesurer l'ampleur de leurs responsabilités. Quand se produit un événement extraordinaire qui commotionne la communauté (Cayo Lobos, le naufrage de Miami, SIDA, etc.) la presse apparaît comme un des lieux privilégiés d'expression des émotions ou comme véhicule de rationalisation qui explique l'événement, le démystifie. Elle se prête aux réactions, aux déclarations, densifie les cérémonies, contourne et prolonge les leaders communautaires. Elle se donne un rôle éminent de défenseur des intérêts de la communauté et parfois même de justicier. Trop souvent elle ne prend pas assez de recul pour bien mettre l'événement en perspective.

Les journalistes ne sont pas à l'abri des émotions, n'échappent pas à une atmosphère de crise, de tension, qui affectent une communauté, encore plus lorsqu'il s'agit d'une communauté comme la nôtre en butte à des problèmes d'image, d'identité, à des agressions racistes et dont le coefficient de susceptibilité est, de ce fait, très élevé. Reconnaître cette situation, accepter le parti pris du journaliste, son insertion émotionnelle dans sa communauté ne dispense pas celui-ci de la recherche de la sérénité, de l'effort de rigueur et du recours aux méthodes éprouvées pour saisir un événement, l'analyser, le rendre intelligible et, ainsi, favoriser l'élaboration de solutions efficaces. D'où la nécessité de bien s'informer pour informer dans toutes les directions. Une bonne information, honnête, scrupuleuse contribue à éclairer, à dissiper les confusions et les malentendus si vite produits et si facilement entretenus.

Ici la responsabilité du journaliste est énorme en ce sens que par ses recherches et ses procédés il oeuvrera à une compréhension globale de l'événement (réactions du corps social, information sur les solutions en marche, etc.) ou alors, par sa légèreté, il ne s'intéressera qu'au côté sensationnel et contribuera, par la généralisation hâtive, l'accusation prompte et l'appréciation incorrecte des faits, à épaissir la confusion.

Malgré les obstacles et les difficultés, l'artisan de l'information au sein de la diaspora peut encore s'en tenir à quelques exigences ethiques, techniques et esthétiques :

— Aller chercher les informations dans les milieux de vie, dans les lieux où les décisions qui puissent affecter la communauté se prennent ; confronter les responsables, les porter à s'exprimer clairement aussi bien sur le plan des activités privées commerciales que sur celui des activités publiques politiques ou communautaires.

— Recueillir, révéler, analyser, critiquer toutes les formes de vie, d'expression (politiques, communautaires, culturelles), toutes les palpitations de la communauté.

— Rechercher des thèmes et des sujets qui renvoient au quotidien des gens qui promeuvent une critique soutenue de la vie quotidienne. Intervenir à chaud sur l'événement a le mérite de provoquer la réflexion, de mettre au jour ce qui rampe dans les sous-sols de la société, mais de bons petits reportages documentaires vivants, à caractère social, culturel, pas nécessairement politiques, pas nécessairement de propagande anti-duvaliériste, contribueraient beaucoup, selon moi, à éclairer, à aider à la lutte, à doter les gens d'efficaces instruments intellectuels de combat.

— Privilégier les informations concernant la communauté oui, nous replier frileusement sur nous-mêmes, non, rechercher, comprendre les autres, nous ouvrir à eux, oui.

— Se soucier de la qualité du produit offert aux lecteurs, aux spectateurs, aux auditeurs. Réaliser de bonnes émissions, faire des reportages attrayants, vivants, n'est pas hors de notre portée.

— Se soucier du devoir de vérité, avoir le courage de la sérénité et de la rigueur. On peut informer honnêtement, tout en étant partisan, mais sans se laisser abuser par la partisannerie. Souvent l'exaltation patriotique aveugle et l'indignation n'est pas nécessairement bonne conseillère.

— Respecter le lecteur ou l'auditeur, c'est aussi chercher à savoir comment il réagit au travail de la presse. D'où le besoin d'enquête d'opinion au sein de la communauté.

— Enfin, se protéger de la manipulation. Voilà un des points majeurs de la responsabilité de la presse. Il y a à la disposition des media tout un ensemble de moyens d'influencer le récepteur des messages, depuis les manchettes, l'agencement des images jusqu'à l'utilisation des signes de ponctuation et aux procédés subliminaux les plus subtils. Celui qui sait écrire, celui qui informe dispose d'un pouvoir énorme, d'autant plus grand qu'il est irresponsable, dans le sens où son acte, son mode d'intervention sur le réel social et politique n'est pas susceptible de sanctions immédiates. Certes il y a des lois, des codes d'éthique, mais ils ne pourront jamais venir à bout de toutes les possibilités, de tous les trucs de la pratique journalistique, de toutes les subtilités de l'écriture. Justement, le fait de l'insertion singulière des minorités haïtiennes dans les sociétés d'accueil respectives peut conférer à la presse un rôle particulier. On peut se servir de cet atout pour intimider, pour désinformer, pour exacerber l'angoisse et l'insécurité ou pour informer, éclairer et renforcer les moyens intellectuels d'intervention sur le réel.

* * *

La particularité de la situation des communautés haïtiennes en diaspora, la conscience de cette particularité ne nous confèrent aucun privilège, en tant qu'artisans de l'information, mais des responsabilités accrues pour bien jouer notre rôle au sein de ces communautés, et par delà, vis-à-vis du peuple haïtien.

Ce n'est pas parce que Haïti connaît une dictature impitoyable, qui anihile la liberté d'information que nous devrions nous permettre de substituer la rumeur à la recherche, les dogmes, la propagande et l'incantation à l'analyse. Ce n'est pas parce que nous ne disposons ni de ressources humaines et techniques, ni de moyens financiers suffisants que nous devrions nous croire dispensés de mettre la technique au service de la recherche et d'une information honnête et attrayante. Précisément la modestie de nos moyens, notre situation historique singulière devraient nous inciter à mettre nos ressources en commun, à travailler avec acharnement à dégager pour nous des espaces de collaboration et à contribuer à mettre au point une politique de l'information à la mesure de communautés en quête d'épanouissement et d'un pays en quête de liberté. ●

C.M.
Mai 1983

Le différé et l'innommé :
(à propos de la presse haïtienne en exil)

Dire l'exil, l'apparente mais troublante suspension du temps historique haïtien. Soit l'exil un réel et une catégorie informes. Et ici l'information, si elle arrivait à se reconstituer, à s'échapper de l'enfer duvalérien ne se déformerait-elle pas dans le lieu de l'informe ?

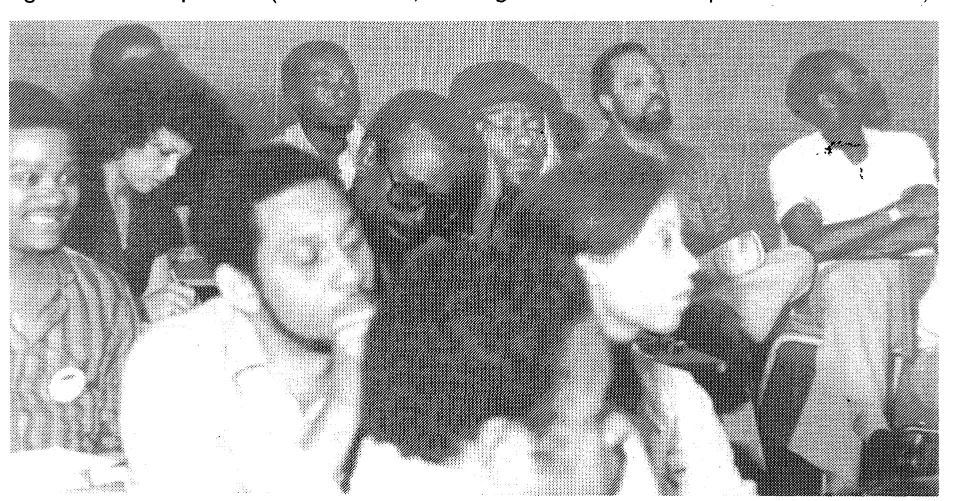
Voilà pourquoi il est difficile d'approcher d'une manière articulée et sans défaillance les problèmes d'une presse nationale en diaspora. À mon avis, ce serait reléguer les débats dans un simplisme technocratique que de ne pas dire, au seuil même du problème, cette parole qui n'est déjà plus une parole ; parce que fragmentée, diluée, dysfonctionnelle, extérieure à ses lieux de fécondation et de pouvoir. Je veux parler de cette parole nue, blanche et proprement inarticulée de cette presse nationale en exil. Une parole condamnée à l'inexact, au mimésis, parole fanstamée du drame national, de la tension distanciée, des migrations volubiles et délirantes et de l'incertitude la plus haute.

Au lendemain de la répression du 28 novembre 1980 où furent démantelés tous les réseaux et véhicules d'information libre en Haïti, je crois que le problème devrait se poser ainsi : l'existence d'une grande crise de communication entre les diverses communautés de la diaspora et Haïti, résultant d'une diffraction majeure. La réflexion qu'on voudrait proposer ici, part d'une interrogation à partir même du thème du Colloque : *La presse haïtienne en diaspora.* Comment parler de cette presse (quelles que soient les différences internes) coupée de son réel, son milieu, son lieu, son mur de résonnance, sans nommer un manque qui n'est pas l'innommable mais l'innommé, *i.e.* l'objet, Haïti l'ailleurs ? Comment parler de cette presse comme structure, comme possible, sans que le discours sur cette structure ne soit compositionnellement une déstructuration de cette structure ? Le thème du colloque « la presse haïtienne en diaspora » pourrait être transcrit plus explicitement : une presse haïtienne située hors d'Haïti, hors de son centre

Jackson Pierre-Paul

national, déchue de son haïtienneté ; une presse, disons, transterritoriale. C'est la transterritorialité, le transfert vers un lieu autre qui est posé en son centre comme une question critique. Donc, à l'intérieur de l'instrument d'une parole (le moyen d'information) dévêtue de son instrumentation propre, d'un espace naturel ou géopolitique qui le fonde ou de tout un système de références immédiates qui l'authentifient, le geste de la presse (l'information, le commentaire, l'éditorial) n'est plus qu'un trébuchement, une inadéquation à son objet.

Pareille position du problème interpelle un éclaircissement. Je ne considérerai pas ici la presse dans ses organons traditionnels, c'est-à-dire le rapport normatif source d'information/traitement de l'information/objectivité/émetteur/récepteur. Ce corps logique co-extensif du mode traditionnel de production et de circulation de l'information est profondément disloqué dans le cas de la presse haïtienne en exil. Cette dislocation est fondée sur le modèle d'un manque originel : la source d'information comme originant la structure de l'information n'est plus une source limpide de communication ; si nous sauvegardons la métaphore de source,



Quelques participants au Colloque



Claude Moïse, rédacteur en chef de *Collectif Paroles*.

Serge Larose, coordonnateur du colloque.

disons, c'est une source non-claire, une source trouble, troublée, troublante, sinon asséchée. Aussi, sommes-nous en présence d'un problème majeur qui affecte toute l'organisation de la presse et son discours. Comment obtenir une information lointaine minimalement crédible ? Quelles sont les conditions de vérification d'une information ? Comment une information est-elle actuelle ou dépassée ? Comment rassurer l'opinion publique sur la véracité d'une information dont elle ne peut percevoir le mouvement et les retombées ? Telles sont les questions les plus matérielles et les plus urgentes qu'on pourrait formuler sur la problématique d'une presse nationale en diaspora. Avec l'exil, il y a déplacement, modification, altération, absence même de sources d'information, de sorte que tous le procès qui va de la production de l'information à sa circulation, sa consommation, charrie, à défaut de crédibilité, l'idéalisation ou la fausse représentation d'un lieu perdu : le pays. Il est possible, ici, à lire les journaux, de parler d'une presse nostalgique, c'est-à-dire qui n'est plus dans le présent, dans l'immédiateté, mais plongée dans son passé. Quel que soit l'organe de presse à l'extérieur qui a l'ambition de produire un discours sur Haïti — indépendamment des références idéologiques générales — cette presse confronte des problèmes matériels qui relèvent immédiatement de l'ordre d'un déplacement, d'une mauvaise situation géo-politique.

Dans l'ensemble, nous ne pouvons pas dire qu'il existe une presse nationale à l'extérieur, au sens organique du terme. Nous avons une presse ; si on peut globaliser, « nationaliste qui réfléchit dans sa propre conscience les bribes d'information nationale. En clair, les sources d'information demeurent encore majoritairement les rumeurs. Et le traitement de l'information est, si on peut le dire, la mise en scène de la rumeur, la valorisation de la rumeur. Ce modèle d'une presse basée sur un appareillage archaïque non-liée technologiquement à une agence d'information nationale et frappée d'interdit politique qui lui impose la distanciation, le non-vu, l'invisible même, la perte complète des sens, signifie la forme même d'un écho de plus en plus lointain : la fausse représentation d'un pays perdu dans sa vérité historique.

Et ici il faut souligner une perte significative : la mort du reportage et du reporter. La presse haïtienne d'opposition ne peut déléguer de reporter en Haïti ; du moins cette presse n'a plus de reporter pour Haïti car les reporters en exil sont tous oublieux des lieux haïtiens. La mort du reportage, âme vivante du journalisme de métier, signifie la symbolique d'une mort encore plus grande. Au demeurant, il y a impossibilité de contact direct avec l'événement, le présent, l'actuel, le local. La presse extérieure ainsi doit s'inscrire nécessairement dans un écart du temps, une diffraction, une différance si on peut dire, dans le sens où l'emploie Jacques Derrida dans « L'écriture et la différence »[1]. Le différé : voilà le mot conventionnellement employé dans les organes de presse électronique pour expliquer la diffusion retardée d'une nouvelle. Il me semble que toute la presse à l'extérieur — partant des radios dominicales, des hebdomadaires, aux revues trimestrielles — s'inscrit fondamentalement dans le différé. Car nous sommes une presse fondamentalement inactuelle. L'extériorité de cette presse demeure la forme visible de cette « différence ». Ensuite, partant de l'inactualité et des conditions de non-vérification, de non-validation de l'information, on peut dire tout aussi que c'est une presse infondée. En ce sens qu'elle ne peut fonder aucune vérité conjoncturelle. Dans l'ensemble. L'inactualité de cette presse, son extériorité, son infondement concourent à une seule et même chose : le différé. Le différé glisse et promet de nommer Haïti ou simule de le nommer. Mais il ne nomme rien. Le différé comme innommé.

Les débats dans les autres ateliers de ce colloque aboutiront peut-être à certaines conclusions techniques pouvant combler l'écart, le vide. Une agence d'informatiion devrait être le seul moyen capable d'arrêter la folie mimétique de la presse en exil. Mais la création de cette agence me parait difficile sans un préalable politique, tout au moins certaines conclusions politiques. J'ai voulu uniquement faire un constat : comment les conditions de l'exil coupent une presse nationale dépourvue de tout matériel technique de son objet même, Haïti. J'ai dit que l'information donnée par cette presse, pour n'être pas crédible et vérifiable subvertissait le concept d'objectivité dans la presse. Et que ceci relève d'une représentation subjective dont découle la surcharge idéologique et politiciste de l'information dans nos organes de presse. Peut-être que dans les préoccupations proprement professionnelles de la presse, il faudrait se pencher essentiellement sur l'information en provenance et vers les communautés haïtiennes extérieures. Ce serait une autre façon de dire l'exil dans sa transformation, de dire Haïti dans son présent externe. Ce ne serait pas ici un innommé. Mais toujours dans la grande perspective haïtienne, un différé. ●

J.P.P.
Montréal, 21 juin 83

Notes

1 *« L'écriture et la différence »*, Jacques Derrida, Éditions du Seuil, Paris, 1967.

Faire danser l'histoire

De 72 à novembre 80 a existé à Port-au-Prince ce qu'on a appelé « La Presse indépendante ». Les supports de cette Presse furent la radio et le journal. La plupart d'entre nous sommes amplement au courant des publications, des différentes prises de position, des articles, des émissions sur cassette, des difficultés, des intimidations, des arrestations, des passages à tabac qui furent le lot des chefs de file de ce mouvement que les observateurs ont appelé « la prise de la parole en Haïti ».

Pourtant ce qu'on connaît moins, ce sont les différentes figures de danse exécutées en Haïti entre 72 et 80.

Le yanvalou langoureux du début de « La Presse indépendante », quand elle mettait son courage à des interventions exclusivement culturelles, à des reportages bon ton sur le tout Port-au-Prince mondain et à accoucher de nouvelles écoles littéraires (le spiralisme et le pluréalisme), allait se cambrer au tournant (75-77) pour prendre un rythme plus vif proche du menuet.

1978 — D'un coup de hanche « La Presse indépendante » bascula la presse traditionnelle hors de la piste de danse pour se lancer avec une extrême violence dans cette folle méringue (78-80).

1979 — D'un autre côté le Pouvoir improvisait une chorégraphie ministérielle proche de la danse de la chaise musicale.

Puis rapidement, ce fut la danse des scalps au local des Pères Salesiens et enfin la danse de la mort le 28 novembre 80.

Le peuple dansait, et cela depuis si longtemps, un bolero sans fin.

Les Spectateurs qui se tenaient sur l'autre rive, au pays de la Diaspora, n'étaient pas, comme on dit, dans la danse.

Que croyez-vous qu'il arrive quand personne ne danse sur le même rythme?

On peut, aujourd'hui, se poser la question : fallait-il un chorégraphe, quelqu'un qui dans l'ombre veillerait à la stylisation des figures exécutées ou plutôt un chef d'orchestre pour régler le tempo et battre la mesure? Eh bien, il n'y avait ni l'un, ni l'autre. Ce sera pour la prochaine fois.

Dany Laferrière

Je n'ai pas fait cette métaphore sur la danse par fantaisie — anticonformiste, mais parce que quand tout fut terminé Le Nouveau Monde a titré en première page : « LE BAL EST FINI ».

C'est la preuve irréfutable qu'on dansait, que le Pouvoir dansait, que la « Presse indépendante » dansait, que le Peuple dansait et que la Diaspora ne dansait pas.

Des gens de la Diaspora, je le sais, vont se précipiter pour dire qu'ils savent danser, qu'ils ont même appris des danses nouvelles à l'étranger telles le Cuba-libre, l'opéra-chinois, la polka tchèque, la danse du ventre cambodgienne, le style bolchoï russe et le disco américain, mais on a beau avoir le chapeau, il faut la tête. Pas de danseur sans piste de danse. Et la danse par correspondance est un art tout-à-fait impossible.

Tout cela pour vous situer mon propos.

L'atmosphère

Tous les observateurs qui visitèrent Haïti entre 78 et 80 furent frappés par ce fait indéniable d'être pris dans un tourbillon et de ne savoir où donner la tête. Ils avaient tous l'impression d'être des empêcheurs de danser en rond.

Quelque chose et quelque chose de fondamental leur échappait. En 1953 on comprenait mieux puisque le Président du moment, le Général Paul E. Magloire, était un fin danseur. En 1948, c'était l'exposition du bi-centenaire de Port-au-Prince. En 78 donc qu'est-ce qu'on fêtait?

L'atmosphère était assez bizarre, et vous n'avez pas besoin d'une grande imagination pour voir (ou visualiser) la grande Eau du peuple couler lentement dans son lit de boléro avec ici et là quelques vagues agitées par une folle méringue, et entourant ce lamento, les mouvements précipités d'une symphonie en bleu-macoute.

Les cris des tortures servaient d'instruments de percussion. De temps en temps une note plus aiguë se faisait entendre : c'était la trompette de Jean Dominique.

Les danseurs-étoile

Jean Dominique c'est le premier. Jean Léopold Dominique vient de loin. De haut. Il nous arrive de la bourgeoisie culturelle. C'est une expression peu recommandable. Je veux dire que sa famille occupe dans la société haïtienne une place de clercs honnêtes et nationalistes. Ses soeurs, Solanges et Madeleine, sont des êtres très cultivés. Solanges était en Angleterre et à New-Delhi. Elle a rencontré Indira Gandhi à qui elle a voué une admiration sans borne. Elle a adoré les

lettres anglaises et a enseigné la langue de Milton à ses étudiants du lycée Pétion. Madeleine, elle, est plutôt proche de « Témoignage chrétien », genre chrétien de gauche, très nationaliste et véritable groupie de Raissa et Jacques Maritain. Son frère Phillipe Dominique était un brillant officier plutôt porté vers l'équitation et la bravoure.

Jean Dominique est un agronome de profession happé par la littérature, l'art et surtout le cinéma. Il fut d'ailleurs critique théâtral, un fin limier de la peinture haïtienne et l'animateur d'un ciné-club aux goûts très sophistiqués. Ce fut lui qui a le plus aidé Frank Étienne à accoucher de son oeuvre. Il est très important que Dominique soit si cultivé car quand il fera son virage populaire sa culture aidera beaucoup à donner une certaine crédibilité à la Presse indépendante face à la petite-bourgeoisie intellectuelle. Il a de plus aidé les jeunes des lycées et collèges à agrandir leur territoire culturel et à repousser les horizons de notre insularité. Dominique, à la radio, a fait don à la jeunesse des colèges et lycées du pays de son immense culture cosmopolite avant de faire don de la radio au peuple. C'est l'un des plus splendides cadeaux reçus durant ces trente dernières années.

Mais Jean Dominique vient de loin aussi.Il était ce jeune homme très mondain qui interdisait le créole à son antenne. Il portait toujours un complet sport anglais tout en machonnant une pipe de gauche, un peu gauche chic, si vous voyez. Ce qui est à peine croyable c'est qu'il a gardé son costume et sa pipe quand il a passé au peuple.

Jean Dominique est un homme très maigre, sec, le visage en lame de couteau. À sa station, il se fait appeler Jean par le concierge. Il est de gauche. Un patron de gauche. Il n'a jamais le sou. Quand il a commencé à faire de son antenne « un passage aux voix populaires », les septiques disaient — « bah, c'est un dada, ça ne tiendra pas », les pessimistes ajoutaient « il aime trop Shakespeare pour parler créole longtemps ». Bon, il a tenu et vous connaissez la suite.

Dieudonné Fardin

Si Jean Dominique est venu de la valse vers la méringue, Fardin est danseur de méringue qui a toujours rêvé à la valse. C'est bien normal. Qui n'aimerait pas apprendre une danse qu'il ne connaît pas. Mais tout le tragique est là. Tous ses gestes seront conditionnés par ce manque. S'il y en a parmi les lecteurs de cet article qui ne connaissent pas la valse, de grâce apprenez-la parce que ça pourrait vous jouer des tours.

J'entends par valse, cette facilité à bien se conduire à table, à ne pas se sentir mal devant un verre de cristal de baccarat, une montagne de caviar et une orgie de Mouton-Rothschild, à ne pas être obligé de se maudire intérieurement si l'on parle de Proust, Goethe, Brahms et cie et surtout à ne pas se prendre au sérieux quand on peut faire tout ça. Ce n'est rien, cela s'achète au super-marché, mais faites-le, bon sang, pour foutre la paix à ceux qui aiment l'Opéra. L'Opéra c'est comme le football, c'est un jeu.

Dieudonné Fardin est un homme de Port-au-Paix. Avec son cousin Hérard Jadotte, il est monté conquérir Port-au-Prince. Les gens bien de Port-au-Prince se demandaient « d'où venaient ces provinciaux ? » et ils les oubliaient. Jadotte partit à l'étranger pour d'autres conquêtes ; Fardin resta à Port-au-Prince. À les voir à l'époque, on aurait dit Julien Sorel au bras de Fabrice del Dongo. Fait remarquable : l'édition haïtienne est dominée par l'équipe de Port-de Paix : Fardin à Port-au-Prince, Jadotte et Jonassain à Montréal.

Fardin est un homme à la fois très orgueilleux et très modeste. Il a vite fait de voir que Port-au-Prince n'est pas Port-de-Paix. Bien sûr on y danse la méringue mais en plus il y a la valse. Fardin s'est dit « ici, je vois qu'on danse la méringue sur un seul pied, je ferai de même ».

Il a fréquenté les hommes importants de la Cité. Comme il était porté vers le créole dans sa ville natale, il est allé voir Frank Fouché, le pape du créole. Fouché aime les provinciaux bien élevés. Fardin s'est dit « il n'y a pas que Fouché » et il est allé voir Laleau. Laleau c'était pour la valse. Laleau aussi aime les provinciaux bien élevés. D'ailleurs qui n'aime pas les provinciaux bien élevés ?

Fardin a remarqué quelque chose. Il y a, à Port-au-Prince, un gaspillage flagrant de culture. La culture coule à flots dans les rues de la Ville et personne pour la ramasser. Fardin s'est dit « je vais faire une revue pour ramasser ça et les types viendraient causer dans ma revue ». Il l'a appelé « *Le Petit Samedi Soir* ». Le P'tit Samedi, pas le grand. Il est modeste. Et c'est sa méfiance de provincial, ses manières d'épicier de compter ses sous et sa modestie qui ont pratiquement fait « La Presse indépendante ». Il est rentré chez lui, à Fontamara, il en savait assez pour faire sa revue. D'ailleurs, il n'a jamais aimé la mondanité.

Fardin a fait un pari : il a compris qu'il n'y a pas de revue sans machine. Il a acheté une vieille presse. Ensuite, il a compris qu'il ne fallait faire aucune extravagance financière. C'est ainsi qu'il a publié sa revue sur l'un des plus mauvais papiers de journal qui puisse se trouver.

Il est le premier, je crois, à avoir utilisé le mot « Indépendant ». C'était « indépendant du Pouvoir comme de l'Opposition ».

Les lieux

Radio Haïti-Inter était installé dans, disons, un 7 ½, avec une salle d'attente (ou de réception), une salle d'administration, une salle de nouvelles (deux bureaux, un classeur et un télétype) contigu au bureau de direction, une salle d'enregistrement, un petit amphithéâtre et un studio de mise en onde coupée en deux pour une salle de technique. C'est de là que partit le plus grand mouvement d'idées révolutionnaires (par onde) jamais vu en Haïti.

Fardin avait une sorte de hall qui servait de salle de rédaction, une grande salle d'entreposage, une chambre noire et une salle des machines. C'est de là que partit l'hebdomadaire avec le plus important tirage et la plus grande influence qu'ait jamais eu aucun journal dans l'histoire de ce pays.

Haïti-Inter sur Haïti toute entière, Le Petit Samedi Soir tirant à 10,000 exemplaires.

Les jeunes danseurs

Le premier, et de loin, Marcus. Garcia Marc, alias Marcus, a fait ses études à St-Louis de Gonzague. Il a fait son cours de droit. Il a fréquenté l'école d'ethnologie. Il a débuté à la radio par la base. Il animait des émissions du genre « chers auditeurs... ». Fou de journalisme, il a fait un stage à France-Inter et à son retour à Port-au-Prince créa sur les ondes de Haïti-Inter le fameux « Journal de 13 H ». C'était beaucoup plus qu'un journal, une école de journalisme où les jeunes allaient

découvrir ce qu'on appelle l'objectivité dans l'information. Marcus passa ensuite à Radio-Métropole où il devint directeur d'information. Il fit quelque chose d'incroyable pour nous à l'époque, il contribua à donner une crédibilité à l'information de Radio-Métropole. Son éditorial à cette station était attendu et écouté. Il décrocha une bourse pour un court stage à Stanford University. C'est un fan de la presse américaine, de la vitesse et de l'objectivité. C'est un type de Port-au-Prince. Du Centre de la Ville. Il est arrogant, un peu cassant et voue une haine féroce à la médiocrité. Il magnifie l'amitié. C'est aussi un rude professionnel.

Marcus a voulu apporter en Haïti le professionnalisme de la Presse américaine. C'est un danseur moderne, style disco. Pour lui, la valse est vieillote et la méringue ridiculement folklorique. Il a contribué à enlever le lyrisme de la presse haïtienne. Son mot favori c'est SKIN (maigre). Il trouve le style traditionnel gras et ventru.

Marcus a entraîné beaucoup de jeunes gens à sa suite.

Le style

Pour moi, l'un des véritables apports du mouvement indépendant (72-80) à Haïti a été la rupture avec le style traditionnel. Le style c'est la manière d'écrire, c'est aussi la vision qu'on a de sa société. Le style traditionnel est gras. Le style moderne est maigre. L'éthique est svelte. La Presse indépendante avec les reportages à l'américaine de Marcus, les éditoriaux de Fardin, les reportages en province des reporters du P.S.S., les analyses de Jean Dominique et les commentaires de Filo a contribué à changer (ce qui est à peine croyable) notre manière de danser en Haïti.

Ce qui s'est passé, en Haïti durant la décennie 70 c'est un nouveau style. Pour le reste, il y a toujours eu de grands journalistes (Henriquez, Petit, Jolibois). Ce qui est bizarre c'est que ce qui s'est passé en Haïti sous la dictature n'a pas eu d'écho dans la Diaspora. Ce qui montre que ce n'est pas l'opposition au Pouvoir qui fut la grande affaire mais le changement de style. Du point de vue style, il n'y a pas beaucoup de différence entre La Presse du Pouvoir et La Presse de l'Opposition. L'une est tout simplement contre l'autre. Les frères-ennemis peut-on dire.

Dans la presse créolophone (écrite ou parlée) personne dans la Diaspora (j'y suis) n'a encore atteint le style de Compe Filo à Radio Haïti-Inter.

Compè Filo

Filo est le premier qui vient véritablement du peuple. Un véritable cadeau du peuple. Filo était comédien. Filo, c'est pas son nom. Il a pris ce nom après avoir joué *Antigone*, l'adaptation en créole de Félix Morisseau-Leroy.

Filo a joué ensuite dans la troupe de Rassoul Labuchin. Rassoul avait fait une traduction créole de *Gouverneurs de la Rosée*. Jean Dominique s'y était intéressé. On voulait faire un montage radiophonique. Filo était pressenti pour un rôle. Ezéchiel Abbelard aussi. C'est ainsi que Filo est entré chez Jean. Entrer à Radio Haïti-Inter, à l'époque, c'était une sorte de consécration. Filo a débuté très mal. J'ai entendu Jean lui dire « Filo, tout le monde me dit de te virer, mais je ne le ferai pas parce que je sais que tu as quelque chose dans le ventre, alors j'attends mais ma patience a des limites ».

Jean a attendu. Filo est venu, c'est-à-dire qu'il est devenu Filo. Le plus grand commentateur créole haïtien.

Filo, je le connaissais. Il était des nôtres. Gasner, Ezéchiel, Filo et moi, on passait nos nuits à refaire le monde chez Maria dans un petit restaurant aveugle de la Place St-Alexandre. On l'appelle aujourd'hui Place Karl Brouard mais je m'en fous.

Qu'est-ce qu'on dansait nous autres! On lisait. On lisait tout ce qu'on pouvait trouver et c'était peu. Figurez-vous que *l'Express* était pour nous un intéressant magasine de gauche. Vous pouvez rire aujourd'hui mais c'était ça notre réalité.

Certains (d'entre nous) s'intéressaient au marxisme. Pas moi, naturellement. Politzer, c'était leur bible. La librairie *La Pléiade* regorgeait de Maspéro. Nous étions affamés. On lisait tout ce qui nous tombait sous la main. Moi, j'étais plutôt intéressé à la valse. Je voulais connaître Flaubert, Hemingway, les poètes élysabethains, Mozart et Picasso. Vous vous demandez où je trouvais tout ça. Vous vous permettez alors. Je dois vous dire qu'aujourd'hui je trouve tout ça facilement ici mais je n'en ai plus le goût.

Pourquoi j'ai choisi de vous parler de la danse alors que vous êtes ici pour entendre parler de La Presse indépendante? Eh bien c'est parce que je ne sais pas danser et que dans mon pays on m'a appris à toujours parler de ce qu'on ne sait pas. ●

D.L.
Mai 83

Quelques remarques d'ordre théorique et politique concernant l'atlas critique d'Haïti de Georges Anglade

Yves Déjean revient à la charge. Cette fois-ci, il répond à Ghislaine Charlier qui s'en était prise à Jean Jonassaint, à propos d'Alexis. (Voir Collectif Paroles *Nos 19 et 21).*

Sur un autre plan, Rodrique Jean * *pose quelques questions assorties de remarques critiques sur l'oeuvre de Georges Anglade dont nous avons publié une interview dans notre dernier numéro.*

La caractéristique principale de l'espace haïtien, selon Georges Anglade,c'est sa métropolisation, c'est-à-dire la concentration de la croissance économique et urbaine dans la région de Port-au-Prince. Celle-ci, en effet, étouffe et, tout en étouffant, continue de croître. Cette croissance ne pourra être arrêtée que par une réorganisation globale de l'espace. Une telle réorganisation qui vise à « édifier un pays pour tous les Haïtiens », devra toutefois s'effectuer à partir des « institutions nationales » que sont les bourgs-jardins et les marchés, leurs « collectifs de résistance à l'oppression des prélèvements » [1].

Pour contrer la métropolisation, l'auteur nous propose d'emprunter un raccourci. Ce raccourci, ce serait d'abord l'utilisation des savoir-faire locaux, des possibilités énormes que recèlent les « noyaux de résistance [2] »; ce serait ensuite la décentralisatin : décentralisation du pouvoir économique et politique (réanimation des instances régionales), décentralisation aussi, ou mieux déconcentration des hommes et des choses. En un mot, le raccourci de Georges Anglade, ce serait la voie d'un développement équilibré et auto-propulsif.

La thèse est forte, séduisante, voire stimulante dans sa formulation passionnée et par l'horizon inexploré qu'elle ouvre, mais sa démonstration heurte de tous bords. Cela tient principalement à l'imprécision de l'appareil conceptuel de l'auteur. Cette imprécision grève sa pensée, vicie son analyse et nous suggère trois remarques.

La première concerne le traitement auquel est soumis le concept d'espace.

par Rodrigue Jean

D'entrée, Anglade reconnaît le caractère social et surdéterminé de l'espace [3]. En affirmant cela, il se situerait d'emblée dans une perspective matérialiste, laquelle postule l'existence d'un rapport nécessaire et réciproque entre le contenu politique (économique et idéologique) du pouvoir de classe et son contenant spatial. Malheureusement, en voulant, peut-être, être « objectif », Anglade s'est contenté de la partie émergée de l'iceberg social (les mécanismes de la circulation), négligeant la base réelle (les rapports sociaux de production) à partir de laquelle se créent les espaces.

La seconde remarque vise le contenu historique de l'espace. Il est flou, imprécis ; on ne saisit pas clairement la réalité sociale qu'il recouvre : c'est un espace peuplé de plantations, de régions, d'oligarchies, de paysans, mais sans contradictions. Ici également, on retrouve le même vice fondamental : Anglade laisse de côté ce qui constitue l'aspect essentiel de toute société depuis la commune primitive : la divi-

Notes

* Rodrigue Jean est l'auteur d'un essai intitulé *Classes sociales et sous-développement en Haïti.* Éditions québécoises, Montréal, 1974.

1 G. Anglade, « Un espace à inventer », *in Espace et liberté*, Éd. ERCE et CRC, 1982, p. 139 ; Atlas critique d'Haïti, pp. 36-37.

2 *Espace et liberté*, déjà cité, p. 138.

3 « Les facteurs d'explications du morcellement, de la régionalisation, de la centralisation relèvent à la fois du type de dépendance que subit le pays, c'est le niveau des externalités, et de l'organisation locale de la société, et son rapport à l'espace, c'est le niveau des internalités. » *Atlas critique d'Haïti*, déjà cité, p. 14, 1e colonne.

sion en classes antagonistes. Celles qui détiennent les moyens de production et sont dominantes et peuvent à ce titre organiser l'espace, l'instituer, l'aménager en fonction de leurs exigences propres.

La troisième remarque est de loin la plus importante, car elle porte sur la finalité de l'oeuvre de M. Anglade. En attirant l'attentiin sur l'« audace organisationnelle », il ouvre à l'histoire d'Haïti un nouvel horizon, une tierce solution. Cette solution nous semble dangereuse politiquement puisqu'elle n'implique pas une modification des rapports sociaux de production. Loin d'aider les hommes réels, elle risque de les désarmer.

L'Atlas critique d'Haïti aurait pu devenir un excellent outil de travail et de réflexion si son auteur s'était attaché à analyser les rapports internes, nécessaires des formes spatiales qu'il a mises en lumière, s'il avait su dégager les enjeux qui sous-tendent le morcellement, la régionalisation et surtout la métropolisation. En d'autres termes, y a-t-il une liaison de cause à effet entre le morcellement de l'espace et l'esclavagisme ? Pourquoi les plantations, les villes sont-elles localisées dans les zones côtières, le long du littoral ? Le pouvoir régional, fondement de la régionalisation de l'espace, est-il de nature politique, économique ou idéologique ? La métropolisation est-elle le résultat de décisions administratives, ou l'effet de la lutte des classes ? Voilà autant de points sur lesquels Anglade aurait dû s'arrêter. •

R. Jean

DIFFUSION GÉNÉRALE

B.P. 6,
Station Outremont
Montréal, Québec
Canada, H2V 4M6

QUÉBEC :
Agence du livre français
1246 Saint-Denis
Montréal, Qué. Canada

Librairie Renaud-Bray
5219 Côte-des-Neiges 342-1515
Montréal, Qué. Canada

Librairie haïtienne de Montréal
5118 est, rue Jean-Talon
Saint-Léonard (Québec)
H1S 1K7

Disco-mini
67 est, Beaubien 270-9316
Montréal, Qué., Canada

Mouvement Fraternité Haïti-Québec
1592, av. de l'Église 768-0953
Montréal, Qué., Canada

Bureau de la communauté
chrétienne des Haïtiens de Montréal
6970 Marquette 725-9508
Montréal, Qué., Canada

USA :
Haitian Book Centre
Post Office, Box 324
East Elmhurst, N.Y. 11369
USA

FRANCE :
L'Harmattan
18 rue des Quatre-Vents
75006, Paris

BELGIQUE :
P.R. Darguste
Boîte postale 25
Ixelles IV
1050, Bruxelles
Belgique

SUISSE :
Centre haïtien de recherche
C.P. 125-1211
Genève 12 CCP 12-23437
Suisse

HAÏTI :
Société antillaise de Culture
44 Chemin des Dalles
Port-au-Prince
Haïti

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je souscris un abonnement à COLLECTIF PAROLES, à partir du n° ______

6 numéros : Canada 18 $ ☐
États-Unis/Haïti 18 $US ☐
Autres pays 24 $US ☐
Institutions 30 $ ☐

Ci-joint, mandat ☐ ou chèque bancaire ☐

Nom ______ **Prénom** ______

Adresse ______

Collectif Paroles Inc., Boîte postale 6, Station Outremont, Outremont (Québec), Canada, H2V 4M6.

Encore le souci des créolophones

Quelques réflexions sur un texte de Ghislaine Charlier

par Yves Déjean

Dans ses remarques sur la critique que fait J. Jonassaint d'un proverbe cité à page 28 de *Compère Général Soleil,* Ghislaine Charlier cède à la tentation d'une apologie forcée de Jacques Alexis. Un observateur de la culture populaire n'aurait aucun mal à voir dans la phrase en question un proverbe bien connu dans les campagnes haïtiennes et qui existe, comme la plupart des proverbes, avec de légères variantes locales ou personnelles. Pauris Jean-Baptiste (1975 : 38) le transcrit sous la forme :

« Lè ou nan diné koukou, fòk ou rézigné ou mangé kaka choual. »

Louis Peleman (1976 : 101) le reproduit, au mot *koukou* de son dictionnaire, comme :

« Si ou vlé alé nan manjé koukou fo ou manjé kaka choual. »

Jules Faine (1937 : 183) écrivait :

« Si ous vler aller lans prière coucou, faut ous manger c... c... choual :

Qui se ressemble s'assemble; ou encore : il faut hurler avec les loups. » Faine se contente d'en donner deux équivalents français sans en offrir une traduction précise. On peut cependant conjecturer qu'il n'aurait pas commis l'erreur de traduction d'Alexis parlant « du coucou » et des « coucous ». Faine (1974 : 143), dans le dictionnaire publié seize ans après sa mort en 1958, dit pertinemment : « L'oiseau appelé *coucou* en créole est une espèce de hibou ou hulotte... » Une croyance répandue dans les campagnes haïtiennes veut que le hibou (koukou) se repaît d'excréments. Ce qui rend le proverbe parfaitement clair pour ses usagers.

Si *falloir* français peut être suivie d'un infinitif ou d'une proposition relative, la tournure créole qui en dérive appelle une proposition ayant un sujet, nom ou pronom. Les variantes utilisées par Faine, Jean-Baptiste et Peleman, au contraire de celle d'Alexis, respectent la syntaxe créole en mettant un pronom après *fo, fò* ou *fòk.*

La forme que l'on trouve chez J. Alexis aurait pu venir en ligne droite d'un auteur non créolophone et ressemble à du petit nègre par trois traits :

1) Omission du pronom de deuxième personne du singulier après *fo* ou *fò,* imitation servile du français s'il ne s'agit pas d'une erreur de typographie, explication tout à fait possible.

2) Prononciation non créole du pronom marquée par l'emploi de la consonne *v.*

3) Prononciation très française marquée par la graphie *ch'val.* Trois prononciations créoles existent en Haïti : *chwal,* celle adoptée par Faine, Jean-Baptiste et Peleman ; *cheval,* forme tout aussi courante que la précédente dans les milieux populaires haïtiens (le signe graphique *e* de l'orthographe actuelle correspond au symbole *é* d'un mot écrit français comme *été*) ; *cheuval,* forme de lettré bilingue avec une voyelle antérieure arrondie correspondant à la voyelle française de *peu.*

On a déjà mentionné le contresens que constitue la traduction française d'Alexis : coucou. Ce contresens est fréquent chez nos compatriotes scolarisés et joue en deux sens opposés.

Un groupe restreint s'imagine que l'emploi créole n'est qu'un décalque du français. Ces lettrés ne sont pas familiers avec l'oiseau qui évoque la laideur (lèd kon koukou), la consommation d'excréments et qui est associé avec un autre de la même famille, distinct pourtant de lui (Zafè koukou pa zafè frize). Ils ont peut-être vu, dans la planche des oiseaux d'un petit Larousse illustré le gentil coucou d'Europe occidentale ou ils connaissent la pendule de ce nom. Intrigués par la comparaison « lèd kon koukou », ils croiraient peut-être le peuple bien naïf de trouver laid un oiseau aussi joli que le coucou ou penseraient que la notion de beauté est très relative ! Ils liraient, sans sourciller, la traduction anglaise de Hall (1953 : 191, 19) « A cuckoo never begets a screech-owl » pour : Koukou pa janm fè frize.

Un autre groupe plus nombreux, la majorité de ceux qui ont rencontré le mot *coucou* au cours de lectures en français croient qu'il s'agit de ce vilain oiseau de proie nocturne qui hante les ruines.

Que J. Alexis ait fait un faux pas en citant un proverbe, qui ne faisait vraisemblablement pas partie de son répertoire de tous les jours, il n'y a rien là de bien étonnant. Mais cela témoigne de l'emprise inconsciente et profonde de la formation scolaire inadaptée au milieu haïtien qu'il a reçue comme ses contemporains et dont il n'a sans doute jamais pu se dégager entièrement. Il ne faut pas chercher d'échappatoire en insi-

nuant qu'il était en mal d'invention de proverbe, alors que rien n'indique qu'il avait l'intention d'insérer dans cette page du roman une phrase créole de son cru. Il ne faut pas se dérober en se rabattant sur la possibilité d'une forme vieillie due à l'évolution de la langue ou en recourant à l'inévitable rengaine des variantes régionales toujours montées en épingle dans les discussions d'intellectuels autour de l'écriture du créole. La créativité d'un usager d'une langue ne se manifeste pas par des distorsions imposées à la syntaxe ou à la phonologie ou par la méconnaissance du sens d'un mot particulier. Par ailleurs, si les proverbes ne tombent pas du ciel, ils sont généralement, comme tous les éléments fondamentaux d'une langue, le fruit d'une production inconsciente et anonyme toujours en activité dans une communauté linguistique.

Ghislaine Charleir soulève une série de questions valables sur les écrivains et ceux pour qui ils écrivent. Mais en insistant sur le fait que l'on n'a enseigné au peuple haïtien à lire « ni en français, ni en créole », elle aboutit à la conclusion trop absolue qu'il n'y a que la bourgeoisie à pouvoir lire et à lire ce qui s'écrit en créole. Or une telle conclusion, qui risque de paraître évidente à beaucoup de lecteurs de *Collectif Paroles*, n'est pas nécessaire et n'est vraie ni en théorie, ni en pratique.

En théorie, quand l'écriture de deux langues fait usage d'un alphabet complètement ou largement identique, les lecteurs familiers avec la langue écrite L 1 arrivent à décoder la plupart des graphies de la langue écrite L 2. Quand ils connaissent la langue parlée L 2, il suffit d'un minimum de fréquentation de textes écrits de cette langue pour leur permettre de la lire couramment. C'est ce qui explique que la majorité des Européens instruits du Moyen Âge au dix-huitième siècle sont devenus lecteurs et scripteurs de leurs langues maternelles malgré un enseignement formel de la lecture et de l'écriture en latin.

S'il est vrai que le non emploi du créole à l'école en Haïti ne favorise pas la lecture de textes en créole, il est absolument faux qu'il l'empêche. En réalité le blocage psychologique vient d'ailleurs. Il tient largement à l'attitude de mépris vis-à-vis du créole entretenue par l'école traditionnelle. Aussi bien, une fois développés les mécanismes fondamentaux de la lecture ou du décodage de l'écrit, la facilité de lecture en créole est inversement proportionnelle au niveau d'instruction et d'aliénation atteint en classe. Ce sont des intellectuels haïtiens qui trouvent difficile la lecture de textes en créole en n'importe quelle orthographe. Des milliers et des milliers de scolarisés moyens, en particulier d'enfants, se sont servis sans se poser de question d'orthographe ou de lecture, par exemple de catéchismes et de missels créoles, de traductions bibliques, depuis déjà Kersuzan (1922) et Marc (1927).

En pratique, il n'existe pas, en 1983, comme l'imaginent beaucoup de lettrés haïtiens deux groupes distincts : d'un côté une intelligentsia qui lit (et dont une partie de plus en plus nombreuse s'intéresse à une littérature créole en voie de développement) ; d'un autre côté une masse totalement analphabète qui évidemment ne lit ni en créole ni en français.

Il faut compter, depuis une quarantaine d'années, un groupe peu bruyant, peu visible, mais chaque jour grandissant, qui lit tout ce qui lui tombe sous les yeux en créole et qui ne fait pas du tout partie de la bourgeoisie haïtienne. En 1967, la brochure de la Commission épiscopale nationale de liturgie, *Priyè ki pa chanjé nan lamès,* après seulement deux ans d'existence, en était au 82e mille et à sa septième édition. Les deux mille exemplaires de *4 ti liv évanjil yo,* à six gourdes 25 l'unité, se sont écoulés en moins de deux ans sur le marché local. Plus de cent mille exemplaires des éditions de 1960 et 1975 du *Nouvo* Testaman de la société biblique ont été mis en circulation en Haïti. Le mensuel religieux populaire *Bon Nouvèl,* qui tirait en 1982 à 35 mille exemplaires, est entré dans sa dix-septième année d'existence sans interruption. Son tirage peut faire mourir d'envie tous les journaux et revues mis ensemble publiés en français en Haïti.

On ne peut pas non plus ignorer les efforts, modestes sans doute en comparaison des besoins de l'ensemble de la population, réalisés dans le domaine de l'enseignement en créole pendant les quinze dernières années. Ils ont reçu une certaine publicité lors du séminaire sur le créole et l'enseignement primaire en Haïti du 17 au 22 août 1979 à Port-au-Prince, dont les actes ont été publiés par A. Valdman (1980). Il faut souligner le succès du mouvement d'alphabétisation de trente mille personnes en créole dans la paroisse de Thomassique.

Bref, à plus de cent mille personnes qui lisent le créole avec une certaine régularité en Haïti actuellement, il faut ajouter une masse importante de lecteurs potentiels, tous ceux qui ont acquis en français les mécanismes essentiels de la lecture et qui n'attendent que la diffusion de matériel en créole à leur portée.

Pour les intellectuels qui veulent apporter une contribution immédiate à la vulgarisation, en créole, des connaissances dans leur communauté d'origine, il y a donc place pour une activité écrite productive en dehors de discours savants et de pages de littérature ésotérique en français ou en créole. ●

Yves Dejean
4 avril 1983

Bibliographie

Bon Nouvèl, B.P. 1594, Port-au-Prince.

Charlier, Ghislaine, « Polémique autour de Jacques S. Alexis : Des mythes et des faits. » *Collectif Paroles,* N° 21, janvier/février 1983.

Commission épiscopale nationale de liturgie, *Priyè ki pa chanjé nan lamès,* 1967.

Dejean, Yves et Paul, *4 ti liv évanjil yo,* H. Deschamps, Port-au-Prince, 1967.

Faine, Jules, *Philologie créole,* 2e édition, Port-au-Prince, 1937.

Faine, Jules, *Dictionnaire français-créole,* Leméac, 1974.

Hall, Robert A. Jr. *Haitian Creole,* 1953, Kraus Reprint Co., New York, 1969.

Jean-Baptiste, Pauris, *Déziém kout flach sou 300 provèb Dayiti,* Bon Nouvèl-Boukan, Port-au-Prince, 1975.

Kersuzan, François Marie, Mgr., *Catéchisme créole,* Vannes, France, 1922.

Marc, Élie, *Évangile à Notre-Seigneur Jésus Christ selon Saint-Jean,* Philadelphia, The Judson Press, 1927.

Nouvo Téstaman Ségnè é Sovè Nou Jézu-Kri Avèk Sòm yo, 1960, 1975.

Peleman, Louis, C.I.C.M., *Diksyonnè Kreyòl-Fransé,* Bon Nouvèl, Port-au-Prince, 1976.

Valdman, Albert et al., *Créole et enseignement primaire en Haïti,* Indiana University, Bloomington, 1980.

Grâce et Mathieu Dossous Lecorps, chefs cuisiniers

C'est une amie qui m'avait chaleureusement recommandé d'aller au restaurant « Le Soleil ». Selon elle, je ne devais pas manquer de voir à ses débuts une entreprise haïtienne qui promettait de grandir. Je devais y aller, m'a-t-elle dit, pour me rendre compte du dynamisme de deux compatriotes qui essayaient modestement de nous faire découvrir et apprécier les qualités profondes de notre pays. J'y suis allé. J'y suis retourné plus d'une fois, et souvent j'ai conseillé à des amis d'aller encourager ces deux concitoyens.

Au début de janvier, ceux qui se sont présentés au restaurant l'ont trouvé fermé. Un autre échec ! Il fallait en connaître les causes. Il fallait surtout savoir qui sont ces gens dont le rêve était de faire connaître « la vraie cuisine haïtienne ». J'ai rencontré Mathieu Dossous Lecorps et sa femme, Altagrace Jean, chez eux, à Saint-Léonard.

On ne fait pas une entrevue avec Mathieu et Grace : on entreprend une conversation dont le magnétophone rend témoignage. Je ne posais pas de questions, je causais avec des gens que j'avais l'impression de connaître depuis longtemps. Confortablement installé dans leur salon rempli de fleurs et de bibelots, entouré des photos qui rappellent certains moments de la carrière professionnelle de Mathieu, j'avais tellement l'impression d'être en visite que les cassettes se sont arrêtées à la fin de leur cours sans que je m'en rende compte. Les heures passées en leur compagnie ne m'ont pas paru longues. Au contraire, car j'ai pu conclure de cette rencontre qu'il y a plus de mille façons d'aimer son pays et d'apprendre à le connaître.

Grace et Mathieu ont reçu leur formation de base en Haïti, à l'Institut d'Hôtellerie. À leur arrivée à Montréal, Mathieu s'est inscrit en techniques administratives aux H.E.C. de l'Université de Montréal tout en travaillant dans la cuisine d'un grand hôtel de la métropole. C'est à la fin de son séjour aux H.E.C. et en partie pour des raisons pratiques, qu'il a définitivement opté pour une carrière de chef. La reconnaissance de ses pairs,

Henri Piquion

des offres de promotions rapides, ainsi que le manque d'intérêt pour la routine du « 9 à 5 » l'ont certainement aidé à s'orienter. De Montréal, il est allé au château de Montebello où il connaît aujourd'hui des succès bien mérités.

la vraie cuisine haïtienne, une cuisine riche

Ils n'avaient donc aucune raison d'engloutir leurs économies dans un petit restaurant à l'extrémité sud-est de la ville.

Mais à leur avis, la communauté avait (a encore) besoin d'un bon restaurant haïtien qui rompe, sans les exclure, avec les trop communs « griyo », « bannann peze », « diri ak pwa » pour servir « la vraie cuisine haïtienne », une cuisine « inconnue », « méconnue », une cuisine que les Haïtiens « cachent » au monde et à eux-mêmes, une cuisine d'une très grande « richesse » dans sa « diversité », dans sa saveur et dans ses qualités nutritives. C'est une cuisine qui fait « chanter » celui qui sait l'apprécier.

Ils ajoutent que « la communauté a besoin de se retrouver », c'est-à-dire de se reconnaître dans quelque chose qui exprime la créativité de l'Haïtien, son adaptation au sol national et aux caractéristiques particulières des régions. C'est dans cet esprit d'allier l'unité nationale à la variété régionale que Mathieu et Grace satisfaisaient aux demandes spéciales de certains clients originaires du Nord, de l'Artibonite, du Sud ou d'ailleurs quand ils voulaient retrouver à Montréal l'image de la table familiale.

Cuisine et éducation

Plusieurs ont réagi avec un recul de surprise quand ils ont vu du « tchaka » inscrit au menu. Par la suite, ils en ont commandé. Grace et Mathieu pensent que leur restaurant pouvait contribuer à l'éducation des membres de la communauté, et pas seulement des jeunes. L'un de leurs objectifs à long terme en ouvrant « Le Soleil » était la réhabilitation de certains plats de notre « vraie cuisine » qui peuvent être apprêtés de façon à aller sur toutes les tables. Ils le répéteront plusieurs fois : nous avons une « richesse en saveur » que nos préjugés rejettent, que nos enfants ignoreront peut-être toujours.



Ils voulaient aider les Haïtiens à découvrir Haïti. Ils ne se seraient cependant pas contentés d'être des guides pour touristes étrangers dans leur propre pays. Une fois découvertes, les richesses du pays doivent être exploitées. Par les Haïtiens d'abord. Aussi répondaient-ils avec empressement à ceux qui leur demandaient conseils sur la façon de préparer certains plats. Aussi se proposaient-ils d'initier les jeunes à la cuisine haïtienne. Aussi voulaient-ils... Pourquoi énumérer? Ils ne savent pas eux-mêmes tout ce qu'ils auraient voulu s'ils avaient pu tenir encore quelque temps dans ce petit restaurant de la rue Sherbrooke qu'ils considéraient comme une « étape » vers d'autres formes d'implication dans la communauté par le biais de la cuisine. Ils devaient d'abord « se faire connaître ».

Quelque immense soit-elle, une richesse ne s'exploite pas dans la répétition des mêmes gestes. Il faut innover, il faut créer. Installé au château de Montebello, Mathieu a l'avantage de pouvoir confronter la cuisine haïtienne à d'autres cuisines. Il essaie des combinaisons nouvelles, pense à de nouvelles recettes et prêche contre l'utilisation excessive de la graisse, habitude, dit-il, qui nous envoie jeunes et gras au pays des trépassés. Telle liqueur japonaise est-elle d'une composition compatible avec notre « kremas », il les mélange en un dosage judicieux, et cela donne un nectar dont je garde encore le souvenir. ... En somme, Mathieu est un chercheur et un créateur. C'est sans le flatter que ses collègues lui disent : « Chef Mathieu, vous n'êtes pas un cuisinier, vous êtes un artiste. Vous avez bien choisi votre vocation ».

Cuisine urbaine, cuisine rurale

Un artiste n'est jamais qu'un homme enraciné. Mathieu l'a compris, ce qui l'a rendu curieux de la cuisine paysanne, des recettes comme des modes de cuisson et des ustensiles de fortune connus dans nos différents coins de campagne. Comparant la cuisine des villes à celle du paysan, il dira que « la différence est grande. très grande ». Celui-ci est plus économe d'énergie que le citadin, et aussi plus soucieux de préserver les qualités nutritives des aliments [1]. Mathieu utilisera souvent les termes de « richesses » et de « variété » en parlant de la cuisine paysanne. Ce sont cette richesse et cette variété qu'ils ont voulu, sa femme et lui, nous faire connaître en ouvrant le restaurant « Le Soleil ».

Cuisine et société

« Le Soleil » était-il connu ? Je crains que non. Certes, les clients sont venus au début. Ils se sont multipliés. Ils en ont parlé. D'autres sont arrivés. Il y en a tant eu que les chaudrons n'ont pas dérougi pendant six mois. Puis vint la crise, on ne sortait plus.

Qui fréquentait ce restaurant? En premier lieu, des infirmières. Elles venaient en petits groupes, en grands groupes, après une « sortie », pendant « l'heure du lunch », n'importe quand. Elles étaient les fidèles. La crise, avec son cortège de difficultés financières, les a chassées au moment où « Le Soleil » avait le plus besoin de leur clientèle.

En second lieu, des médecins. Certains venaient en passant, commandaient et emportaient. « Le Soleil » était pour eux une adresse plutôt qu'une table ou une ambiance. À l'époque où les infirmières ont disparu, ils ont cessé de passer.

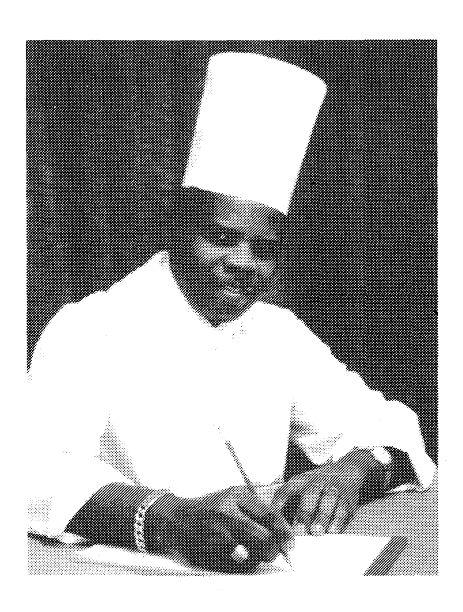
« Les travailleurs des manufactures venaient rarement. N'ayant pas de voiture ils devaient prendre le métro et l'autobus », précise Grace qui ajoute avec réalisme que « la distance était certainement un facteur dans la vie du restaurant ».

Il est indéniable que la crise et la distance doivent être mises en bonne place dans la liste des facteurs qui ont causé l'échec de ce petit restaurant. Cependant, il y a autre chose. La communauté doit être mise en cause, la société haïtienne doit être questionnée dans ses pratiques sociales. Alors que des restaurants haïtiens naissent et meurent tandis que d'autres vivotent très mal avec moins de dix clients par soir, des restaurants vietnamiens se multiplient et prennent racines à Montréal. Pourtant nous sommes ici plus nombreux que les vietnamiens et plus anciens qu'eux dans l'émigration montréalaise. Seraient-ils plus industrieux que nous, plus audacieux et plus rigoureux dans les affaires? Pour acceptable qu'elle soit, cette explication est encore insuffisante.

Il nous faut nous rappeler que le restaurant en Haïti est un lieu de démarcation et d'exclusion sociales. Un lieu d'exotisme aussi. Le restaurant haïtien en Haïti n'est pas haïtien par la composition socio-économique de sa clientèle, n'est pas haïtien par son menu et par son service, n'est pas haïtien par son prix. Cela fait que l'Haïtien mange à domicile sauf quand il s'arrête en passant devant la marchande de « fritay » ou au comptoir d'« akasan ». Manger à domicile n'est pas mauvais en soi. Au contraire. Par contre, les caractéristiques d'exclusion et d'exotisme du restaurant haïtien en Haïti en font un lieu de statut plutôt qu'un lieu de service. Aussi à Montréal irons-nous plus souvent à un restaurant non haïtien qu'à un restaurant de la communauté.

Il est vrai qu'on sort pour se faire plaisir et que *nos* restaurants ne sont pas toujours à la hauteur de nos attentes. Dans ce cas, disons-le, ce sera par amitié. Exprimons nos doléances aux propriétaires. Répétons leur que la musique est trop forte, le service infirme, la lumière trop crue ici, trop sombre là, qu'il y a trop de banderolles au plafond. Etc. Ne cachons pas notre ambition de voir nos restaurants se mettre au pas de Montréal. Ils ne pourront qu'y gagner.

De tous les facteurs qui expliquent l'échec du Soleil nous ne devons pas trop vite exclure notre indifférence collective face aux entreprises haïtiennes de qualité.



Le château de Montebello

« Comme je fais partie du personnel cadre, mon rôle est très diversifié ». Discussions, administration, rédaction de recettes pour les occasions spéciales, préparation de menus, etc. « Mais je ne dois pas oublier que les gens viennent pour bien manger. Cela, je dois le respecter chez eux. Alors, je considère que mon rôle principal est de bien faire à manger ». Pour remplir ce rôle ils sont deux « chefs exécutifs » dirigeant un personnel de 70 employés dont 45 sont directement affectés à la cuisine. Sa fonction amène aussi Mathieu à surveiller et à former les cuisiniers dont certains sont au château depuis 35 ans et plus. Ils ne sont pas tous très méticuleux. « Aussi, je dois leur expliquer quoi faire et comment le faire. La bonne manière, la bonne méthode. Il faut parfois leur répéter la même chose jusqu'à cinq fois. Ils disent que je veux tout faire à la perfection. Mais j'estime qu'il faut respecter la personne à qui l'on donne à manger ». Ce souci de perfection fait de Mathieu un demi-prisonnier au château. Il ne peut en être absent lors des grandes occasions comme les dîners d'État, les réceptions de personnalités ou de délégations étrangères, ou même quand le premier ministre décide de venir réveillonner. S'il est à Montréal, il est rappelé, forcé de renvoyer à plus tard des démarches importantes pour la vie de son restaurant.

Cette vie difficile a son côté positif quand les convives manifestent leur satisfaction et demandent à être présentés aux chefs. Je n'ai pas demandé à Mathieu quel était son meilleur souvenir. Cependant je ne doute pas qu'au lieu de mentionner les félicitations reçues lors du sommet économique des pays industrialisés à Montebello il eût parlé de la surprise d'une délégation japonaise quand elle a constaté que celui qui leur avait servi de si bons plats japonais était noir et Haïtien.

Est-il affecté par des préjugés racistes ? Non. Quoique sensible aux petites mesquineries — « c'est la vie de l'émigré » — Mathieu ne pense pas que les préjugés des uns et des autres sont un obstacle majeur à sa vie professionnelle. « Si vous savez ce que vous faites et que vous faites bien ce que vous avez à faire, vous serez respecté quelles que soient votre langue, votre race et la couleur de votre peau ». Il faut croire que le château de Montebello est un milieu évolué !

Injustice expéditive

L'administration de la ville de Montréal ne respecte pas autant l'effort et le savoir-faire des petites gens. Elle profite au contraire de la faiblesse de leurs moyens de défense pour faire preuve d'efficacité et de rapidité. Le 10 décembre « Le Soleil » devait 301 $ à la Ville de Montréal. Le 5 janvier — le premier jour ouvrable de l'année — le restaurant était fermé, le matériel — évalué par la Ville elle-même à environ 20 000 $ — était saisi et vendu pour la modique somme de 600 $. Tout cela s'est fait en moins de deux heures. Pendant ce temps Grace attendait à un guichet de la Ville pour régler l'arrérage des taxes. On l'a fait attendre avant de lui remettre l'argent. Il était trop tard.

Nous éviterons de nous poser publiquement des questions sur cette affaire qui est déjà devant les tribunaux. Cela ne nous empêchera pas de nous étonner qu'à cette époque de chômage incontrôlé une administration responsable décide de fermer une petite entreprise avec employés parce qu'elle devait 300 $ de taxes. Nous ne pouvons non plus éviter de nous demander qui étaient les acheteurs ? étaient-ils tous des restaurateurs ? comment, par qui ont-ils été informés ?...

Le Soleil se lèvera demain

Malgré les difficultés Mathieu et Grace sont restés debout ; ils n'ont rien perdu de leur enthousiasme ni de leur confiance en l'avenir. Grace est un peu plus ébranlée : c'est elle qui a géré le restaurant quotidiennement pendant que son mari travaillait à Montebello. Quant à Mathieu, il est catégorique : « Le Soleil se couche, mais il se lèvera demain. Pas à l'est, cette fois. En plein centre. En un point stratégique d'où il pourra briller pour toute la communauté haïtienne ».

Il termine notre rencontre en lançant un appel aux membres de la communauté. Il pense que les entreprises haïtiennes continueront à péricliter tant que les Haïtiens ne se seront pas impliqués dans le développement de celles qu'ils auront jugées bonnes. ●

H.P.
30 mai 1983

Notes

[1] Même si notre conversation a longtemps porté sur « la cuisine haïtienne », nous n'avons à aucun moment essayé d'évaluer quelle proportion d'Haïtiens ont accès à cette cuisine. Paysans ou citadins, ils sont minoritaires, nous le savons tous, dans notre pays de meurt-de-faim. Si tout le monde ne connaît pas les statistiques de notre misère, personne n'est excusable d'ignorer le désespoir des « boat-people ».

[2] « Le Soleil » se lèvera-t-il une autre fois à Montréal ? Je viens d'apprendre le déménagement prochain de Mathieu et Grace pour Montebello. Ils partent définitivement de Montréal.

Disque :
Fayolle Jean dit
Symphonie pour une cellule
Vol. 1
Productions Variashow Canada
C.P. 543, succ. Bourassa, Montréal, H2C 3A6

Érotisme et gourmandise

Dany Lafferrière

Ce sont des choses qui n'arrivent qu'une ou deux fois dans une vie. Je devais coûte que coûte remettre le lendemain cet article. Une sorte de portrait de pied du chef-cuisinier Mathieu Lecor. Je lui ai téléphoné. Il m'a dit de venir. Son restaurant « Le Soleil » est à l'autre bout du monde.

Il m'a accueilli à la porte. Il est très grand, Lecor. Un visage poupin, une bouche gourmande, un début de bedaine et ce rire gras, enfin toutes choses n'appartenant qu'aux très grands chefs.

Je n'aurais pas totalement confiance en un chef-cuisinier svelte. La nourriture étant affaire de rondeurs, de bosses et de lignes souples. Enfant, je contenais déjà très mal un désir vorace de mordre les angelots des images saintes.

Trêve de tout cela, j'étais là pour une interview. Je sortis donc mon matériel. Il ne restait que deux ou trois clients. Le temps de prendre un appéritif, nous étions déjà seuls. Mathieu Lecor, une très jeune fille et moi.

Lecor m'a aimablement demandé si je voulais passer à autre chose. Le plat suivant. Je bafouillai un peu. Ce n'est pas tous les jours qu'on se fait inviter ainsi, à la bonne franquette, par un monsieur qui a nourri la Reine. La jeune fille pubère qui nous servait ressemblait à cette précoce geisha que j'ai vue dans une peinture de Utamaro.

Lecor est un joyeux luron plein de verve. Je l'écoutais me raconter ses débuts aux Gonaives (vieux bastion de la cuisine artibonitienne) du temps qu'il tenait un restaurant sur la Nationale. Je l'écoutais avec dans la tête les chants des paysans courbés le long des interminables rizières, à l'heure méridienne. Je l'écoutais tout en regardant la nuque pure de la jeune fille occupée au comptoir à couper un oignon en fines tranches.

Lecor m'a quitté pour la sauce. Ah... la sauce.

On dit que quand un type meurt, il revoit, à son agonie, sa vie au ralenti. Je revoyais comme dans un mouvement accéléré de vieux film muet des années 30, tout ce que j'ai pu avalé durant ma malheureuse vie. Toutes les aggressions perpétrées contre mes papilles gustatives. Ma langue que j'ai traitée comme un fouet. Dire que cette masse molle qui peut devenir ferme tel un muscle bandé est le maître d'oeuvre du goût. La voûte, ce palais. Ceux qui n'ont pas goûté ce rhum-punch (en faisant claquer leur langue) ne pourront avoir qu'une idée bien pauvre du mot Palais.

Cette nuit m'apparaissait bien comme une des rares formes concrètes du bonheur.

La jeune fille s'est penchée pour me servir et ses seins ont sucé alors mon regard.

J'étais pris entre deux vrais feux. Un diable qui me disait d'y aller et l'Ange m'adjurant de manger lentement de manière à savourer chaque bouchée.

Je plongeai, la tête la première, dans le plat.

Dans le menu du chef Lecor : queue de langoustine en selle à l'haïtienne, homard en broche servi sur riz créole, salade d'avocat de cresson et de coeurs de palmier avec vinaigrette au citron et morue salée avec banane boucanée. Hum...

Dessert : banane au rhum.

Je refis surface deux heures plus tard pour voir la jeune fille déjà de l'autre côté, essayant de placer un verre sur une étagère, le corps mince tendu comme un arc. Le désir est svelte.

La plupart des gens meurent après une soirée pareille, je suis ignominieusement toujours en vie.

Le nouvel énoncé politique du récit haïtien (II)

Voir Collectif Paroles n° 22

Mais ce n'est pas tout de décrier le régime actuel qui, du reste, n'est pas un accident de l'histoire. Au cours de ses cent soixante-dix-neuf années d'indépendance, Haïti n'a connu qu'une succession presque ininterrompue de dictatures incompétentes et cruelles. Qu'une telle faillite politique mérite d'être dénoncée, rien de plus incontestable. Cependant, les écrivains savent aussi que le peuple lui-même n'est pas composé que de héros. Il ne s'agit donc pas, car cela serait stupide, de le faire passer pour un parangon de vertus, c'est-à-dire de le montrer jouant toujours le beau rôle. Au contraire, le texte s'acharne le plus souvent à décrire l'existence infernale que mène le zombi, sans nullement chercher à minimiser et, encore moins, à dissimuler les faiblesses de celui-ci.

Tandis que Postel se livre honteusement à la « soulographie », Marco (de *Moins.*) inconsolable après l'exécution de sa fiancée Paula, sombre dans la névropathie et en meurt finalement. Faut-il parler ici de défaillances inhérentes à la nature humaine ou de faiblesse de caractère ? Le fait est que la plupart des héros trahissent une tendance au déséquilibre mental dont on a de quoi être alarmé, considérant qu'il s'agit de révolutionnaires fiers, conscients de leur mission et bien entraînés pour la lutte. Il vaut la peine de mentionner d'autres cas illustres. Tel celui de Claude (de *Mém.*) qui lui aussi accusera les signes fatals à son retour du Fort Dimanche, célèbre prison de Port-au-Prince. De même, le narrateur du *Nègre crucifié* se plaint-il interminablement de la « cervelle fêlée » (p. 125) que lui a causée la bastonnade impitoyable des bourreaux : « Elle est un paquet de désordre, ma conscience » (p. 11) ; « je déparle » (p. 12) ; « mon personnage [...] se décoiffe. En se décoiffant, il déracine ses cheveux. La folie le prend. Il fait des grimaces et mange du bois. » (p. 19) « Si tu prenais, lui dit une voix, la

par Joseph Ferdinand

route de l'asile des fous ? » (p. 55) Comme par hasard, ce seront les termes même qui serviront à décrire la condition mentale (présumée ici) de Postel : « Ah, je lis dans vos yeux que je suis devenu fou ! "[...] il a perdu ses facultés [...] : il est cinglé, maboul, bon pour l'asile des fous." » (*Mât.,* 30)

Évidemment, des tares dont se trouve marqué le zombi, les plus dégradantes ne sont pas les balafres physiques et mentales héritées de son passage en prison. Les rescapés des geôles du gouvernement sont comme des soldats qui reviennent de la guerre : leurs blessures constituent une moisson de lauriers. Aussi ont-ils droit à l'admiration et au respect. Or, il existe une autre forme d'aliénation vraiment avilissante parce qu'elle implique, celle-là, la participation de l'individu au processus de la dégradation de son être, l'acceptation de *jouer le jeu,* fidèle à l'attente du zombificateur. C'est le stade suprême de la zombification, ce que Barbotog, l'homme de main principal du Président, appelle triomphalement : « La zombification par soi-même. » (*Mât.,* 12) En général, le zombi est gardé à vue et dépouillé de sa lucidité par crainte qu'il ne se rebelle contre sa condition. Ici, le système est parvenu à un tel degré de cristallisation qu'il ne s'estime plus contraint de gaspiller son énergie à caporaliser les consciences. L'état de peur panique sévissant en permanence dans le pays des Duvalier garantit la docilité du peuple zombifié [14]. Par instinct d'autoconservation, on se fait lâche, bas, plat ; on vend son âme au diable, on piétine les vertus civiques. Le romancier, en relatant ces actes, ne peut contenir sa colère : « Sécurité ! Sécurité ! ce qui me révolte, c'est notre passivité devant les crimes, les injustices » (*Mém.,* 15), s'écrie Phelps par la bouche de Claude. À quoi fait écho cette rageuse objurgation du narrateur du *Nègre crucifié :* « Fais un geste, tonnerre, pour voir enfin la lumière ! Fais un geste » (p. 28), car « que c'est cochon papa d'accepter, sans te révolter, tes hémorragies » (p. 30).

Sagement retranchée derrière la prudence du discours indirect, cette colère n'est pas moins perceptible ni moins obsédante chez les auteurs vivant en Haïti. Frankétienne ne fait pas mystère de la haine que lui inspire la séquestration mentale de Klodonis, héros de *Dézafi* [15]. Il arrive même parfois que le langage se donne des libertés qui nous étonnent par leur témérité. Ceci représente un sérieux pas en avant

en comparaison avec l'époque d'or du *papadocquisme* durant laquelle, comme se le rappelle le poète, la loi du silence était absolue :

Entre la liane des racines
tout un peuple affligé de silence
se déplace dans l'argileux mutisme des abîmes
et s'inscrivant dans les rétines
le mouvement ouateux a remplacé le verbe
[...]
O mon Pays si triste est la saison
qu'il est venu le temps de se parler par signes [16]

À cette époque où l'Haïtien n'avait que le muet truchement des « signes » pour extérioriser son dégoût du régime, Colimon aurait-elle osé reproduire si fidèlement le monologue inspiré à Rézia Régulier par l'assaut de l'armée contre le lycée de Ti Tonton et dans lequel, « consumée de révolte » (*Fils.*, 195), imprégnée de « l'ardeur guerrière » et de la mystique « de justicier » (p. 194) de Ferdinand Daguerrand, « son fiancé défunt », l'héroïne rumine des projets de rébellion armée ?

« Regardez-les, ces capons ! Ça se dit des hommes et ça court comme des rats au moindre bruit. On voit bien que ce sont des êtres nés sous l'Occupation [américaine, 1915-34]. Ça n'a pas connu le temps de l'Haïtien intégral, le temps où le sifflement des balles était monnaie courante. Ils ont peur ! Peur de quoi ? Je vous le demande ? Ils ne veulent même pas se rendre compte de ce qui se passe. Moi, il faut que je sache. Moi, si je ne me retenais, j'aurais décroché un fusil et je me serais mêlée aux passants ! » (p. 194-95)

Le « capon » est donc un objet de mépris universel. Et le romancier ne rate jamais aucune occasion de l'accabler d'injures, le ravalant, suprême affront pour l'Haïtien, au niveau de certains animaux. Ainsi les « rats » de la prude Rézia voisinent dans le même espace métaphorique avec le grossier « cochon » d'Étienne et n'inspirent pas une moindre répulsion. Pour Phelps qui préfère les chats aux chiens, êtres « flatteurs et sans dignité » (*Moins.*, 107) :

Nous sommes un peuple de chiens. Nous aboyons pour rien. Hors de propos. Après notre ombre. Pour le plaisir de faire du bruit, d'ameuter tout un quartier. Mais il suffit que quelqu'un se baisse, qu'il fasse seulement le geste de ramasser une pierre pour nous la lancer, et aussitôt nous fermons notre gueule. La paix revient, nous nous terrons sous la table, la queue entre les pattes.

Chez Phelps, tout particulièrement, cette question semble tourner à l'obsession ; elle hante d'un bout à l'autre son univers romanesque (et poétique). Et qu'est-ce, après tout, que *Mémoire en Colin-Maillard* sinon le roman d'une *chute* provoquée par un hypothétique acte de lâcheté : parler sous l'extrême torture, dénoncer malgré soi des camarades de lutte ? Il saute aux yeux que Claude (c'est de lui qu'il s'agit) n'a pas, vis-à-vis de son acte, l'attitude transcendante du héros camusien, étant trop crispé, trop dramatiquement enfoncé dans sa culpabilité pour ressembler à un Jean-Baptiste Clamence [17]. Car, ne l'oublions pas, dans l'existentialisme à la Camus : « La lutte elle-même vers les sommets suffit à remplir un coeur d'homme. Il faut imaginer Sisyphe heureux [18]. » Pour Claude, il est condamné (s'est condamné, de préférence) à ne jamais l'être.

Ce qu'il convient surtout de souligner ici, c'est l'intransigeance étale de Phelps sur cette matière. Aucune circonstance atténuante ne peut justifier pour lui le désengagement ou le défaitisme à ce stade dramatique de la lutte. La liste des proscrits ne cesse de s'allonger et les anathèmes de se répandre en flots sous la cognée de sa plume vindicative. « Nous ne sommes que des bourriques qu'on fait avancer à coups de pieds. [...] il n'y a plus d'hommes dans ce pays [pensons au monologue de Rézia] » (*Mém.*, 15). L'espoir est désormais l'apanage exclusif des tout petits, les seuls à posséder encore de la dignité, leur conscience étant immaculée. En effet, lisons-nous (et l'on doit être attentif à l'impact psychologique des inlassables répétitions du texte) :

Le Clown [personnification des valeurs impérissables de la nation] ne fréquentait que les Enfants du Domaine. Jamais il ne s'adressait aux adultes, aux professeurs. Il les détestait et répétait qu'ils n'étaient pas des hommes, mais des animaux qui se laissaient mener à coups de bâton par N'a qu'Un Oeil [sobriquet péjoratif de Duvalier]. (p. 92)

La rébellion armée est, évidemment, le « geste » que le *nègre crucifié* attend de son père et que le discours romanesque magnifiera. Mais le peuple, pour sa part, optera pour une voie moins héroïque, celle de l'exode, c'est-à-dire du désespoir. Déjà en 1977, peu avant le déferlement des « boat people » sur les côtes de la Floride, Georges Anglade évaluait le nombre des émigrés à un million environ [19], ce qui représente le cinquième de la population du pays. Or, que ce soit à New York, à Miami, à Montréal ou aux Bahamas, la mésaventure de ces nouveaux-venus qui, dans la plupart des cas, n'ont pu franchir les frontières qu'en usant de procédés jugés illégaux (quand ce n'était pas par simple effraction), et qui, pour cette raison, subissaient toutes sortes de vexations aux mains des agents d'Immigration, leur mésaventure, disons-nous, a porté atteinte à la fierté nationale des Haïtiens tant de l'intérieur que de l'extérieur. Un tel trauma, cela va sans dire, ne pouvait manquer de produire des échos dans la production littéraire d'aujourd'hui.

Empruntons à Colimon cette réflexion qui mène sans détour au coeur du débat passionnant (passionné aussi) qui se poursuit depuis quelque temps sur ce que nous avons appelé la *psychose de l'exil* du peuple haïtien : « Nous appartenons à une époque où [...] l'on croit fermement que s'installer hors de son pays est une forme de résurrection. » (*Chant.*,130) La question n'est donc plus de savoir qui émigre mais pourquoi tout le monde en Haïti cherche le salut hors de la terre natale. *Le Chant des sirènes* se révèle à ce sujet un texte de référence indispensable. À travers un fouillis de tableaux extrêmement variés et vrais où l'on voit défiler toutes les couches sociales de la population, Colimon confie le résultat de son observation et manifeste à le faire un plaisir ambivalent — son humour éternellement présent étant sans doute un compromis entre la colère et la surprise. C'est que, au terme de son exploration, elle n'apporte rien de rassurant sur la santé civique de son peuple. Voici, par exemple, un extrait d'une lettre : « Désira, maman Dédée ! cela fait sept ans que je pourris dans cet exil loin de tous les miens [..]» (P. 144) La petite fille qui écrit cette phrase vit en Haïti et sa mère, la destinataire de la lettre, à New York. On comprend alors la gravité du scandale. Dans cette Haïti rongée par tous les maux, écrasée sous les bottes de l'affreuse

dictature, le concept de l'*exil* subit un avatar qui apparaîtra aux consciences saines comme un monstrueux sacrilège, un attentat iconoclaste contre les valeurs et les mythes sur lesquels est érigée la mystique de la nationalité. Ici est l'enfer; là-bas, c'est « la terre promise » (p. 17). « Quel pays béni, bon Dieu[20] ! [poursuit la petite fille parlant des États-Unis] Ici, rien de tout cela ! » (p. 139) Ce serait perdre son temps que d'essayer de lui expliquer le genre de vie misérable que cette *bienheureuse* maman mène dans la géhenne newyorkaise. Voyager c'est, avant tout, fuir la misère du sous-développement de chez soi (misère politique autant qu'économique) pour aller *habiter un séjour* mythique où l'accès au bonheur n'est soumis à aucune retriction :

Là tout n'est qu'ordre et beauté,
Luxe, calme et volupté [21]

Par cette référence baudelairienne, Colimon veut encore souligner que tous les départs ne sont pas motivés par des besoins essentiellement matériels. Les bourgeois nantis mais désoeuvrés s'en vont pour le plaisir de s'en aller, « attirés par le grand large ! » (p. 108), parce qu'ils s'ennuient dans l'exiguïté de l'île ou qu'ils y étouffent, faute d'y trouver les moyens d'assouvir leur appétit de savoir ou leurs fantaisies bourgeoises. Mais qu'on ne se laisse pas tromper par l'apparence : la petitesse de leur personne qui demeure rivée implacablement à ses attaches terriennes évoque plutôt une caricature du rêve symboliste. C'est par des chemins opposés qu'on pénètre dans l'espace du « grand large » de Baudelaire.

Plus subjectifs comme toujours dans leur façon de cerner la réalité haïtienne, les écrivains de l'émigration fondent leurs discours sur des facteurs qui éclairent leur propre cheminement intérieur. Si le héros du *Mât de cocagne* rejette au dernier moment la solution du voyage pour avoir entrevu, dans l'épreuve du mât suiffé, une occasion *in extremis* de « recouvrer l'estime de sa patrie » (p. 30) tout en procédant à sa dézombification, Phelps l'accueille, lui, comme une escale d'où l'on revient plus fort, plus décidé que jamais à accomplir « les gestes nécessaires » (*Mém.*, 153). « Que puis-je leur [aux camarades révolutionnaires] apporter maintenant ? avait demandé Benoît. La seule chose que je pourrais donner de valable c'est ma vie, mais seulement au sein d'une lutte armée. D'une résistance violente et non passive. » (*Moins.*, 109) Le « geste » de s'en aller dérive d'un acte réfléchi, rationalisé. Benoît ne *fuit* pas, il *part*, après avoir soupesé intelligemment le pour et le contre de la décision. Ainsi il peut, sans rougir, déclarer à ses camarades : « Voilà pourquoi *il me faut* partir, *il me faut* [c'est nous qui soulignons] m'en aller. » (p. 110). C'est une retraite stratégique.

La position d'Étienne est plus difficile à pénétrer. Cela se comprend : cloué entre les quatre murs de son cachot, le personnage du *Nègre crucifié* ne veut que rêver du voyage, contrairement à Postel ou à Benoît qui disposent du pouvoir de déterminer leur sort. Or, à lui comme à eux, les circonstances imposent la nécessité de redéfinir leur stratégie de combattant par rapport à l'attirance sécurisante de l'ailleurs. Mais tandis que ceux-ci tiennent à présenter leur choix comme un acte de prévoyance politique qui témoigne de leur fidélité immuable à la cause de l'opposition, lui, en revanche, se replie sur lui-même (complexe de prisonnier, sans doute), incapable de décider si son « geste » doit obéir à sa seule rancoeur ou à son instinct de révolutionnaire. Il le sait : « Dans ce pays, il n'y a pas de place pour les hommes honnêtes. » (p. 58) Que faire alors ? « Il va lui aussi partir. S'il ne part pas, c'est alors qu'il va être un nègre zombi aux yeux des nègres zombis. » (p. 134) En définitive, l'amour charnel du pays, le sens obscur de sa responsabilité de militant semblent l'inciter à changer d'avis : « Je ne dois pas partir, dit-il. Les blancs font leur pays. Je dois aussi faire mon pays. » (p. 135) L'idée est on ne peut plus noble ; et malgré son allure abstraite (d'ailleurs ce ne peut être ici qu'un jeu de l'esprit, le héros se trouvant en prison) contrastant si clairement avec la lucidité raisonneuse de Benoît, elle illustre avec éloquence la détermination de ceux qui professent avec Bertrand (lui aussi de *Moins l'Infini)* que les combattants qui *élisent* de partir, quelles que soient les raisons avancées — « supercherie calculée des mots », prononce Jean-Claude Fignolé [22] — font « fausse route » (*Moins.*, 111).

Détermination, disons-nous : mais est-ce vraiment le mot qui convient ? Ce mot ne recèle-t-il pas une présomption marquée au coin de la jactance la plus vaine ? La notion de la relativité des jugements est chère à Phelps : « Mais y a-t-il de vraies réponses ? ce n'est pas comme en mathématiques où un et un font toujours deux. » (*Mém.*, 75). En effet, ironie des choses, le même Bertrand devait lui aussi *choisir* sous peu le chemin de l'exil : « Jeudi, s'il n'est pas refoulé à l'aéroport, s'il n'est pas arrêté au dernier moment, Bertrand partira à son tour. » (*Moins.*, 111) Phelps s'interroge sur les raisons d'un tel choix et ses interrogations sont d'autant plus angoissantes qu'il sait qu'il ne peut pas y avoir de « vraies réponses » :

> *Sauvetage individuel ? Abandon ? Fuite ? Qui pouvait les condamner, les juger ? et à quel titre ? Auraient-ils été plus utiles, plus efficaces ici dans cette ville qui se couvre de plus en plus de cendre et de ténèbres ? où la peur et la résignation deviennent de plus en plus monnaie courante ? où tout, le geste le plus simple, l'acte le plus banal, se déroule sur un arrière-fond de terreur et de sang ?*

Est-il vrai que personne ne les juge ni ne les condamne ? Tout le monde ne partage pas l'opinion de Phelps. C'est là, on le voit, un dilemme fort embarrassant dont les effets à retardement, s'ils ne sont pas jugulés à temps, peuvent se révéler très coûteux pour l'esprit de cohésion du peuple haïtien. En attendant, on continue de débattre la question avec passion, quelquefois avec animosité, l'index pointé en signe d'accusation. Fignolé a peine à contenir sa colère : « Je me laisse persuader que le dépaysement de moi-même me force à l'enracinement dans mes propres paysages. La confusion est redoutable. Je dis mystification. Consciente, encore, d'une intelligentzia qui, pour avoir failli, cherche à légitimer la fuite, la démission en les expliquant par des arguties [23]. » Ces mots donnent une idée de la profondeur des ressentiments car, de leur côté, les protagonistes du voyage ne sont pas moins fortement enracinés dans leur conviction. Il est évident que nul ne peut se targuer de détenir le monopole du patriotisme sans susciter des doutes sur sa condition mentale.

Nous aurions du mal à situer le *crucifié* d'Étienne dans le cadre de ce débat. Loin de s'arrêter là où nous l'avons laissée, son aventure se fait de plus en plus complexe et déroutante. Apaisant subitement le feu de son prosélytisme révolutionnaire pour le rallumer sitôt après (en attendant que se présente l'occasion d'un nouveau reniement, puis d'une nouvelle crise de ferveur patriotique), le prisonnier se laisse enfoncer

dans une dépression furieuse où il n'arrive plus à distinguer entre le bourreau zombifiant et les victimes zombifiées, les flagellant tous d'un égal mépris pour les avoir jugés également responsables de ses souffrances et de la dépravation séculaire de « cette chienne de patrie, cette bouzin [putain] de patrie, si bouzin qu'elle débauche les adolescents qu'elle fait payer avant même qu'on se déshabille » (*Nègre.*, 45). « Non [s'écrie-t-il]. Vaut mieux avoir des hémorroïdes que d'exposer ses forces à la défense d'une patrie de nègres savants et non de nègres sales. » C'est le comble de la confusion. Part-il ? Ne part-il pas ? Pourquoi ces incessantes fluctuations du moi ?

Il est clair que nous avons affaire à un être tourmenté, atteint de schizophrénie, et qui cherche désespérément à s'accrocher à quelque chose, comme pour conjurer la brutalité du présent. Toute pensée germée dans sa « cervelle fêlée » reflète un désir incoercible de percer la paroi de sa dure réalité. Par conséquent, l'acte de voyager possède, en son cas, une fonction thérapeutique essentielle. C'est peu de dire que sa condition de prisonnier ne lui permet que de rêver de voyage, il faut aussi comprendre qu'il ne survit que par ce rêve où le passé et l'avenir, se confondant en une unique articulation, noient l'horrible présent sous un flot d'images éblouissantes : « Tant de souvenirs m'emppêchent de trépasser » (p. 104), dit-il. Nous voici alors loin des affirmations altruistes du discours révolutionnaire. À force de *rêver pour survivre,* le héros prend goût au délire de son imagination, à la fascination de l'écriture démiurgique, en un mot, à la volupté de l'état poétique qu'il célèbre avec un tel enthousiasme lorsqu'on le voit, à l'orée de l'aventure, s'émerveiller de n'avoir « JAMAIS VU AUTANT D'ÉTOILES DANS SA VIE [souligné dans le texte] » (p. 150). Installé dans sa cellule comme sur le *bateau ivre* de Rimbaud, pourra-t-il dès lors échapper à la tentation de ne vouloir désormais *vivre que pour rêver* ? — condition si agréable qu'elle semble cautionner, pour ne pas dire disculper (je préférerais « désincriminer ») le viol politique qui l'a engendrée. Dans le « pays-prison » (*Moins.,* 176) qui est le sien, tant que les choses ne changent pas — et elles n'ont malheureusement pas l'air de changer —, le *nègre crucifié* éprouvera toujours le besoin de réinventer à chaque fois son odyssée, passant son temps à « s'imaginer des situations qu'on aimerait vivre, des états de conscience qu'on aimerait avoir » (p. 125) et se délectant à ce jeu.

On remarquera que les héros de Phelps aussi adorent la sensation de l'enivrement poétique. C'est pour eux le meilleur antidote contre le poison d'« une réalité de plus en plus brutale, de plus en plus féroce » (*Moins.,* 78). Les raisons semblent donc être les mêmes que chez Étienne. Mais tandis que celui-ci, par nécessité et par choix, s'installe irréversiblement dans l'évasion, la poésie reste pour ceux-là — ce que le voyage représente pour Benoît — une escale où le militant tue agréablement le temps en attendant le moment propice de passer à l'attaque. « L'action, Paula, l'action. Et quand le moment n'est pas propice aux actes : le dépaysement ! », explique Marco.

En définitive, que l'on s'évade avec le héros d'Étienne, que l'on choisisse l'exil ou que, faute de pouvoir agir, on se *dépayse* en Haïti même, le résultat, sur le plan pratique, est le même : c'est le gouvernement qui gagne à tous les coups. sa politique *d'abêtissement* du peuple, dénoncée avec indignation dans le discours romanesque, semble triompher sans coup férir, comme Barbotog l'avait prévu lorsqu'il définissait le principe de « la zombification par soi-même ». Nous voilà donc parvenus à l'extrême limite du désespoir. Si les étoiles brillent d'une telle luminosité à la fin du récit d'Étienne, c'est justement parce que la nuit n'a jamais été aussi noire. Le *voyage* a conduit l'homme à la dernière étape, *au bout de la nuit,* comme dirait Céline, et la mort est accueillie comme une délivrance.

Pour quelqu'un comme Étienne qui ne cache point la profondeur de ses convictions religieuses (« je crois [...] en Dieu, mon univers, mon poison », écrit-il dans *Dialogue avec mon ombre* [24]), irrésistible est la tentation d'exploiter l'imagerie biblique pour décrire la *passion* du peuple haïtien. « Crucifié, je le suis » (*Nègre.,* 30), se lamente son héros. Et le récit se déroule inlassablement dans la trajectoire allégorique dessinée par le titre *Le Nègre Crucifié.* Même tendance chez Colimon à recourir au symbole religieux pour mieux dramatiser la condition d'existence de ses créatures. Par leur horrible délabrement, les « mains de cette mater dolorosa » (*Chant.,* 75) qu'est Madame Josaphat Numitor, « révélaient un long cheminement vers l'on ne sait quel Golgotha ». La même montée que Postel devra gravir, cloué à « cet arbre [— croix] enduit de souffrance noire [qui] résume le calvaire qui va du Pont-Rouge [place où, le 17 octobre 1806, fut assassiné Dessalines, fondateur de la nation haïtienne] à Zoocrate Zacharie [surnom de Duvalier dans le roman] » (*Mât.,* 62-3); lui Postel que, un peu plus loin, le *loa* (dieu vaudou) interpellera ainsi : « [...] toi qui portes la couronne d'épines du Christ » (p. 112). Et ces références sont d'autant plus frappantes ici que Depestre, par conviction idéologique, n'est pas de ceux qui se laissent gagner par l'effervescence mystique.

Inventoriant le registre des couleurs dont ces auteurs se servent habituellement pour dépeindre l'expérience infernale du zombi, on aboutit à une double constatation. Tout d'abord, on y relève une surabondance de teintes sombres. Cela ne surprend pas. Mais il y a plus : on découvre encore que le goût de peindre y est presque toujours solidaire du besoin de signifier, de faire écho. L'image privilégiée est celle qui éveille

Rectificatif

Littéralité

Toute une partie du texte publié sous ce titre (Voir Collectif Paroles, *N° 22, mars-avril 1983) est malencontreusement restée sur les galées. Nous nous en excusons auprès de l'auteur et de nos lecteurs. Voici, pour leur information, la partie manquante :*

(sur : J. Michael Dash, Litterature and ideology in Haiti, 1915-1961, *Barnes & Noble Books, New Jersey, 1981.*

Voici là un beau livre. Et je dirai simplement, rectifiant et prolongeant parfois les lignes de crête, pourquoi tant aimé.

des résonances dans la psyché du lecteur, le portant ainsi à prendre conscience que les choses tournent mal autour de lui, qu'il est assiégé de partout par « la grande noirceur » de l'époque et qu'il ne dépend que de lui, de la force conjuguée de tous, pour faire jaillir le jour de ces ténèbres. Car l'état de zombi n'est pas éternel ; la bataille pour la dézombification doit être entreprise et gagnée, les textes ne manquent jamais de le souligner fortement. En effet, pour désespérée que soit l'épreuve — montée pénible vers la Golgotha ou « descente aux enfers [25] » non moins accablante —, le sens prolongé de la métaphore certifie qu'elle dispose dialectiquement du pouvoir de neutraliser sa propre négativité. La brûlure de l'enfer évoque en même temps son contraire éblouissant qui dit le jaillissement orphique vers la lumière reconquise ; et pardelà la passion du « Christ noir » (*Nègre.*, 105) se trouve célébrée la promesse infaillible de la rédemption nationale.

À suivre

Notes

[14] On doit lire à ce sujet le premier chapitre du roman *Mourir pour Haïti ou les croisés d'Esther* (Paris, Éditions L'Harmattan, 1980), où Roger Dorsinville offre un aperçu magistral de « cette panique des âmes » (p. 9). Une bonne partie de ce roman traite des blessures psychologiques infligées au peuple haïtien durant le processus de la zombification.

[15] Frankétienne, *Dézafi*, Port-au-Prince, Les Éditions Fardin, 1975.

[16] Anthony Phelphs, *Mon Pays que voici suivi de Les Dits du Fou-au-Cailloux*, poèmes, Paris, Pierre J. Oswald, 1968, pp. 32-34.

[17] Rappelons ces propos de Jean-Baptiste Clamence : « Tenez, après tout ce que je vous ai raconté, que croyez-vous qu'il me soit venu ? Le dégoût de moi-même ? Allons donc, c'était surtout des autres que j'étais dégoûté. Certes, je connaissais mes défaillances et je les regrettais. Je continuais pourtant de les oublier, avec une obstination assez méritoire. » (*La Chute*, Paris, Gallimard, 1956, p. 81.

[18] Albert Camus, *Le Mythe de Sisyphe*, Paris, Gallimard, 1967, p. 166.

[19] Georges Anglade, *Mon Pays d'Haïti*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1977, p. 2.

[20] Tel aussi le titre d'une pièce de théâtre inédite de Fritz Dossous, *Nan Péyi Bon Dié* (Au Pays du Bon Dieu), pièce qui a été représentée pour la première fois à Boston en mai 1980.

Le théâtre populaire haïtien exploite beaucoup ce thème : on arrive aux États-Unis croyant débarquer au paradis. Mais on ne tarde pas à perdre ses illusions.

[21] Vers tirés du poème « L'Invitation au voyage » des *Fleurs du mal* de Beaudelaire et cités par Colimon.

[22] Jean-Claude Fignolé, *Voeu de voyage et intention romanesque*, Port-au-Prince, Les Éditions Fardin, 1978, p. 56.

[23] *Ibid.*

[24] Gérard Étienne, *Dialogue avec mon ombre*, Ottawa, Éditions Francophones du Canada, 1972, p. 96.

[25] Image rimbaldienne à laquelle Étienne se réfère à maintes reprises, textuellement, pour décrire le désarroi de l'époque. On la trouve dans *Le Nègre crucifié* et surtout dans *Dialogue...*

collectif paroles

revue culturelle et politique haïtienne — Bimestrielle
nº 23 — mai/juin 1983

Éditeur
Les Éditions Collectif Paroles Inc.

Rédacteur en chef
Claude Moïse

Rédactrice en chef adjointe
Marie-Josée Glémaud

Comité de rédaction
Yves Flavien
Marie-Josée Glémaud
Cary Hector
Daniel Holly
Micheline Labelle
Claude Moïse
Émile Ollivier
Henri Piquion
Pierre Simon

Collaborateurs
Gérard Baptiste
André Bellamy
Etzer Flavien
Serge Larose
Charles Manigat
Max Manigat
Leslie Péan
Charles Pierre-Jacques
Elder Thébaud
Frantz Voltaire

Administration
André Bellamy
Jean-Claude Michaud
Carlo Moïse
Frantz Raphaël

Gestion, abonnements, information, publicité
Jean-Claude Michaud
(514)353-4146

Graphisme/Illustration
Gérard Baptiste

Composition et montage
Composition Solidaire Inc.

Collectif Paroles Inc.
Boîte postale 6
Station Outremont
Outremont (Québec)
Canada H2V 4M6

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque d'Ottawa
2er trimestre 1983

Port payé à Montréal
Courrier de 2e classe
Nº 5562
juin 1983

La même longe de douleur
(Sur une étude de Guy-Claude Balmir et un texte d'Aimé Césaire)

par Émile Ollivier

Avis aux amateurs de sources : ils se réjouiront d'apprendre que Guy-Claude Balmir vient de publier aux éditions Payot, un maître-livre : *Du chant au poème, essai de littérature sur le chant et la poésie des noirs américains*.* Il est question non seulement d'une rencontre fécondante de deux civilisations, mais de nous.

Nous ? Noir de la traite, Noirs de la grande trouée qui avons rencontré dans les conditions que l'on sait, les héritiers de l'Europe en Amérique bien avant de connaître l'Europe.

Avis aux admirateurs de Césaire. Des éditions du Seuil**, nous arrive *Moi, laminaire,* après un silence de plusieurs années du célèbre député martiniquais et maire de Fort de France. L'heure d'un premier bilan est marquée et l'on y fait le compte « des espoirs réalisés et des réveils demeurés rêves le long du chemin parcouru. »

Ces deux livres entretiennent, à mon avis, des rapports de parenté : du chant et de la poésie populaires des Noirs américains à la parole vive de Césaire, ne serait-ce point « la même longe de douleur » qui laisse ses traces dans nos mémoires laminées ? « La violence de ma rencontre avec l'Europe, déclarait récemment Baldwin [1], a fait de moi un noir : c'est ce que l'Europe a dit. Mais la violence de cette rencontre a aussi fait de l'Europe un blanc. C'est très dur d'être un blanc ! C'est, en fait, impossible, sans ce témoin indispensable, cette créature contrainte à être un noir selon les critères du blanc. » Ces deux livres parlent de la violence de cette rencontre et de ce qui en résulte : un mode d'expression d'une rare originalité, hors de tout doute, efficace et libérante.

* Guy-Claude Balmir, *Du chant au poème, essai de littérature sur le chant et la poésie populaires des noirs américains,* Payot, Paris, 1982.

** Aimé Césaire, *Moi, laminaire...* Seuil, Paris, 1983.

Guy-Claude Balmir, le sourcier

Guy-Claude Balmir est Haïtien. Il a enseigné le français, l'anglais et la littérature néo-africaine à l'Université de Picardie et dans plusieurs universités américaines dont Princeton. Dans son ouvrage *Du chant au poème,* l'auteur explore et arpente une brèche née de la rencontre de deux cultures, celle de l'Europe qui dans le contexte de la conquête de l'Amérique [2] s'est révélée une entreprise d'aplatissement, de réduction de l'Autre au Même, celle de l'Afrique qui pour subsister eut recours au masque, au double, au travestissement, à la ruse et autre conduite de détour.

Ces propos n'étonneront point. Quantité d'ethnologues et d'anthropologues ont publié des travaux [3] utiles pour la connaissance et la compréhension des rétentions africaines à l'oeuvre sous le rouleau concasseur de la domination coloniale. Vaste champ d'étude que Balmir choisit d'appliquer sur un corpus non moins ample, le chant et la poésie populaires des Noirs américains, de l'esclavage à nos jours. Il reprend à son compte la thèse de la mémoire motrice, naguère avancée par Roger Bastide, Herskovits et tant d'autres.

Selon Bastide, les noirs auraient conservé en Amérique, plutôt qu'une mémoire-images qui prendrait forme « dans le trésor des souvenirs intellectualisés, une mémoire collective et motrice qui se manifesterait dans les gestes corporels, les séquences rituelles, les pas de danse... etc. » Balmir, en s'appuyant sur cette thèse quadrille le sacré et le profane et nous présente la meilleure part de la culture populaire, du folklore des Noirs américains. En effet, qu'il traite du *negro spiritual* auquel il restitue son nom premier de « chant spirituel », du *negro sermon,* aussi appelé « sermon spirituel », de leur fusion en « chant-sermon » ; qu'il passe au crible le *chant de travail* et la *ballade nègre* ; qu'il explore le blues ou les poèmes salés des ghettos, l'auteur ne s'est pas contenté d'un simple répertoire — ce qui serait déjà suffisant — il retrace leur géographie sociale, y voit des genres littéraires à part entière. Cependant, si cette production atteste de l'amnésie culturelle dont a été frappé le Noir américain jusque dans sa vie matérielle et dévoile l'athropie de la mémoire-images de l'esclavage par le régime colonial, en revanche, l'examen de ce répertoire confirme l'emprise de cette mémoire motrice que Bastide constate dans toutes les Amériques noires. Au besoin Guy-Claude Balmir n'hésite pas à mettre en relation d'autres survivances africaines repérées dans divers pays d'Amérique ou de prendre ses distances par rapport aux interprétations que font les ehtnologues de certains faits des cultures d'Haïti, de Cuba, de Surinam, du Brésil.

La critique internationale [4] ne s'est pas trompée en saluant l'étendue du propos, l'effort impressionnant de synthèse, l'importance et l'opportunité de ce travail qui présente l'essentiel de la culture orale des Noirs américains et nous donne à lire la mise en forme africaine de leur vécu américain. « Structures parallèles, conclut l'auteur, symétrie horizontale ou verticale, "formules", "systèmes de formules", rimes, assonnances, refrains : ces procédés font partie de l'arsenal mnémotechnique qui seconde un peu partout le chant, structure le poème impromptu. Les genres afro-américains ne s'en privent guère » (p. 316).

En refermant le livre de Balmir, on ne peut s'empêcher de penser que les techniques poétiques qu'il contribue à mettre à jour dans le cadre de l'oralité trouvent prolongement et résonnance dans le champ de l'écrit chez beaucoup d'écri-

vains noirs contemporains. Un exemple, entre autres, Aimé Césaire.

Aimé Césaire : le contemporain capital

On n'aura jamais fini de souligner la rudesse de la tâche de l'intellectuel antillais. Outre qu'il produit une oeuvre réclamant la plus haute exigence, il assume divers rôles et fonctions dans sa communauté. Au gré de la conjoncture et selon les questions à l'ordre du jour, il se métamorphose tour à tour en animateur, journaliste, pédagogue, organisateur communautaire. « Il n'y a pas d'escarmouches insignifiantes dans les combats pour l'homme », déclarait récemment Aimé Césaire [5]. « La responsabilité est une idée neuve aux Antilles », ajoutait-il, elle est une « clef de l'avenir » et un « défi qu'il urge de savoir relever ». Il se trouve que cette exigence de polyvalence et cette confrontation avec les responsabilités civiques fassent piétiner plus ou moins l'oeuvre d'un écrivain, ralentissent son débit. Peut-être faut-il avoir en tête ces restrictions quand on aborde le dernier recueil d'Aimé Césaire, *Moi, laminaire...* publié quarante ans après le *Cahier d'un retour au pays natal.*

Je me souviens du choc que le rythme césairien avait exercé sur nous en 1957 à Port-au-Prince quand Lucien Lemoine, Hervé Denis nous ont fait découvrir ces poèmes. Depuis, l'oeuvre de Césaire a été mondialement célébrée. Elle s'est déployée en trois volets : des poèmes (*Cadastre, Ferrements, Les armes miraculeuses, Soleil cou coupé, Corps perdu,* avec des illustrations de Picasso), des pièces de théâtre (*Une saison au Congo, Une tempête, Et les chiens se taisaient, La tragédie du Roi Christophe*), des essais (*Discours sur le colonialisme, Lettre à Maurice Thorez, Toussaint Louverture*). Elle a fait l'objet de plusieurs essais [6]. Aimé Césaire, aujourd'hui, compte parmi les écrivains les plus significatifs de la période contemporaine.

Dans *Moi, laminaire...* le poète tient en laisse son souffle. Une suite de cinquante-trois poèmes convoque les paysages (volcan, mangrove, etc.) et les amitiés (Damas, Asturias) pour dire la façon dont le poète guide « la longue transhumance » du troupeau et pour clamer « la force de regarder demain ». On est, ici, loin du cartésianisme et du romantisme allemand, et même si traditionnellement on rattache Césaire au surréalisme et à l'écriture automatique, on est en face aujourd'hui d'un texte-bilan né d'une exigence de lucidité. Certes, Césaire ne dit pas comme René Depestre « Bonjour et adieu à la négritude » mais l'on sent que ce dernier recueil marque un tournant : nous sommes devenus de grandes personnes et nous n'avons plus besoin du recours à la violence verbale pour exprimer bruyamment notre identité. Césaire, comme les Noirs américains, ne se prive pas d'un recours à l'arsenal des astuces de la mémoire motrice.

Trente séquences au moins utilisent à un niveau quelconque la répétition, la symétrie et une gamme variée de jeux d'allitérations, rejoignant ainsi le chant antiphonaire, la danse, le sermon spirituel, le « blues ».

Faut-il reprocher à Césaire ses nombreux substantifs, cette rhétorique de l'épithète, cette profusion de mots savants qui cassent le dit poétique, brisent par moment son effet incantatoire et diminuent son efficacité pratique ? Ou doit-on voir là, tout simplement, le recours à des registres descriptifs variés qui prennent en compte la géographie, la faune et la flore des tropiques de façon à restituer à la poésie écrite toute la richesse du réel antillais ? De toutes façons, la parole de Césaire demeure une parole vive, parole de vie et de vérité, André Breton naguère comparait sa beauté à celle de l'oxygène naissant. Beauté nullement abstraite et vide, car Césaire a su allier durant un demi-siècle l'action poétique et l'engagement politique. En se sens, il est notre contemporain capital ; son oeuvre aura amplement aidé à nous éloigner des comportements mimétiques, des conduites d'aliénation et contribué à la construction de nos identités multiples mais convergentes d'Antillais ou de Caraïbéens.

Mais au-delà de cette spécificité, une impérieuse et lourde tâche attend l'intellectuel antillais sur la place des productions symboliques : celle de prolonger le chemin en tissant, sur toile de fond de modernité, des réseaux de solidarité avec le *Même* (latino-américains, Noirs américains, peuples du Tiers-Monde) tout en inventant, pour reprendre l'expression de Glissant, une « poétique de la Relation » avec l'Autre. ●

Émile Ollivier
Mai 1983

Notes

1 James Baldwin, « C'est dur d'être un blanc ! », dans *Le Nouvel Observateur,* 29 avril 1983.

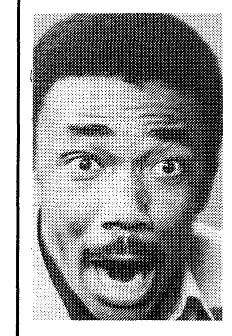
2 Voir Tvetan Todorov, *La conquête de l'Amérique,* Seuil, Paris, 1983.

3 Le lecteur pourra se reporter minimalement à Melville J. Herskovits, *L'héritage du noir, mythe et réalité,* Paris 1958, à Roger Bastide, *Les Amériques noires,* Paris 1967, pour prendre la portée et l'ampleur du problème.

4 Cf. Lucien Malson, « Une étude de Guy-Claude Balmir, Chant et poésie populaires des noirs américains », *Le Monde,* 4 janvier 1983.

5 Cf. *Le Monde,* vendredi 18 février 1983.

6 Cf. entre autres, Liliane Kesteloot, *Aimé Césaire,* Poète d'aujourd'hui, Seghers ; ou encore *Aimé Césaire, oeuvres complètes,* Éditions Desormeaux ; ou encore Thomas A. Hale, *Les écrits d'Aimé Césaire, bibliographie commentée,* Études Françaises, 14/3-4, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 1978.



FAYOLLE JEAN
artiste invité au bal annuel du *Collectif Paroles*

Il est venu au théâtre, à 20 ans, en 1973. Grand, regard fureteur, mais doux, la voix puissante, le sourire épanoui. Comédien, animateur, poète, il a débuté à Port-au-Prince, a fait le théâtre national d'Haïti. Puis comme beaucoup d'autres Haïtiens, il a entrepris la grande errance. Au Québec, il se jette avec toute sa fougue, au sein de la communauté haïtienne, sur tout ce qui peut brasser ses talents de comédien. Il tente de percer à la radio, à la TV. À suivre.

État et société en Haïti (III)

Frantz Voltaire

Duvaliérisme et crise de la domination oligarchique

La dictature duvaliériste s'est installée dans la honte et dans le sang après la chute du régime autoritaire de Magloire, tel est le point d'aboutissement d'une longue crise du système de domination oligarchique. Cette crise tient pour une bonne part à l'archaïsme et aux contradictions d'un système qui n'a pas su s'adapter aux transformations économiques et sociales de l'après-guerre. En effet largement tributaire du passé, le cadre juridico-politique et institutionnel se trouve soumis à la poussée de forces nouvelles qui le débordent de toutes parts. Les tentatives qui sont faites en 1946 et en 1950 pour adopter le système à la nouvelle situation ne feront qu'aggraver les difficultés. La crise prendra ainsi en 1956-57 une acuité particulière. La crise de 1956-57 est un phénomène complexe qui se situe au point de convergence d'un certain nombre de faits économiques et sociaux, politiques et idéologiques, dont la rencontre constitue peut-être la spécificité.

Les conflits qui éclatent en 1946 mais plus encore en 1956 ne trouvent pas leur origine dans des contradictions au niveau du système de production mais bien au niveau politique et idéologique, ce qui, en un certain sens, explique leur dénouement.

En 1946 comme en 1957, il s'agit moins pour les classes moyennes » de modifier le système économique et de remettre en question les structures de la dépendance — que de revendiquer le contrôle de l'appareil d'État en tant qu'élite. L'oligarchie est, certes, contestée mais en tant qu'élite dirigeante et non en tant que classe dominante. Les couches petites bourgeoises accèdent au pouvoir mais se gardent de remettre en question le système de domination oligarchique et la dépendance qui le fonde. La crise de l'État oligarchique dans cette optique est due au processus d'inclusion de nouvelles couches au système politique. Ces couches visent à s'intégrer à l'univers des élites et à une modification des règles de jeu oligarchique. L'incorporation de nouveaux acteurs au système exisgeait aussi de nouveaux critères de légitimation. Ainsi en 1946 et en 1957 c'est autour de la question de la couleur et au nom du « pouvoir noir » que la nouvelle élite articule ses revendications au contrôle de l'État. Il faut donc « décoder » le sens des débats « pseudo-scientifiques » sur la pertinence ou non de la question de couleur.

Il faut lire ces débats, dont l'analyse approfondie révèle l'inconsistance, comme des affrontements idéoligiques entre élites et non comme des discussions scientifiques. Les débats sur la question de couleur, le problème de « l'unité nationale », c'est-à-dire des noirs et des mulâtres, doivent être analysés comme des procédés mis en place par des élites hétérogènes à des étapes d'inclusion de couches émergentes au système politique pour empêcher que cette intégration n'entraîne une remise en question de l'ordre oligarchique. La question de couleur tend ainsi à limiter le débat politique et idéoligique aux seules élites. Les conflits entre les élites coalisées tendent ainsi à s'épuiser au niveau des superstructures. Les « révolutions » de 1946 et de 1957 montrent bien que pour l'oligarchie port-au-princienne la perte de l'hégémonie politique ne s'est pas traduite par la perte de son pouvoir économique. La « révolution » dans le langage de la nouvelle élite (celle issue de 1946 mais plus encore de 1957) signifie essentiellement :

a) Juxtaposition de la nouvelle élite aux anciennes

b) monopolisation des ressources politiques et militaires, élimination des concurrents politiques — par de nouveaux acteurs sociaux qui se définissent dans leur condition d'élite (aspirant à s'intégrer aux anciennes élites) et de noiristes (représentant des masses définies non comme paysannes et ouvrières mais comme noires).

La « révolution » de 1946 mais surtout celle de 1957 constitue ainsi une remise en cause des rapports traditionnels de négociation à l'intérieur de l'univers des élites. Évitons tout malentendu — la persistance du système de domination oligarchique n'implique pas qu'il n'y a pas eu de changements mais que ceux-ci restent limités pour l'essentiel au cadre politique et institutionnel. La « révolution » de 1957 grâce à l'usage de la violence généralisée conduit à l'élimination des concurrents politiques (Déjoie, Jumelle, Fignolé) et à une rénovation du personnel politique, administratif et militaire.

Cette rénovation est le résultat de deux processus, confondus en apparence, mais en réalité de nature différente. Le premier est le remplacement des chefs oligarchiques traditionnels — c'est-à-dire de ceux qui disposaient de ressources propres par des individus issus de la petite bourgeoisie et ne disposant pas de ressources politiques propres. Le second processus est l'inclusion, dans l'univers des élites, par cooptation d'individus traditionnellement exclus du pacte de domination essentiellement au niveau des appareils répressifs (Armée, Macoutes).

Ces deux phénomènes conduisent à une modification des règles du jeu politique dans la mesure où le changement de position sociale des individus ne résulte pas du contrôle des ressources politiques propres mais de la faveur accordée par le dictateur, ce qui assure à ce dernier la main-mise sur l'appareil d'État.

Le phénomène « macoutique » permet par exemple à la nouvelle élite d'of-

frir à des individus issus des classes populaires, la possibilité d'une promotion sociale.

La cooptation d'éléments populaires ne remet nullement en cause la nature du système de domination puisqu'elle n'implique pas le changement de la position des classes dans la société. Ce phénomène de cooptation a eu pour effet :

a) de garantir la position dominante des Duvalier dans la coalition des élites par l'élimination violente des concurrents politiques ;

b) d'offrir un modèle de promotion individuelle à travers la milicae conçu comme un instrument de mobilité sociale (peu importe que les privilèges des individus qui font partie de la milice soient payés par les classes populaires).

c) de contrôler d'encadrer et de réprimer les masses exclues du pacte de domination.

Le discours duvaliériste traduit une obsession affichée de remodeler le corps social et de transformer radicalement les rapports entre les classes. Pour aboutir à quoi ? Si l'on en croit la phraséologie duvaliériste à la fusion des élites, à l'intégration. Les masses au système politique, à la liquidation de la question de couleur vue comme source de tout mal, au développement économique. Or après vingt-cinq ans de voyage à travers le duvaliérisme, la réalité est tout autre. La « révolution duvaliériste » n'aura été qu'une forme extrême de résolution des querelles entre les élites. La crise de l'État oligarchique est due au processus d'inclusion de la petite bourgeoisie à la société politique plutôt qu'au système de production. Cette donnée est essentielle car elle indique à la fois le maintien de la structure de domination oligarchique et le fait que c'est à travers l'appareil d'État que se réalise l'insertion politique des nouveaux acteurs.

La chute de Magloire ouvre une période de crise qui résulte à la fois, d'un équilibre de forces entre les différentes fractions des élites qui aspirent à contrôler l'État, et de la difficulté pour elles, de trouver un cadre institutionnel, et des instruments de légitimation, capables d'apporter une solution simultanée aux trois problèmes essentiels que les régimes d'Estimé et de Magloire avaient assayé de résoudre auparavant : maintien de la structure de dépendance, maintien du système de domination tout en assurant l'incorporatin de nouveaux acteurs à l'univers des élites, assurer l'exclusion des masses urbaines et rurales du pacte de domination. Les conflits apparus au niveau des élites n'arrivent pas à se développer sous la forme de conflit de classe mais prennent plutôt la forme de conflits composés.

— soit parce que s'y superposent en mystifiant leur éventuel contenu de classe, les rivalités inter-régionales et la question de couleur ;

— soit parce que les protagonistes se définissent plus par leur appartenance à une fraction de l'élite qu'à telle ou telle classe. Ce phénomène est lié en effet à la désarticulation des rapports sociaux et à la séparation des aspects sociaux et économiques de la situation de classe.

Crise politique et crise de succession

Les luttes politiques tournent autour du contrôle de l'exécutif et de la présidence, lieu central du pouvoir politique en Haïti.

L'hétérogénéité des élites, et la nature autoritaire d'un système basé sur l'exclusion des masses, rend nécessaire une instance d'arbitrage. La présidence a été historiquement cette instance d'arbitrage des querelles inter-oligarchiques et la clé de voute de l'organisation politique du pays, puisque l'intervention du président peut s'exercer à tous les niveaux politiques (dissolution des Chambres — nomination des conseils communaux — des officiers — des hauts fonctionnaires — et même des prêtres ou évêques grâce au concordat). La caractéristique de ce régime est donc le caractère absolu du pouvoir politique du président. En effet l'existence de règles constitutionnelles n'implique pas l'existence d'un pouvoir central limité par la constitution puisque celle-ci est imposée par le président et donc appliquée ou modifiée selon les circonstances. Les méthodes de gouvernement relèvent de l'arbitraire : coercition physique — torture — corruption apparaissent comme les méthodes courantes. L'absence de partis politiques capables de remplir les fonctions d'articulation et d'agrégation des intérêts des classes sociales limite les mécanismes de participation politique, à une élite réduite qui monopolise la vie politique. Cette absence de partis, facilite le développement et la création de clientèles autour des « politiciens » de l'oligarchie, qui finissent par former une catégorie d'accès très difficile qui exerce effectivement le pouvoir politique, même si celui-ci est officiellement incarné dans un personnage tout puissant. On comprend en quoi d'ailleurs les changements de président de 1929 à 1956 (Borno — Vincent — Lescot — Estimé — Magloire) n'ont que peu d'incidences sur le système : c'est que l'essentiel du pouvoir repose sur cette catégorie. La crise politique est essentiellement crise de succession (1929/30 — 1946 — 1950 — 1956) présidentielle car il n'y a pas d'alternance au pouvoir d'une majorité et de son opposition mais succession ou plutôt coalition de groupes d'intérêts divers dont l'addition constitue une majorité mais jamais une politique.

Dans la mesure où l'État est le champ exclusif des élites, et vu le caractère autoritaire du rapport Élites/Masses, la distinction se fait entre politiciens dans le gouvernement et politiciens dans l'opposition. Jusqu'en 1956 l'action politique (la conspiration des élites) consiste pour les politiciens au pouvoir à assurer au gouvernement une majorité en négociant avec les éléments les plus représentatifs de l'opposition, leur insertion dans l'équipe gouvernementale. On conçoit que dans ces conditions il n'y ait pas de véritable parti mais des clientèles organisées et placées dans la mouvance de quelque chef de file et aspirant éventuellement à recevoir un poste ministériel où quelque avantage. Ainsi s'explique la longévité politique de ceux qui grâce à leur clientèle et leur relations se perpétuent au pouvoir. Ainsi de 1930 à 1956 quelques personnages dominent la scène politique, Dantes Bellgarde, Price-Mars, René T. Auguste, Lucien Hibbert, Charles Fombrun, le général Nemours, Edmond Mangones, Louis Dejoie, Zéphirin, Émile St-Lôt, Placide David, Jean P. David, Belizaire, les frères Jumelle, etc.

Jusqu'en 1956, le jeu politique était un jeu complexe entre d'une part la présidence comme instance suprême d'arbitrage des querelles inter-oligarchiques et les chefs de file des différentes fractions oligarchiques qui disposaient de ressources politiques propres et qui contrôlaient directement ou par leurs lieutenants, les chambres et le cabinet et qui monopolisaient la haute fonction publique.

Le parlement ne jouait pas précisément un rôle de contrepoids à la présidence, mais dans la mesure où sénateurs et députés étaient les grands électeurs, le président devait maintenir une majorité dans les chambres afin d'empêcher la formation d'une opposition que le système ne pouvait admettre. Le choix se faisait donc pour les élus entre l'adhésion à la majorité présidentielle avec l'espoir de recevoir un emploi ministériel où l'opposition avec pour conséquence l'arrestation, l'assasinat ou l'exil. Le parlement joue le rôle prédominant essentiellement en période de succession présidentielle (1930, 1941, 1946), puisqu'il s'agit du lieu ou se réalise les négociations inter-oligarchiques. De Sudre Dartiguenave à Lescot, la succession présidentielle n'entraîne pas une modification des règles du jeu oligarchique, les luttes politiques ne dépassent pas le cadre des rivalités entre une oligarchie restreinte.

La direction de l'État jusqu'en 1946, était aux mains d'une oligarchie restreinte et la crise résulte de la pression des forces maintenues en marge de la vie politique. Au-delà des divagations des idéologies de 1946 sur la justice sociale, l'égalité entre noirs et mulâtres, la révolution de 1946 pose trois problèmes essentiels au système politique :

— celui de l'intervention politique de l'armée avec ses ressources politiques propres (monopole de la violence) Estimé bénéficiera d'abord de l'appui d'Astrel Roland command de l'Artibonite qui assure son élection comme député et plus tard de celui des deux officiers les puissants de l'armée Paul Magloire et Marcaisse Prosper ;

— celui de l'inclusion de nouveaux acteurs issus des « classes moyennes » au système ;

— celui de l'exclusion des masses urbanise de la vie politique qui sous la direction de Fignolé et du M.O.P. aspirent à une transformation du système.

L'intervention de l'armée dans la vie politique deviendra de plus en plus décisive, au point où l'armée imposera par son coup d'État en 1950, le puissant colonel Paul Magloire à la présidence. En se faisant plébiscister, élection au suffrage universel, Magloire élimine une partie des ressources politiques dont disposaient les élites traditionnelles qui contrôlaient les chambres, notamment le pouvoir de nommer le président. Cette modification des règles du système politique est importante pour comprendre le dénouement de la crise de 1956. En effet dès 1946, l'intervention de l'armée devient déterminante dans l'élection des députés et sénateurs, ainsi des candidats aussi populaires que TOM (Henri Laraque) et Frédéric Noël dans le Nord ne sont pas élus. En 1950, Daniel Fignolé malgré sa popularité dans la capitale, où le puissant sénateur du Sud Dejoie, ne seront élus que parce qu'inscrits sur la liste officielle de Magloire. En 1957, le puissant général Kébreau imposera des élections officielles, où les duvaliéristes domineront complètement les chambres. L'alliance avec l'armée assure l'élection de Duvalier, mais celui-ci dès son arrivée à la présidence va manoeuvrer pour quitter à l'armée son monopole de la violence avec la création des T.T.M., le contrôle de l'armement, le renforcement de la garde présidentielle, l'élatement de la hiérarchie militaire — et monopoliser ainsi toute les ressources politiques.

Le Régime duvaliériste

Bien que la phraséologie duvaliériste se soit complu pendant plus de vingt ans, à exalter les aspects « révolutionnaires » du régime, on ne peut pas vraiment dire que le duvaliérisme ait modifié les structures de la société haïtienne. Il ne fait aucun doute qu'après vingt cinq années de dictature, les plus noires que notre pays ait connu — que bien loin d'être détruit par les Duvalier, l'oligarchie a su trouver en eux des défenseurs qui ont su la préserver, avec une violence extrême mais avec efficacité, des risques d'une explosion populaire. Si le duvaliérisme de la première période (1957-1969) est marqué par des affrontements entre les élites traditionnelles et le nouveau régime qui cherche à se consolider, dès 1969 cependant se dessine une stratégie d'alliance, entre la nouvelle élite duvaliériste et les élites traditionnelles, sous l'influence décisive des États-Unis. Il faut donc distinguer deux périodes, la première est celle ou l'oligarchie perd son hégémonie politique mais tout en maintenant durablement son pouvoir socio-économique. La perte de la domination politique est d'ailleurs vécue comme éminemment provisoire par une oligarchie soucieuse de conserver ses privilèges. Le duvaliérisme impose par la terreur son ordre à la société, écrasant ses concurrents politiques et toute velléité de contestation. On assiste ainsi entre 1957 et 1969 à une mise au pas apparente des élites traditionnelles : les hauts fonctionnaires, les hauts cadres de l'armée, les oligarchies provinciales, les notables traditionnels doivent souvent céder la place aux « hommes nouveaux » jugés plus conformes à l'idéal du régime. Cette rénovation du personnel politique a permis à Duvalier d'assurer au sein de l'administration, de l'armée et même de l'église — la montée de nouvelles élites qui lui soient fidèles et accordées à sa conception du pouvoir. Cette rénovation du personnel politique apparaît comme un élément central du système politique duvalérien, d'une part parce qu'elle légitime les prétentions affichées du duvaliérisme de remodeler le corps social, la « révolution duvaliériste », ne se réclame-t-elle pas du « réajustement et de l'approfondissement de la révolution de 1946... déraillée par le magloirisme ». Ensuite parce qu'elle assure une mobilité sociale certaine à des individus issus de la petite bourgeoisie et des classes populaires. Mais en même temps qu'il frappe ceux qui contestent le nouvel ordre, il offre aux commerçants et aux industriels pour prix de leur adhésion au nouveau régime (Mews, Madsen, Cassis, Arpaid, Baboun) des privilèges exhorbitants qui renforcent leur domination énomomique. Derrière la façade macoutique, et en dépit de la phraséologie creuse sur le pouvoir noir, se profile lentement les signes d'une restauration du pouvoir politique de l'oligarchie. À partir de la mission rockefeller, mais plus encore de 1971 avec l'accession de Jean-Claude Duvalier à la présidence à vie, on observe un retour spectaculaire sur la scène politique de l'oligarchie traditionnelle, sous l'égide des États-Unis et sous le patronage des organisations internationales. Une nouvelle stratégie se développe dont les deux axes essentiels sont : « Développement et Sécurité ». Cette stratégie considère Haïti comme le maillon faible de la Caraïbe et vise à assurer certaines réformes considérées comme essentielles, mais dans l'ordre. Pour les États-Unis, il s'agit de mettre en place une opération de sauvetage de grande envergure pour venir en aide à un régime en pleine crise. Le projet de modernisation mis en place dans les années 1970 sous l'égide des États-Unis poursuivait un ensemble d'objectifs :

— sur le plan économique, le postulat de base de la politique massive d'assis-

tance à Haïti (près de 900 millions en dix ans) était : que la stagnation économique était due au manque de capitaux et à l'absence d'investissements publics et privés. L'aide internationale devait donc servir essentiellement à la mise en place des infracstructures de base (ports, routes, aéroports, énergie électrique, téléphone, communications) nécessaires au développement du capitalisme. Ce développement devait se réaliser suivant trois axes principaux :

— industrie mais surtout industries d'assemblage,
— agro-industrie,
— tourisme.

— Sur le plan politique, la politique de libération en éliminant les aspects les plus voyants du terrorisme duvaliériste, rendait possible la concertation d'une alliance entre l'oligarchie traditionnelle haïtienne, la clique duvaliériste et le capital étranger (alliance cimentée par les organismes d'aide) autour du projet de modernisation capitaliste.
— Sur le plan idéologique, l'idéologie du développement met au rancart les revendications raciales du discours duvaliériste. Ainsi aux thèmes de revendications noiristes on substitue le leitmotiv de la « révolution économique » et celui de l'unité de la famille haïtienne.

La décennie 1970 est celle de la mise en place d'une coalition des élites autour du projet de modernisation. Les crises que connait le régime dès la fin des années 1970 résultent à notre avis d'une triple tension :

— celle résultant du déplacement des idéologues noiristes et de certains cadres liés à la répression contre l'oligarchie traditionnelle (Zacharie Delva, Astrel Benjamin) qui se regroupent autour de la mère du président.

— celle provenant de la nouvelle élite technocratique, qui bénéficiant des ressources politiques propres provenant de ses relations privilégiées avec les organismes d'aide, mais aussi de sa fonction d'articulation des intérêts des nouveaux secteurs industriels, aspire à la direction de l'appareil d'État. L'expérience Bazin est révélatrice de la volonté de cette élite à la fois de s'approprier du contrôle de l'État mais aussi de maintenir l'exclusion des masses.

— celle surtout, résultant de la pression des couches exclues du système qui cherchent les voies d'une mobilisation populaire (expériences récentes du mouvement démocratique) contre un régime impopulaire.

Le duvaliérisme, un gouvernement de classes moyennes ?

Le Duvaliérisme impose son ordre par la terreur, et en effet l'établissement du nouvel ordre politique conduit à l'exclusion avec une violence extrême des élites traditionnelles qui deviennent « illégitimes ». Les nouveaux acteurs qui pénètrent dans l'arène politique vont ainsi transformer la forme du gouvernement et l'ordre juridico-politique. Ils vont s'auto-affirmer comme maîtres exclusifs du pouvoir et peu à peu être acceptés comme tels par l'oligarchie. Les conditions qui ont permis aux acteurs de 1957 d'imposer leur ordre à la nation ont été, d'une part l'usage généralisé de la terreur grâce à la formation dès 1959 d'un instrument répressif au service exclusif du clan au pouvoir, les « tonton macoutes », et d'autre part l'utilisation de la question de couleur comme un instrument symbolique pour à la fois légitimer leurs revendications au contrôle de l'État et illégitimer les anciennes élites. Le système politique va reposer de plus en plus sur l'extension prodigieuse des attributions des appareils répressifs qui les situent ainsi au centre de la vie politique haïtienne, la macoutisation de la vie politique, c'est-à-dire la pénétration de tous les appareils par les macoutes y compris l'armée et l'église limite les possibilités de contestation du nouvel ordre. L'utilisation de la question de couleur comme mythe intégrateur et unificateur reste essentielle pour maintenir l'adhésion des « classes moyennes » à un pouvoir dont la légitimité se réclame de 1946 et de 1957.

Les hommes qui prennent en main l'appareil d'État en 1957 sont en grande majorité des membres des classes moyennes, petits fonctionnaires, militaires, intellectuels, avocats, professeurs. Certes il est incontestable que l'on retrouve aussi dans la coalition duvaliériste des membres des élites traditionnelles de la capitale (Frédéric Duvigneaud, Lucien Chauvet, Jean Magloire) où encore des oligarques provinciaux (R. Estimé, Jean Julmé) mais c'est la petite bourgeoisie qui donne le ton. Avide de prestige, de pouvoir et de richesses, les nouveaux acteurs se lancent à l'assaut de l'appareil d'État et déclenchent une épuration massive des cadres, de l'administration et de l'armée, où les postes laissés vacants vont être occupés (indépendamment des qualifications) par des duvaliéristes bon teint. C'est donc par cette voie que s'opère le renouvellement partiel des élites. Le duvaliérisme offre ainsi au départ une possibilité réelle de promotion sociale à des individus issus des « classes moyennes », c'est ce processus que l'hagiographie duvaliériste désigne sous le nom de « révolution ». Mais cette promotion est limitée à quelques individus et ne touche pas l'ensemble des classes moyennes. La corruption aidant, se constitue peu à peu une « nouvelle bourgeoisie » qui à partir de Jean-Claude aspire à fusionner avec l'oligarchie. Cette nouvelle élite alliée aux milieux d'affaires et aux spéculateurs, entend bien rester au pouvoir et continuer à en tirer le maximum de profit. Cette élite connaît une permanence remarquable ces dernières années, et ceci est vrai surtout pour les hautes sphères dirigeantes comme en témoigne la très grande stabilité du personnel politique. Il s'agit là d'une modalité qui implique un certain consensus au sein de cette élite. Cette nouvelle élite cherche à perpétuer ses privilèges à travers un ensemble de mécanismes :

a) le maintien de la Présidence à vie ;

b) la réouverture de l'académie militaire qui met fin à la politique populiste de François Duvalier de promotion d'officiers sortis des rangs. Un procesus de professionnalisation du corps des officiers débute mais dans les limites définies par le système : le choix des futurs officiers est politique, et en effet seuls les fils des dirigeants duvaliéristes sont acceptés dans l'armée. Ce qui tend ainsi à homogénéiser le corps des officiers et à assurer la relève politique de l'élite duvaliériste.

c) Le maintien (contre les technocrates) de son contrôle sur la haute fonction publique qui reste sa chasse gardée. L'élite duvaliériste par le procédé de la cooptation des membres issus de la classe moyenne où de professionnels venus de la diaspora arrive à élargir ses rangs et à maintenir le système ouvert, tout en s'assurant du contrôle de l'administration.

Il s'opère ainsi depuis plus de dix ans un véritable partage du pouvoir entre la haute bourgeoisie, classe économiquement dominante, qui a vu renforcer sa puissance économique, et qui inspire les options essentielles du régime, et l'élite duvaliériste classe tenant de l'État, qui en assume la gestion. La présidence à vie constitue la clé de voûte

du système. On peut comprendre aisément pourquoi le système ne peut remettre en cause la présidence à vie et donc les limites de la libéralisation du système — mais aussi l'opposition de l'élite duvaliériste aux tentatives technocratiques (Bazin, Bernard) de remise en cause de sa gestion. Les tensions qui surgissent au sein du bloc au pouvoir ont leur origine dans deux directions différentes : d'un côté les « anciens duvaliéristes », idéologues noiristes et macoutes qui s'opposent à l'« embourgeoisement » du régime, c'est-à-dire au retour sur la scène politique des élites traditionnelles et à l'abandon de la question de couleur comme idéologie de légitimation du système ; d'un autre côté l'opposition de la bourgeoisie et des technocrates (qui aspirent à la modernisation de la gestion de l'État) à la fois aux premiers, mais aussi aux membres du « clan Bennett » trafiquants de haut vol qui opèrent à l'ombre de l'État. Ces tensions n'arrivent cependant pas à déboucher sur des conflits de classe, et s'épuisent dans l'univers défini par la coalition des élites car refrénées dans les limites imposées par la peur avec laquelle vivent les élites coalisées : le fantasme d'une explosion populaire dans un pays où la distance entre Élites/masses est abysmale. Les oppositions entre élites sont ainsi contenues dans les limites compatibles avec le maintien du système de production et de domination.

En effet par delà les inégalités régionales, les différences des moeurs urbaines et rurales, la dépendance du pays vis-à-vis du marché mondial est le dénominateur commun qui lie les secteurs dominants des villes et des campagnes. L'oligarchie prot-au-princienne dont les activités sont concentrées autour du commerce export-import, du tourisme et de l'industrie n'a pas de vocation de se transformer en bourgeoisie nationale. La nature de son pouvoir dérive à la fois de sa subordination au capital étranger — comme classe relais — et de la subordination économique qu'elle impose aux intermédiaires locaux, spéculateurs, détaillants, madamsara. Il est donc erroné à notre avis de parler de conflits de classe entre capitalistes et féodaux puisque les tensions se limitent à des disputes entre intermédiaires d'une commercialisation qui leur échappe puisque contrôlée de l'extérieur. Produit d'une société relativement simple, la dictature duvaliériste surgit pour répondre aux contradictions d'une société primaire exportatrice. Sa fonction essentielle est donc d'assurer le maintien de la société exportatrice, c'est-à-dire des conditions qui rendent possible le fonctionnement d'une telle société. Il s'agit pour le système politique d'empêcher que l'ordre oligarchique soit menacé par les luttes et les tensions entre les secteurs oligarchiques rivaux — et d'assurer l'exclusion des masses. Ce régime assure la médiation entre d'une part l'oligarchie du bord-de-mer qui contrôle le commerce extérieur, les oligarchies provinciales (spéculateurs) et le capital étranger. Il impose son ordre au pays mais il serait simpliste et abusif de faire du duvaliérisme l'instrument de l'oligarchie. La dictature des Duvalier s'impose grâce à la mise en place d'un instrument répressif (TTM) qui écarte rapidement la menace d'une intervention de l'armée, qui liquide les représentants politiques traditionnels de l'oligarchie et du capital étranger, mais qui garantit leur domination économique sans opposition. Le régime s'est créé ainsi une base propre, grâce à laquelle, elle impose aux groupes oligarchiques l'ordre par dessus les interminables querelles de groupes. Les appareils répressifs (Garde Présidentielle — TTM — Léopards) sont loyales au dictateur et ainsi moins perméables que l'armée aux influences de l'oligarchie. Le pouvoir personnel du clan Duvalier — s'affirme ainsi à partir de la crise de la domination oligarchique. Le bouleversement de la forme du gouvernement et de l'ordre juridico-politique que le régime impose par la terreur, lui donnent un aspect nettement plus répressif que les régimes antérieurs. Le duvaliérisme est ainsi le produit d'une crise d'hégémonie à l'intérieur du système politique, et correspond à une tentative de réorganisation du système. Il apparaît sous cet angle comme la phrase ultime, la dernière solution possible d'un système, qu'Yves Montas caractérisait comme « l'économie de traite », dont les potentialités sont épuisées depuis longtemps. La politique du régime — dans la mesure où il ne procède pas à une remise en question des fondements de l'ordre oligarchique traditionnel à savoir la dépendance externe (export-import) et le maintien des structures locales de domination se réduit au maintien de l'ordre, et donc à l'immobilisme. Le régime utilisera ainsi la terreur d'État pour réprimer la population et maintenir la misère extrême et l'ignorance.

La dictature des Duvalier vise avant tout à maintenir le pays dans l'archaïsme et le traditionnalisme. Les Duvalier et leurs affidés utiliseront l'État comme un instrument de conquête économique. Ils s'emparent ainsi d'une grande partie du patrimoine national au détriment à la fois des anciennes élites traditionnelles ce qui explique l'opposition violente de ces secteurs aux Duvalier, (appropriation par exemple des biens des exilés et des concurrents politiques) mais surtout au détriment des secteurs populaires, avec pour résultat l'aggravation de la misère, l'exil et le phénomène des Boat People. La terreur et la corruption généralisée des hautes sphères dirigeantes sont ainsi les stigmates d'un régime dont la seule finalité est de se maintenir au pouvoir. Il s'agit d'un système politique anachronique allant à contresens de l'histoire et dont la seule logique est celle de la répression systématique et de la corruption généralisée.

Ce système a transformé la société traditionnelle en une caricature monstrueuse d'elle-même, fondée sur la séparation radicale entre une oligarchie parasitaire accaparant de plus en plus toutes les ressources (économiques, politiques, culturelles) du pays — et des masses dans un dénouement extrême (pauvreté absolue, malnutrition, maladies chroniques). La contradiction essentielle semble être celle qui oppose les masses à cette coalition des élites (agraires, spéculateurs, commerçants, industrielles, bureaucratiques). Les couches moyennes urbaines au nom desquelles la « révolution de 1957 » s'était réalisée sont aussi les laissés pour compte d'un pouvoir qui ne leur offre d'autre possibilité que l'accès à des miettes qui se réduisent d'ailleurs de plus en plus comme une peau de chagrin. Ces couches sont portées de plus en plus à remettre en question le pouvoir. Mais ses critiques restent limitées à des revendications moralisatrices (contre la corruption), démocratiques (c'est-à-dire à une plus grande ouverture du système — passage à un régime de participation limitée) et idéoligique (abandon par le régime de l'idéoligie de couleur). Pour les « classes moyennes » ne semble se dessiner d'autre avenir qu'une alliance avec les secteurs populaires dans la formation d'un nouveau bloc historique anti-oligarchique ou la soumission totale à l'oligarchie.

(À suivre)

État, classes sociales et industrialisation dépendante en Haïti, 1970-1980

Sociologue haïtien, l'auteur a travaillé au Togo (Afrique) dans un projet de développement rural. Dans ce texte il examine quelques problèmes relatifs au développement récent du secteur industriel en Haïti.

Au cours de la dernière décennie, il est intervenu une série de modifications dans la structure de la division sociale du travail susceptibles de modifier le fonctionnement de la dépendance en Haïti. Ces modifications qui se sont opérées en faveur du secteur industriel de l'économie, créent les conditions objectives d'une redéfinition des alliances de classes en faveur de la fraction industrielle des classes dominantes haïtiennes.

Dans cette étude, nous cherchons à montrer la nature du processus en cours, l'enjeu qu'il représente pour les différentes classes sociales et le rôle qu'y joue l'État. En nous référant à certaines données statistiques récentes nous tenterons d'abord de préciser la nature des changements intervenus dans la structure de la division sociale du travail au cours de la dernière décennie et leur impact sur la structure des classes. Puis, après un bref rappel historique visant à situer la spécificité de la dépendance en Haïti, nous tenterons de montrer la faiblesse structurelle de la fraction industrielle des classes dominantes haïtiennes et les conséquences de cette faiblesse pour la poursuite du processus d'accumulation en cours.

1. Croissance industrielle et crise de l'État agro-exportateur

D'après les données du Rapport 1982 de la Banque mondiale, le taux moyen de croissance annuel du PIB total en Haïti était de 4 % entre 1970 et 1980 contre un taux de -0,2 % seulement entre 1960 et 1970. En considérant le taux moyen de croissance par secteur, on constate qu'il est passé de

par Anthony Barbier

-0,6 % en 1960-70 à 2,2 % en 1970-80 dans l'agriculture, de 0,1 % à 8,3 % dans l'industrie, de -0,1 % à 7,1 % dans les manufactures et de 0,4 % à 3,7 % dans les services (World Bank, 1982, p. 112).

La misère qui sévit dans toutes les régions d'Haïti, la tragédie des « Boat people » et l'esclavage des haïtiens en République Dominicaine sont autant d'événements qui ont eu le plus d'ampleur justement au cours de cette période de croissance (cf. J.C. Charles, 1982 ; M. Lemoine, 1981). En réalité ces données statistiques n'ont aucune signification en dehors des rapports sociaux de classes. Ce qu'il est important de savoir, ce n'est pas s'il y a eu croissance, mais croissance au profit de qui et au dépend de qui ?

Frantz Voltaire (1982, II, p. 8) cite un rapport de la Banque mondiale qui évaluait en 1976 à 4 000 familles ceux qui contrôlaient les 43,7 % du revenu national. Reprenant la terminologie de la Banque, Voltaire semble réduire les classes dominantes haïtiennes à cette « oligarchie restreinte » qui serait composée de 30 % de grands commerçants de l'import-export, de 30 % de grands propriétaires fonciers et spéculateurs en denrées, de 25 % d'industriels et de 15 % de hauts fonctionnaires et d'hommes d'affaires dans le transport, le tourisme et la construction.

Bien que l'étude de Voltaire soit l'une des plus originales publiées sur Haïti au cours des dernières années, nous pensons qu'il commet ici une erreur d'appréciation qui est à l'origine de son affirmation selon laquelle le projet développementiste a échoué en Haïti (Voltaire, 1982, I, p. 3). Dans toute société de classe il existe toujours une minorité qui accapare la plus grande part de la richesse sociale. Il en était ainsi dans les sociétés féodales de l'Europe du Moyen âge où l'on pouvait regrouper certains grands bourgeois commerçants, certains grands seigneurs féodaux et quelques nobles de la Cour qui accaparaient la plus grande part de la richesse sociale (Braudel, 1979). Il en est ainsi dans les sociétés capitalistes hautement industrialisées d'aujourd'hui où une oligarchie financière contrôle la plupart des grandes entreprises (Palloix, 1972). Il en est ainsi [enfin] dans les pays du Tiers-monde où une élite privilégiée s'approprie la plus grande part de la richesse sociale sur la base de son alliance avec la bourgeoisie internationale.

Cependant, réduire les classes dominantes dans ces types de société à cette « élite restreinte privilégiée », c'est s'interdire d'apprécier les contradictions non exclusives, mais réelles qui séparent les intérêts économiques, politiques et idéologiques de ces classes dominantes. Or, sans une juste appré-

ciation de ces contradictions on ne peut saisir la nature des alliances que ces classes nouent entre elles pour assurer l'exploitation économique et la subordination politico-idéologique des classes dominées. En Haïti, pas plus qu'ailleurs, ces alliances ne se nouent pas d'abord sur la base des relations familiales ou interpersonnelles. Bien que ces relations peuvent jouer un rôle non négligeable dans la négociation des alliances de classes, ce sont d'abord les intérêts économiques, politiques et idéologiques qui servent généralement de critères de base dans la négociation des alliances de classes.

1.1 L'essor industriel modifie la structure du marché, donc la base du pouvoir des classes.

Les données de la Banque mondiale que nous avons citées indiquent un essor industriel au cours de la dernière décennie en Haïti. Cet essor industriel peut paraître insignifiant quand on compare Haïti aux autres pays de la caraïbe. Mais, considéré dans le strict cas d'Haïti, l'impact de cet essor industriel prend toute son importance dans la mesure où il modifie la structure du marché à la fois de l'exportation et de la main-d'oeuvre.

Ainsi, alors que les produits du secteur primaire représentaient 100 % du commerce de l'exportation en 1960, ils ne représentaient plus en 1980 que 61 % de ce commerce dont 50 % de produits agricoles et 11 % de produits miniers. Entre temps, la part des produits manufacturés dans le commerce de l'exportation est passé de 0 % en 1960 à 39 % en 1980, dont 7 % de produits textiles, 5 % de « machineries et équipements de transport » et 27 % d'autres produits manufacturés (World Bank, *op. cit.*, p. 126).

Quand on considère la structure de la main-d'oeuvre active, on constate une diminution progressive de la main-d'oeuvre agricole et une augmentation tout aussi progressive de la main-d'oeuvre industrielle. Ainsi, alors que la population active occupée dans l'agriculture en 1960 représentait 80 % de la population active totale, en 1980, l'agriculture n'occupait plus que 74 % de la population active totale. Cette part de la population active agricole est tombée à 63 % en 1981, tandis que la part de la population active industrielle est passée de 6 % en 1960 à 7 % en 1980, à 7,2 % en 1981 et à 8,2 % en 1982 (World Bank, 1982, p. 146 ; BIT, 1981, p. 100, Banque de la République d'Haïti, BRH, 1982, p. 27).

Nous pouvons donc considérer qu'il y a eu, à partir de 1970, modification de la structure du marché de l'exportation et de la main-d'oeuvre en faveur de l'industrie et au dépend du secteur agro-exportateur. Ces modifications dans la structure de la division sociale du travail augmentent l'influence économique de la fraction industrielle des clases dominantes qui contrôle ce secteur. Quels sont les impacts de ces modifications dans la structure des classes ? Il nous faut considérer ces impacts au niveau de chacun des grands secteurs et des sous-secteurs de l'activité socio-économique.

a) Au niveau du secteur agricole

Il n'est pas dans notre intention de décrire ici l'ensemble des rapports sociaux existant dans l'agriculture. Nous voulons seulement saisir les modifications intervenues dans la structure de ces rapports suite au processus d'accumulation du capital qui s'amorce à partir de 1970.

Le déclin de l'agriculture d'exportation affecte différemment les classes agricoles. Les grands propriétaires fonciers sont pour la plupart de grands avocats, notaires, juges, des députés, des généraux de l'armée, bref des urbains qui ont la propriété juridique du sol et qui l'exploitent par des fermiers, des gérants et des métayers qui sont, eux, des paysans (M. Labelle, 1978, p. 38).

Ce sont ces fermiers, métayers et d'autres paysans moyens propriétaires qui sont directement affectés. Ils ont été réduits à vendre les parcelles qu'ils disposaient pour payer le « *kantè* » * qui devait les conduire tout au long de la décennie soit dans les plantations agricoles des autres îles antillaises, soit dans les différents camps de concentration américains, soit directement vers la mort, que les Haïtiens appellent le « pays sans chapeau ».

Quant aux spéculateurs en denrées qui étaient les principaux intermédiaires entre les grandes maisons du commerce de l'import-export, certains sont partis aussi avec le kantè, mais la plupart se sont convertis soit en moyens ou petits commerçants dans les villes de province, soit en hommes d'affaires dans le transport, le tourisme et autres activités du tertiaire, là où certains grands propriétaires fonciers, grands commerçants leur laissent un peu de place. Ce processus s'est réalisé notamment au cours des années 1960 et c'est cette concurrence entre anciens établis et nouveaux venus dans le tertiaire qui donnait l'impression que le gouvernement de François Duvalier attaquait les classes dominantes traditionnelles. Comme en Haïti la question sociale est recoupée par la question de couleur et que les nouveaux venus étaient pour la plupart des « partisans macoutes noirs » de François Duvalier, ils jouaient, chaque fois qu'ils le pouvaient leur influence politique contre ceux qui contrôlaient déjà le secteur. Ce sont ces « partisans noirs » qui présentent le duvaliérisme comme une « révolution ».

Les paysans petits propriétaires, les petits métayers et certains petits fermiers qui n'ont pas pu rassembler assez d'argent pour payer le « kantè », se sont fait engager comme « esclaves » dans les plantations sucrières dominicaines ou sont allés grossir l'armée de réserve ouvrière dans les bidonvilles de Port-au-Prince. Ce processus qui affecte la production des denrées vivrières affecte aussi la petite commercialisation. Les « dames sara » qui s'y sont spécialisées achètent, avant même les récoltes, le peu de denrées vivrières que produisent encore les paysans non encore émigrés, en leur revendant des produits vivriers transformés dans certaines industries de transformation locales, ou surtout venant de l'extérieur, notamment de la Dominicanie. Ce processus de transformation des habitudes alimentaires qui jusque-là se limitait aux couches aisées des villes, n'a pu ainsi gagner la campagne (dans des couches limitées, bien entendu) que grâce à la rentrée des devises envoyées à leurs familles par les paysans qui ont survécu à la traversée de la mer.

Pour terminer ces remarques concernant les transformations intervenues dans les campagnes, nous devons souligner le fait que le processus n'est qu'à son début. Mais les données que nous avons citées montrent suffisamment qu'il est assez avancé pour qu'on ne le considère pas comme passager.

b) Au niveau du secteur de l'import-export

Ce secteur est contrôlé par les grands commerçants du bord de mer de Port-au-Prince. Avant l'occupation américaine de 1915, ce contrôle était réparti entre les « 11 oligarchies régionales » dont parle Georges Anglade (1982, p. 14). L'occupation américaine ayant favorisé la centralisation spatiale en faveur de Port-au-Prince, il y a eu une sorte de coupure entre ceux qui exportent les denrées (les grands commerçants), ceux qui les achètent aux paysans producteurs (les spéculateurs) et les grands propriétaires fonciers. Ces derniers qui sont en général des professionnels libéraux sont cantonnés à Port-au-Prince où ils jouent le double rôle de fournisseurs en denrées d'exportation et de « conseillers juridiques » des grands commerçants. Les spéculateurs en denrées qui sont pour la plupart cantonnés dans les villes de province, dépendent de ces deux groupes à la fois pour leurs capitaux, leurs démêlés judiciaires et les relations politiques nécessaires à toute entreprise en Haïti. Si ces trois fractions de classes s'associent donc dans une alliance à la fois économique et politique elles occupent des places différentes dans la structure de la division du travail. Et, en raison de cette différence de place, ils ont des intérêts potentiellement contradictoires, susceptibles de s'aggraver suite aux transformations survenues dans la structure de la division sociale du travail.

Nous avons déjà vu que le processus de conversion de certains spéculateurs dans des activités du tertiaire a pu créer l'illusion du « duvaliérisme s'attaquant même aux classes dominantes ». Voltaire (1982, II) interprète ce fait comme une lutte entre individus d'une même classe dominante. Selon nous, on comprendra mieux les enjeux de cette lutte en l'interprétant comme une lutte entre deux fractions de classes dominantes alliées.

Comme nous l'avons vu, les produits manufacturés se substituent progressivement aux denrées agricoles dans le commerce de l'exportation. Ce changement affecte l'ensemble des classes agro-exportatrices. Mais alors que les grands propriétaires fonciers et les grands commerçants sont des « urbains » entretenant souvent des relations familiales en plus des relations d'affaires, les spéculateurs sont pour la plupart des « provinciaux », le plus souvent illettrés et qui n'ont pas les mêmes habitudes culturelles que les deux autres fractions urbaines. François Duvalier s'est maintenu au pouvoir en s'appuyant sur cette fraction de classe en conversion, sans s'opposer fondamentalement aux deux autres fractions, mais en appuyant ses revendications ponctuelles contre elles. Ces appuis sont à la fois d'ordre économique (pénétration de certains secteurs du tertiaire) et d'ordre culturel.

On ne soulignera jamais assez l'obscurantisme culturel pratiqué par le gouvernement de François Duvalier. Mais il ne sert à rien aujourd'hui de continuer à se plaindre de cet obscurantisme. Il convient plutôt de l'analyser comme moyen utilisé par une fraction de classe dominante qui tente d'améliorer sa place dans la structure de domination suite à un processus de transformation infrastructurelle dont elle n'a pas le contrôle.

Certains condamnent et d'autres ridiculisent avec raison les pratiques macoutiques de « déversement » d'écoliers dans les lycées de Port-au-Prince pendant le règne de Duvalier père. On ne s'attarde jamais assez sur les causes et les conséquences de ce phénomène. La cause fondamentale (pas la seule, bien entendu) est ce processus de transformation de classe dont nous venons de parler. Les principales conséquences sont : l'accès à l'enseignement secondaire et, dans une moindre mesure à l'enseignement universitaire de fils de « provinciaux » et de paysans parents, amis ou alliés des grands macoutes maintenant installés dans la forteresse Port-au-Princienne ; la dégradation de l'enseignement public depuis toujours contrôlé par les fractions hégémoniques des classes dominantes. Cette dégradation n'est pas due aux inaptitudes intellectuelles des « fils de paysans » comme un certain discours réactionnaire tente de le faire croire. Elle est due au fait que les fractions hégémoniques ont récupéré les professeurs compétents que le radicalisme de la fraction en transition n'a pas tués ou forcés à l'exil. Ces professeurs sont payés au prix fort dans les collèges et institutions privées que les fractions hégémoniques se sont créées pour ne pas se « mêler » à ces provinciaux.

Comment cette fraction en transition a pu avoir une telle influence ?

On peut remarquer que cette influence n'est qu'apparente. Elle frappe les esprits à cause de son mode d'exercice par le biais du pouvoir politique et par les torts qu'elle a causés aux institutions du pays. Mais, elle reste minime, car il a fallu la mort de François Duvalier seulement pour que les macoutes qui n'ont pas pu se convertir soient renvoyés à « l'encadrement paysan dans le cadre de la révolution économique du Jeanclaudisme ». Ce renvoi a semblé procéder d'un calcul du genre : « retournez extorquer plus d'argent aux paysans pour mieux asseoir vos positions ». Mais les changements du modèle d'accumulation ne facilite plus ce genre d'extorsion et, ce renvoi doit être considéré comme une forme de prolétarisation.

c) Au niveau du secteur industriel

Ce secteur comporte aujourd'hui trois sous-secteurs : les industries de transformation, les industries de sous-traitance et les industries artisanales. Selon la BRH (*op. cit.*) ces trois sous-secteurs ont connu un taux de croissance soutenu de 5,4 % entre 1970 et 1980. Par contre en 1980-81, le sous-secteur des industries de transformation accuse une forte baisse. Ainsi, la production d'allumatte a diminué de 4,5 %, celle des boissons gazeuses de 13,6 %, celle du sucre de 4,3 %, celle du ciment de 1 %, celle des chaussures de 33,6 %, celle des détergents de 11,3 %, celle des cigarettes de 1,9 %, celle des savons de lessive de 10,7 % et celle des huiles essentielles de 13,7 %. Rappelons que ce sous-secteur est contrôlé par ce qu'on pourrait appeler les « industriels traditionnels », c'est-à-dire par ceux qui sont dans le secteur depuis les années 1930-1945 au moins.

En effet, ces industries de transformations sont celles qui se sont développées en marge et comme activités complémentaires du commerce de l'exportation. Activités complémentaires soit pour la première transformation des denrées d'exportation (usine de café, du sucre, huiles essentielles, etc.), soit pour la production de certains produits importés qu'une crise du commerce international comme celle qui était liée à la guerre de 1939-45, ne permet plus d'importer. Jusqu'à la fin des années 1960, ces industries constituaient nos

seules industries. La classe qui contrôlait ce sous-secteur était trop faible et trop dépendante des classes agro-exportatrices pour avoir une influence politique sur la base de leur pouvoir économique. Par contre, cette parcelle de pouvoir économique était suffisante pour la conclusion d'alliances entre cette fraction de classe et les classes agro-exportatrices. En fonction de la faiblesse structurelle de cette classe, ses intérêts particuliers sont subordonnés au sein des alliances dominantes, mais elle fait partie intégrante de la structure de domination de classe.

Toutefois, parce que ses intérêts particuliers sont subordonnés à ceux des classes agro-exportatrices, il existe des conflits potentiels, et parfois réels entre eux et ces classes agro-exportatrices. Et, s'il survient des transformations dans la structure de la division du travail qui augmente l'importance du secteur industriel dans l'économie, elle cherchera à redéfinir les alliances dominantes de façon à affirmer ses intérêts particuliers comme hégémoniques dans la société. C'est ce qui est arrivé depuis 1970 en Haïti où ce n'est plus l'agriculture qui est définie comme le moteur du développement, mais bien l'industrie. Celui qui débarque aujourd'hui en Haïti et qui parle de l'agriculture comme priorité pour le développement est considéré comme un « arriéré » dans le meilleur des cas et comme « un fauteur de troubles canalisant mal les énergies de la nation », dans le pire.

En réalité, ce ne sont pas ces « industriels traditionnels » qui prônent cette idéologie du « développement par l'industrialisation ». C'est une nouvelle couche d'industriels associés à la bourgeoisie internationale dans ce qui est généralement connu sous le nom d'« industrie de sous-traitance ». Ces nouveaux industriels sont d'origines diverses. Certains sont des commerçants de l'import-export qui, pour « suivre le courant du vent », ont cherché à diversifier leurs activités dans un contexte où le commerce de l'exportation est en crise. Comme ces commerçants sont parmi les plus riches des couches agro-exportatrices, ils ont les moyens d'éliminer par la concurrence les nouveaux venus. C'est pour cela que ces nouveaux venus les dénoncent sans cesse comme des « élites traditionnelles ».

Toutefois, la plupart de ces nouveaux industriels sont d'anciens exilés de Duvalier père ou des régimes antérieurs qui ont pu accumuler un minimum de capital à partir de leur poste de cadres ou de techniciens supérieurs dans les capitales occidentales, notamment américaines, et qui les réinvestissent en Haïti en association avec le capital étranger présent dans le pays à travers les grandes banques multinationales. Ce sont aussi les fils de grands commerçants ou de grands propriétaires fonciers qui allient les connaissances commerciales et administratives acquises dans les grandes universités occidentales aux capitaux disponibles de leurs pères. Ce sont enfin, dans une très faible proportion, de grands macoutes exceptionnellement enrichis grâce aux rapines de la période noire du duvaliérisme.

Les sous-secteurs des industries de sous-traitance et artisanales contrôlées par ces nouveaux venus ont vu leur importance augmenter au cours de la dernière décennie, autant par le nombre des manufactures que par la part de leurs produits dans le commerce de l'exportation. Ainsi, de 1976-77 à 1980-81, leurs exportations ont plus que doublé, passant de 426,7 millions de gourdes à 884,1 millions de gourdes avec un taux de croissance de 20,4 % (BRH, *op. cit.*, p. 28). Les exportations provenant des industries artisanales « ont connu une nette progression avec un taux de croissance de 52,3 % » bien que cette « performance ait été gâchée en 1980-81 par l'importance des marchandises retournées, qui ont varié de 10,3 à 23,5 millions de gourdes (BRH, *ibid.*, p. 29).

Ces données indiquent clairement une importance croissante du secteur industriel comme tel dans la division sociale du travail. Cette importance structurelle augmente objectivement le poids économique des industriels dans le pays. Cela suppose aussi une augmentation de leur influence politique de façon à pouvoir orienter les politiques économiques de l'État en faveur du secteur. Or, le pouvoir politique était jusqu'à présent accaparé par les couches hégémoniques agro-exportatrices. Deux facteurs vont permettre aux industriels d'entamer le processus de renégociation des alliances dominantes. Les deux facteurs sont si étroitement liés qu'on ne peut parler que d'influence dialectique entre eux, c'est-à-dire qu'ils se déterminent l'un l'autre.

Le premier est ce processus de conflits entre les fractions agro-exportatrices que nous avons souligné au point b). Les luttes entre ces fractions ont permis aux industriels de jouer un rôle d'arbitre neutre qui va leur permettre de recueillir les fruits politiques au moyen de sous-alliances avec les diverses fractions. La conclusion de ces sous-alliances est d'autant plus possible que le secteur agro-exportateur est en crise, une bonne partie de ses membres, dont nous parlerons plus bas, étant en exil suite au radicalisme macoutique.

Le second facteur qui est le plus important, c'est la nouvelle orientation du processus d'accumulation du capital au niveau mondial à partir des années 1960. Ce processus qui se déroule sous l'hégémonie de la bourgeoisie internationale dont la branche nord-américaine est la plus influente depuis 1945, a jusque-là reposé sur l'échange des marchandises : produits primaires des pays du tiers-monde contre produits manufacturés des puissances capitalistes hautement industrialisées. À partir des années 1960, les difficultés d'accumulation dans les pays hautement industrialisés ont conduit à un processus de « déterritorialisation » des activités productives jusque-là exclusives à ces pays industrialisés en faveur des pays qui étaient jusque-là spécialisés dans la production des matières premières (Michalet, 1976). Les alliances agro-exportatrices sur lesquelles reposait le processus d'accumulation fondé sur l'échange des marchandises orientaient les activités économiques des pays dépendants totalement vers l'extérieur. L'accumulation fondée sur l'industrialisation des pays du tiers-monde nécesite de nouvelles alliances conclues sous la direction d'une fraction bourgeoise industrielle sans exclure les classes agro-exportatrices.

Dans certains pays de l'Amérique latine (Brésil, Argentine) où les guerres d'indépendance ont été menées par les colons propriétaires de la période coloniale, le régime foncier est fondé sur la constitution de grands domaines agricoles. Les périodes de prospérité du commerce d'exportation favorise la mise en place d'industries de transformation qui sont prêtes à produire les biens importés en période de crise du commerce international. C'est dans ce sens que Pierre Salama écrit que l'économie agro-exportatrice est à la fois industrialisante et anti-industrialisante. Elle est industrialisante dans le sens qu'elle favorise la naissance d'industries complémentaires aux activités d'exportation et d'importation ; mais elle est anti-

industrialisante dans le sens que les activités d'importation et d'exportation limitent le développement de ces industries, car c'est l'agriculture qui fournit les devises étrangères nécessaires au fonctionnement de l'économie (Salama & Tissier, 1982, pp. 45 et s. ; cf. aussi C. Furtado, 1974, pp. 21-22.

La spécificité d'Haïti dans ce sens, c'est que la guerre d'indépendance a été menée par les esclaves non propriétaires et non par les colons ou les affranchis. Ces derniers ne sont entrés dans la lutte qu'après avoir épuisé toutes les formes de négociation avec les colons et les administrations coloniales. Après la victoire et la proclamation de l'indépendance, le pays connaîtra un siècle de guerres civiles pour le partage des terres et le contrôle des circuits commerciaux avec l'extérieur. Comme les deux groupes de généraux (anciens et nouveaux libres) qui se livraient ces guerres étaient en situation de quasi-équilibre, ils n'arrivaient pas à s'entendre sur une forme d'État centralisé. Il y avait un appareil d'État pour les contacts avec l'extérieur, mais le pouvoir social était divisé au sein des 11 oligarchies régionales que mentionne l'étude de G. Anglade.

Parce qu'il n'y avait pas un État centralisé, les généraux en lutte étaient contraints de recruter des partisans parmi les paysans à qui ils promettaient des terres. Ces paysans se faisaient souvent avoir, mais comme les querelles entre généraux reprenaient sans cesse, ils se faisaient plus exigeants à chaque nouvel embrigadement et finissaient par obtenir les lopins promis ou le « pouvoir » d'exproprier d'autres paysans des camps vaincus.

De plus, le pays ayant été mis en quarantaine par les puissances capitalistes du XIX[e] siècle pour son mauvais exemple (E.V. Étienne, 1982), le commerce de l'exportation périclitait. Cela non plus ne favorisait pas la constitution de grands domaines. Il en résultait donc un régime foncier fondé principalement sur la petite propriété.

Les Américains en mettant en place entre 1915 et 1934 un appareil d'État centralisé, tentaient de constituer de grandes propriétés. Mais comme c'était principalement par des grandes compagnies américaines, à un moment où l'agriculture capitaliste américaine s'affirmait justement comme première fournisseuse mondiale en produits agricoles non tropicaux, l'agriculture d'exportation haïtienne ne connaîtra que de courtes périodes de prospérité. Périodes de prospérités d'autant plus courtes que les terres haïtiennes ne sont pas des plus fertiles et que les techniques de production sont des plus archaïques.

Tous ces facteurs (morcellement de la propriété, influence de l'économie américaine, manque de fertilité du sol et instruments et techniques de production désuets) ont fait que l'économie d'exportation n'a pas connu de périodes de prospérité suffisante pour favoriser la mise en place d'une infrastructure industrielle capable de diriger le nouveau processus d'accumulation fondé sur l'industrialisation.

Contrairement à ce que laisse entendre Frantz Voltaire (1982, I, p. 3), cela n'implique pas que le processus ne peut pas s'implanter en Haïti. Cela implique plutôt que la bourgeoisie internationale entreprenne elle-même les tâches qui ailleurs (en Amérique latine par exemple) ont été dévolues à la bourgeoisie industrielle locale et surtout à l'État (développement des industries lourdes non immédiatement rentables, travaux d'infrastructure, modernisation des administrations publiques, formation de la main-d'oeuvre, etc.). C'est cela qui explique l'importance de l'aide internationale des dernières années et la présence dans tous les coins du pays des « compagnies universitaires, religieuses et des organismes internationaux comme la Banque mondiale, l'UNESCO etc. (Anglade, 1982a, p. 24) ».

La faiblesse de la bourgeoisie industrielle locale ne lui permet pas d'appuyer la montée dans les appareils d'État d'une petite bourgeoisie technocratique pour véhiculer et diffuser l'idéologie développementiste tout en assurant la formation de la main-d'oeuvre dans la bonne tradition empirico-rationaliste. La bourgeoisie internationale agit donc sur un double front. Sur le plan strictement économique, elle se contente d'être présente directement dans les banques en s'associant à une nouvelle couche industrielle tandis que sur le plan politique elle favorise l'entrée dans les appareils d'État d'une nouvelle couche petite bourgeoise formée dans les grandes universités occidentales.

Comme cette nouvelle couche petite bourgeoise n'est pas promue directement par la bourgeoisie industrielle locale, mais par la bourgeoisie internationale, elle paraît assez autonome de la bourgeoisie industrielle locale. De plus, comme elle prône une idéologie autre que celle des classes dominantes traditionnelles, elle apparaît comme porteuse d'un nouveau projet de société. Mais, il ne faut pas se tromper, cette petite bourgeoisie techno-bureaucratique n'a pas de projet de société qui lui soit propre. Le projet développementiste qu'il défend est le projet de l'UNESCO, du F.M.I., de la Banque mondiale, de l'USAID, de la BIRD et des grandes banques multinationales présentes dans le pays.

2. Comment interpréter la crise politique actuelle

L'État, en tant qu'instance suprême du pouvoir social agit, intervient et prend des décisions, à tort ou à raison, au nom de toute la société. Ce mode de fonctionnement fait apparaître l'État comme au-dessus des classes sociales. Mais l'État n'a pas de pouvoir en lui-même. Son pouvoir émane des classes sociales qui contrôlent les activités des divers secteurs économiques. Comme nous l'avons vu, ces secteurs sont structurés selon un système de places hiérarchiquement organisé. La classe qui contrôle le secteur le plus dynamique de l'économie contrôle généralement les appareils d'État et peut ainsi orienter les politiques de l'État en fonction de ses intérêts particuliers. On l'appelle donc classe hégémonique. Jusqu'à la fin des années 1960, cette classe était constituée par la coalition agro-exportatrice composée des grands commerçants de l'import-export et des grands propriétaires fonciers. Comme cette classe ne produit pas directement les marchandises qu'elle exporte ou qu'elle importe, son hégémonie est médiatisée par la bourgeoisie internationale qui lui vend les produits manufacturés et lui achète les produits agricoles ; d'autre part, par les spéculateurs en denrées qui achètent les produits agricoles directement du paysan producteur. Cet ensemble (bourgeoisie internationale, coalition agro-exportatrice) a exercé le pouvoir politique, depuis 1915, par l'intermédiaire d'une petite bourgeoisie composée d'intellectuels, de petits et moyens fonctionnaires, de cadres moyens et de professionnels libéraux pas assez riches ou mal situés pour se constituer en grands propriétaires fonciers.

Les transformations économiques intervenues au cours des deux dernières

res décennies, mais notamment à partir de 1970, ébranlent le pouvoir de ces classes, sans que la classe qui en profite soit en mesure de renégocier les alliances sans menacer toute la structure de domination. C'est pourquoi les politiques de l'État prennent le caractère ambigu qu'on connaît (libéralisation limitée suivie d'une répression du style de l'ancien régime ; politiques économiques en faveur du développementisme couplées à une répression larvée de quelques membres de la petite bourgeoisie technocratique qui défendent trop ouvertement le développementisme ; appel répété du président en faveur d'une démocratie « restrictive », c'est-à-dire d'une dictature fonctionnant selon une répression sélective basée sur des méthodes plus rationnelles que l'ancien régime, etc.).

Ces politiques ambiguës témoignent à la fois de l'influence et de la faiblesse politique de deux fractions de classes montantes : la bourgeoisie industrielle et la petite bourgeoisie techno-bureaucratique. Leur faiblesse n'est toutefois que temporaire ; car appuyées par la bourgeoisie internationale dont les intérêts coïncident pour le moment avec les leurs, ces classes consolident leurs positions et le duvaliérisme doit se transformer en conséquence ou doit partir.

L'exclusion institutionnalisée depuis 1915 des classes dominées (paysannerie, l'embryon de classe ouvrière urbaine, lumpen des bidonvilles de Port-au-Prince) de la participation politique n'a pas facilité jusqu'à présent une formulation claire de leurs intérêts de classe en vue d'une alliance pour le renversement de la dictature. D'un autre côté, la répression duvaliériste a forcé une bonne partie de la petite bourgeoisie traditionnelle à s'exiler. Certains se sont recyclés et constituent une bonne partie de ce que nous avons appelé la petite bourgeoisie technocratique. D'autres, par contre, se sont radicalisés et constituent ce que, faute d'un meilleur terme, on peut appeler la « gauche haïtienne ».

Cette gauche est profondément divisée principalement parce qu'elle n'est pas arrivée à formuler un projet de société qui rencontre les intérêts des classes dominées dont elle se réclame. Cette difficulté dérive elle-même du fait de l'exil qui coupe la gauche de la réalité et qui la fait dépendre des informations forcément truquées d'une extrême droite, membre des classes agro-exportatrices que le radicalisme macoutique a rejetées dans l'opposition.

Coupée de la réalité du pays et dépendante de l'extrême droite pour les maigres informations qu'elle recevait sur cette réalité, la gauche a choisi de se diviser sur la base du conflit sino-soviétique qui n'a rien à voir avec la réalité de notre pays.

Cependant, la montée de la bourgeoisie industrielle au début des années 1970 a permis l'éclosion d'un mouvement semi-démocratique en Haïti même rendant ainsi disponibles plus de données sur la réalité. Cela ne peut remplacer une présence dans le pays même, mais cela peut faciliter la formulation d'un projet de société capable de rallier d'autre classes qui pour le moment n'ont pas nécessairement les mêmes intérêts politiques que la gauche.

Dans ce sens, il est indispensable que la gauche démocratique définisse un projet de société que ne traduit pas forcément l'ensemble de ses intérêts idéologiques de classe, mais qui propose des solutions concrètes aux problèmes majeurs du pays. Le projet développementiste formulé par la bourgeoisie industrielle et la petite bourgeoisie technocratique n'apportera aucune solution à nos problèmes. Comme nous l'avons dit, ce projet n'est pas celui de ces classes, mais celui de la bourgeoisie internationale dont les intérêts ne coïncident certainement pas à ceux du peuple haïtien. Si la gauche démocratique se contente d'adhérer à ce projet il aura trahi le peuple haïtien. Si elle assiste passivement à la mise en place de ce projet, il aura manqué à ses responsabilités historiques.

Bibliographie

ANGLADE, Georges, *Atlas critique*, Montréal, ERCE & CRC, 1982
1982a, *Espace et liberté en Haïti*, Montréal, ERCE & CRC.

AMIN, Samir, *Classe et nation dans l'histoire et la crise contemporaine*, Paris, Éd. de Minuit, 1979.

Banque de la République d'Haïti, *Rapport annuel* ; exercice 1982, 1980-81 ; Ier trimestre 1982.

BIT, *Annuaire statistique du travail*, 1981.

BRAUDEL, Fernand, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, Paris, Armand Colin, 1979.

CHARLES, Jean-Claude, *De si jolies petites plages*, Paris, Stock, 1982.

ÉTIENNE, B. Eddy, *La vraie dimension de la politique extérieure des premiers gouvernements d'Haïti*, Sherbrooke, Canada, 1982.

FURTADO, Celso, *Analyse du modèle brésilien*, Paris, Anthropos, 1974.

LABELLE, Micheline, *Idéologie de couleur et classes sociales en Haïti*, Montréal, P.U.M., 1978.

LEMOINE, Maurice, *Sucre amer, esclaves aujourd'hui dans les Caraïbes*, Paris, Éd. Encre, 1981.

MEIRELES, José, « Notes sur le rôle de l'État dans le développement du capitalisme industriel au Brésil », *Critiques de l'économie politique*, N° 16-17, avril-septembre 1974.

MICHALET, Charles Albert, *Le Capitalisme mondial*, Paris, P.U.F., 1979.

PALLOIX, Christian, *L'économie mondiale capitaliste*, Paris, Maspero, 1972.

SALAMA, Pierre et Patrick Tissier, *L'Industrialisation dans le sous-développement*, Paris, Maspero, 1982.

VOLTAIRE, Frantz, « État et société en Haïti », *Collectif Paroles*, N° 19, sept.-oct., 1982, I ; *Collectif Paroles*, N° 20, nov.-déc., 1982, II.

World Bank, *World development report*, Oxford University Press, 1982.

L'opération-commando du 28 juillet 1958

L'auteur de cet article est un témoin d'époque, ayant fait carrière dans l'Armée d'Haïti de 1945 à novembre 1966, date à laquelle il fut mis à la retraite. M. Lamarre occupa, entre autres, l'importante fonction de chef du service des recherches criminelles au département de la police de Port-au-Prince. C'est dire que le témoignage qu'il porte ici peut avoir une résonnance particulière et provoquer des réactions susceptibles d'éclairer ce point d'histoire.

Depuis 1967, M. Lamarre vit à New-York. Il a donné une nouvelle orientation à sa vie professionnelle. Assistant-social au département du service social de New-York, il s'intéresse également à la littérature, après avoir mené à bien des études dans les domaines des sciences humaines et de la littérature. Il a écrit plusieurs articles dont « Le militaire dans trois romans haïtiens » (Présence francophone). *Nous retenons sa participation au colloque sur l'enfant haïtien en Amérique du Nord, organisé par le Centre de recherches Caraïbes, à Montréal, du 23 au 25 octobre 1981.*

Il y a exactement vingt-cinq ans depuis que l'ex-Capitaine Alix Pasquet accompagné de l'ex-Capitaine Henri Perpignan et de l'ex-Lieutenant Philippe Dominique s'emparait par surprise des Casernes Dessalines. Ce coup de main audacieux, digne des cow-boys du Far-West, aurait pu changer le cours de l'Histoire d'Haïti, si...

En effet, entre le 14 et le 17 juillet, une embarcation à voiles et à moteur nommée Molley C de dix-sept mètres de long appareillait des côtes du Marathon Island, l'une des îles du Key-West en Floride. Ce voilier avait à son bord, outre les trois officiers mentionnées plus haut, cinq mercenaires américains recrutés d'après l'ex-colonel Heinel, à raison de deux mille dollars (2 000 $) par tête [1]. Ils se nommaient Arthur Payne, Dany Jones, Levant Kertsen, Robert Hicky et Joe D. Walker, les deux premiers étant des ex-députés shérifs du comté de Dad. Cette embarcation transportait aussi des armes, des munitions et des provisions autant que de la gazoline en quantité suffisante pour la traversée. Le Joe Walker était propriétaire et pilote du Molley C.

par Joseph Lamarre

Apparemment, ils avaient touché les côtes haïtiennes depuis le 26 juillet et cherchaient un havre favorable pour commencer leur opération. Il semble qu'ils choisirent Délugé, petite anse aux eaux pures et calmes, après que le bateau eût commencé à présenter des problèmes mécaniques [2].

L'objectif de cette opération était de s'emparer des Casernes Dessalines considérées comme le bastion des gouvernements passés. Leur talon d'Achille aussi.

Leur mission : chasser François Duvalier du pouvoir et s'en emparer au profit du candidat à la présidence qui paraît avoir financé l'expédition. On ne sait pas si les commanditaires auraient de bon gré respecté les termes du contrat, la victoire une fois assurée.

Cette aventure para-militaire comptait sur un facteur essentiel : la surprise et sur deux facteurs problématiques : le renfort hypothétique qui devait venir de Miami et la fausse croyance que les armes et munitions se trouvaient concentrées aux Casernes Dessalines.

Quelques mois auparavant, Arthur Payne et Danny Jones — puis, Arthur Payne seul — se faisant passer pour touristes étaient venus en reconnaissance en Haïti et avaient essayé d'établir des contacts avec certains amis de

Pasquet et certains officiers de l'Armée... [3]

Débarquement de la cargaison

Donc, l'équipage du Molley C jeta l'ancre au large des côtes de Délugé, non loin des installations agricoles de la maison Nadal. Trois des mercenaires américains descendirent en éclaireurs et, voyant que l'heure et le lieu étaient propices, décidèrent de commencer à décharger leur « précieuse cargaison ». L'un deux, probablement Arthur Payne, ancien employé de la Minoterie, qui s'exprimait assez bien en créole demanda au Chef de Section de Délugé de lui trouver des moyens pour lever une panne qu'avait son bateau. Le chef de section alla informer le Caporal de Montrouis. Celui-ci alla rencontrer « le marin en détresse » et lui proposa de lui envoyer un mécanicien de l'endroit. Il déclina l'offre, prétextant qu'il y avait un mécanicien à bord, qu'il était intéressé surtout à trouver un moyen de transport qui l'emmènerait chercher des pièces de rechange à la capitale. Le Caporal ne voulut pas s'engager davantage et alla à Saint-Marc informer son supérieur hiérarchique, le Commandant du Sous-District, le Lieutenant Léveillé [4].

Le destin met la mort sur la route du Lieutenant Léveillé

Le Caporal en charge du poste de Montrouis arriva à Saint-Marc à bicyclette vers les deux heures de l'après-midi. Il se rendit directement aux Casernes, mais ne trouva pas le Lieutenant Léveillé. Sur le chemin du retour, il vit le Commandant du District, le Capitaine C. qui parlait à un ami à un coin voisin de la place d'armes de la ville. Le Capitaine C. lui fit remarquer qu'il n'aurait pas dû laisser son poste, alors que le commandement est sous « Condition C [5] ». Le Caporal répondit qu'il était venu rapporter un fait anormal au Commandant du Sous-District et ne l'avait pas trouvé. Il raconta au Capitaine C. ce qui s'était passé.

Celui-ci se proposait d'aller au cinéma cet après-midi assister au film « Moulin rouge ». Il décida d'abandonner ce projet. Il prit donc la camionnette du District avec cinq soldats armés, lui-même aussi armé de la seule arme automatique du poste. Il allait démarrer, lorsque s'amena le Lieutenant Léveillé. Le Capitaine lui remit charge de la petite troupe, après lui avoir passé des instructions. Le Commandant du sous-district, fort de l'idée qu'il avait affaire à une contrebande pareille à celle qu'on avait découverte quelques mois auparavant, décida de réduire à trois le nombre de soldats qui l'accompagnaient et de partir dans sa propre voiture. En passant au carrefour de la route qui conduit à la plantation Nadal, il s'arrêta chez la commerçante du coin qu'il connaissait de longue date. À elle qui montrait quelque curiosité, Léveillé dit qu'il allait arrêter des contrebandiers [6].

Pendant ce temps, l'équipage du Molley « C » avait fini de débarquer et avait pris camp dans le dépôt de Nadal. En arrivant sur les lieux, Léveillé ne vit personne. Dans la minute suivante, un des « blancs » sortit à sa rencontre. L'officier commença à l'interroger. Non loin se trouvait un paquet. Entretemps, deux autres étrangers se montrèrent. L'officier, devisant le paquet, entreprit de l'ouvrir, tout en continuant son interrogation sommaire. Il avait à peine fini de le défaire que Arthur Payne lui sauta dessus, le terrassa et lui tira deux balles. L'officier expira, non sans avoir blessé son agresseur à la cuisse. Les soldats échangèrent des coups de feu avec les autres membres de la troupe d'invasion. Malheureusement, un soldat fut tué, tandis que les envahisseurs réquisitionnaient dans le voisinage une camionnette et se lançaient à fond de train en direction de Port-au-Prince.

Mais la guimbarde, éreintée dans cette course éperdue tomba en panne non loin du carrefour qui conduit à l'Arcahaie. Alors, les occupants se saisirent par surprise d'une camionnette nommée « Ma douce Clarimène » immatriculée au numéro 8028 qui allait en direction de Port-au-Prince. Dominique fit un signe de détresse au chauffeur qui passait et lui demanda de l'aider à dépanner son véhicule laissé à côté de la route. Le chauffeur ouvrait la portière, lorsqu'il se vit entouré d'hommes armés qui lui intimèrent l'ordre de leur laisser « Ma douce Clarimène ». Ils y transportèrent leurs bagages et reprirent leur course folle malgré que la camionnette ne tint pas bien sur ses ressorts. Dominique au volant, voilà le gorupe en route vers son objectif.

La prise des Casernes Dessalines

Pasquet et sa troupe sont arrivés à Port-au-Prince, presque en même temps que Barbot arrivait dans une camionnette chargée d'enrôlés mis à sa disposition par le Général Flambert. Il décida de retourner à la capitale, après avoir appris l'aventure de « Ma douce Clarimène ».

Pasquet, assis sur le siège avant de la camionnette avec Dominique au volant est celui qui répondra « Officiers » à la sentinelle qui l'a halté. La sentinelle s'approcha de lui sans le reconnaître [7]. Le caporal de garde Riboul André s'approcha de la camionnette et essaya d'identifier le groupe. Pasquet, devançant ses questions, lui répondit qu'il conduisait aux Casernes un groupe « de blancs » qu'ils avaient capturés. Du même coup, le caporal reçut une bousculade qui le fit grimper en vitesse les marches de l'escalier qui débouche sur la barrière d'entrée, tandis que la camionnette pénétrait dans l'enceinte des Casernes dans un fracas de balles de mitrailleuses et de pistolets automatiques. Les détonations réveillèrent les officiers qui dormaient.Il se produisit une pagaille extraordinaire. On racontera que des officiers avaient couru se réfugier sous des véhicules en stationnement dans la cour. Le premier officier à être tué ce soir-là fut le Lieutenant Victor Champagne qui était officier du jour et qui, à la vue des « intrus » dégaina son revolver. Les autres victimes de cette attaque furent l'adjudant Théophile Dorsinville, le Sergent-Fourrier Princeton, le soldat Jean-Louis et le Lieutenant Alphonse Édouard, médecin de l'Armée en service aux Casernes Dessalines [8].

Puis, tout devint calme. Des soldats, surpris dans leurs quartiers en tenue sommaire, reçurent l'ordre d'aller s'asseoir sur la cour des Casernes. Certains officiers et soldats se laissèrent choir par les fenêtres, d'autres employant différents moyens pour s'enfuir [9].

Emploi du temps du Haut-commandement

C'est grâce à l'interview de l'ex-Colonel André Fareau que nous avons une idée approximative de l'em-

ploi du temps du Chef d'État-Major. De la première partie de cet interview, nous avons tiré les renseignements suivants :

1. Fareau s'est trouvé au Grand-Quartier-Général accidentellement et au moment où le colonel Laurenceau informait de la mort de Léveillé. « Le 29 juillet deux jours après mon arrivée, déclare Fareau, je suis passé au Quartier-Général où j'étais officier-exécutif pour prendre la correspondance. Notez que j'étais encore en congé [...] [10].

Ici, je dois rectifier l'erreur commise involontairement par Fareau : apparemment, *il a voulu dire le 28 juillet* au lieu de « *29 juillet* ».
2. En tant qu'officier-exécutif, il est allé au Palais communiquer le message du Commandant de l'Artibonite au Chef d'État-Major.
3. Le CHEM s'est rendu à l'aviation en compagnie de Fareau pour empêcher l'atterrissage de tout avion.
4. C'est en route vers l'aviation que le CHEM et l'Officier-Exécutif ont capté le message du Lieutenant Lemoine (qui était plutôt Adjudant du Département de l'Ouest dont le Quartier-Général se trouvait dans un des locaux de l'Hôpital Militaire, face aux Casernes Dessalines).
5. Le CHEM abandonna son projet et regagna son poste au Palais.

L'éclairage de Fareau sur l'histoire de ces événements est malheureusement imparfait. Il a laissé certaines questions sans réponse : Fareau a-t-il pris l'initiative d'organiser la défense de lui-même ou sur l'ordre du Général Flambert ? A-t-il commencé à organiser la défense immédiatement après son retour au Palais ? Pendant que Fareau prenait les mesures pour organiser la contre-attaque, où se trouvait le Général Flambert, puisqu'il est de notoriété que le Président s'inquiétait constamment de ne pas le voir à ses côtés ? Où se trouvait le Général, lorsqu'il reçut sa fameuse blessure ? Pourquoi les troupes des Casernes se trouvaient-elles en « condition A », alors que les postes extérieurs se trouvaient sous « condition C [11] » ?

La contre-attaque

Les envahisseurs employèrent une technique très efficace : ils maintinrent le palais sous la pression constante de leur feu pendant environ deux heures. Au palais, ce fut la pagaille. On n'avait aucun renseignement sur l'ennemi dont les mitrailleuses vomissaient des balles sur le centre et l'aile droite de l'imposant bâtiment. Ce ne fut que vers les onze heures du soir que le commandant de la contre-attaque, le Colonel Fareau, aura des données plus solides pour contre-attaquer : « Vers onze heures du soir, quand l'enrôlé Marcel Joseph se présentera pour annoncer qu'il y a trois étrangers, le Capitaine Pasquet, le Lieutenant Perpignan (sic) et le Lieutenant Dominique aux Casernes. »

Cette rassurante nouvelle sera confirmée plus tard par le Colonel Roumain dont la présence aux Casernes soulève autant de questions que sa façon de s'en échapper. Mais, si...

Pasquet, maître des Casernes pensa, selon tout indice, qu'il était aussi maître de la situation : il commença à faire des appels téléphoniques. Au Capitaine Constant il demanda la libération de l'officier réformé Raymond Chassagne qui se trouvait en détention au Pénitencier National. Il aurait sommé Duvalier de quitter le Palais. Celui-ci lui aurait répondu par le mot de Cambronne. Cette version n'est pas confirmée [12].

Entre-temps, le major Fareau commençait les préparatifs de la contre-offensive : « [...] 2 mitraillettes 30 (sic), déclare Fareau dans son interview, furent placées dans des positions stratégiques servies l'une par Pierre Merceron, l'autre par Serge Coicou ; 1 mitraillette 50 servie par J.B. Hilaire assisté par Henri Namphy [13]. »

Le Capitaine Claude Raymond aurait dépêché quelques civils dévoués à la cause duvaliérienne pour alerter la populace du Bel-Air et les duvaliéristes « authentiques » qui accoururent au secours de leur président en danger. Celui-ci, comme il le fait depuis en pareille circonstance, revêtit son uniforme militaire et se coiffa d'un casque en acier que lui passa le Capitaine Raymond [14].

Un feu nourri fut dirigé contre les Casernes et ce fut au tour des assaillants d'être surpris, car ils croyaient que les armes étaient encore concentrées aux Casernes. Entre-temps, Barbot serait rentré au Palais pour participer à la défense.

Tout en maintenant la position ennemie sous le feu de ses mitrailleuses, le Major Fareau décida d'y créer des brèches pour pouvoir passer à l'assaut final. Fareau :« [...] ayant appris que le Capitaine Pasquet en voulait à moi en qualité d'Officier Exécutif et qu'il voulait me liquider, j'ai pris l'initiative d'organiser un mouvement d'encerclement des Casernes Dessalines en attendant l'aube [...] Suivant mes instructions, le Lieutenant Kesner Blain assisté du Sous-Lieutenant Karl Pierre-Louis fit un mouvement tournant en passant par le sous-sol du Théâtre des Casernes Dessalines [15]. »

L'opération Fareau est classique, mais le mobile invoqué laisse trop percer son désir d'éliminer un ennemi personnel (...Pasquet en voulait à moi) [16].

Une attaque due à l'initiative du Capitaine Daniel Beauvoir surprit les envahisseurs à l'arrière et contribua grandement à les réduire au silence.

Liquidation des assaillants

C'est à Bernard Diedrich que nous recourons pour avoir le compte-rendu des résultats de la contre-attaque partie du Palais : « Maintenant, le massacre commence, écrit-il. Alix Pasquet est le premier à mourir, lorsqu'une grenade atterrit dans le bureau du commandant [...] lorsqu'enfin les duvaliéristes se ruent dans les Casernes, ils trouvent Payne enveloppé dans un matelas qui demande grâce [...] Le corps de Dominique troué comme une passoire git dans la même pièce. Sa main est encore crispée sur la détente d'une mitrailleuse.

Près de Dominique, le cadavre d'un homme mûr, le crâne barré d'une mèche blanche, une balle dans l'oreille. Sur son cou un paquet vide de Lucky Strike. Les bras tatoués sont en croix. C'est ou plutôt, c'était le Capitaine du Molley C. Au fond de la pièce, Dany Jones à demi-assis le front percé d'un petit trou [17].

Trois d'entre eux essaient de s'échapper : Hicky, Kersten et Perpignan. Celui-ci aura franchi la plus grande distance et pourrait avoir la vie sauve si une balle n'était partie de sa mitraillette. La direction qu'il avait prise suggère qu'il cherchait à atteindre l'ambassade américaine qui, située à la façade Est du Champ-de-Mars à l'époque, serait le refuge idéal. Mais cette fois la chance tourna le dos à l'intelligent Riquet.

Une photo de l'époque montre le Général Flambert avec un pansement sur le visage, signe sensible de sa participation au combat. La belle aventure !

Facteurs favorables et défavorables

La question qui se pose est celle-ci : pourquoi une opération aussi audacieuse, commencée avec succès, n'a-t-elle pas réussi jusqu'au bout ?

A) Facteurs favorables

Les envahisseurs avaient de leur côté « l'élément surprise », le facteur le plus important dans toute opération militaire. D'abord, c'est le débarquement à Délugé, une anse peu fréquentée d'accès facile, située à environ douze kilomètres de Saint-Marc.

Surprise aussi dans la façon de choisir des moyens de transport qui conduiront — sans être remarqués — hommes et bagages vers l'objectif. Cette action démontre aussi la flexibilité du plan des commandos.

Surprise aussi dans la manoeuvre pour s'introduire dans l'enceinte des Casernes : Pasquet et Dominique sont à l'avant de la camionnette ; les « blancs » sont à l'arrière avec Perpignan. Ainsi, le change est facilement donné à la sentinelle qui accepte la déclaration de Pasquet à savoir qu'il conduisait au Commandant des « suspects ».

Surprise dans la façon de déclencher l'opération : sitôt à l'intérieur des Casernes, les envahisseurs ouvrent un feu ahurissant qui jette la panique parmi la troupe endormie ou détendue.

Surprise au Palais National où le Président se voit tout à coup sous le feu de mitrailleuses. Il est inquiet, car il sait que des « apatrides » dont il ne connait pas le nombre ont débarqué et que ses meilleurs soutiens de l'époque, le Chef d'État-Major et le Chef de la Police secrète sont absents à ce moment-là [18].

Flexibilitlé et esprit de décision

Le plan de Pasquet se révèle extrêmement flexible. Le débarquement ne devait pas nécessairement se faire à Délugé. Mais, il paraît que certaines difficultés techniques les forcèrent à prendre avantage du premier port d'accès facile trouvé sur leur parcours.

La patrouille de reconnaissance étant décimée, les envahisseurs réquisitionnent le premier véhicule disponible. Cela leur permet de transporter rapidement leurs effets du bateau à la route.

Ils font aussi montre de présence d'esprit et d'imagination en sollicitant l'aide d'un chauffeur qui passe et s'emparent manu militari de son véhicule.

La réponse à la question de la sentinelle est tout aussi prompte : « Ce sont des blancs qu'on a arrêtés ; je les conduis au Commandant. » La manoeuvre est adéquate à l'air du temps car, à l'époque, c'est la phobie des « blancs » depuis la tentative infructueuse des Cubains.

Facteurs défavorables

A. Les envahisseurs ont oublié un principe essentiel dans tout combat : ne pas crier victoire, tant que toutes les poches de résistance n'ont pas été réduites au silence. Le groupe Pasquet a montré de la laxité dans ses plans, en interrompant le tir et en négligeant de profiter de la surprise pour se lancer à l'assaut du palais où Duvalier était aux abois.

De plus, c'est enfantin de laisser l'enthousiasme vous gagner au point d'oublier le but de votre mission. Comment, en effet concevoir que des combattants engagés dans une action aussi importante pensent devoir satisfaire des besoins non essentiels pendant le combat ? Quelle idée folle de dépêcher un soldat pour aller acheter des cigarettes au cours d'une opération militaire ! Qu'est-ce à dire, sinon que ces messieurs n'avaient pas perdu le goût d'avoir des soldats à leur service ?

Enfin, comment ne pas avoir pris des mesures de sécurité plus sérieuses pour ne pas laisser s'échapper une proie d'importance comme le Colonel Roumain ? C'est lui qui ira révéler à l'adversaire la force réelle du commando...

En un mot, les envahisseurs ont gaspillé les avantages que leur avait procurés la surprise.

B. Manque d'information précise sur les objectifs à attaquer. En effet, les visites de reconnaissance faites par Payne en Haïti ne lui ont pas permis de savoir que depuis longtemps Duvalier avait fait transporter la plupart des armes automatiques dans les caves du Palais ; que le fait de s'emparer des Casernes ne donnait pas nécessairement la victoire.

C. Manque de support de la part des groupes d'opposition en Haïti ou des camarades de promotion. Il est établi que Pasquet, par l'intermédiaire de Payne avait pris contact avec des civils et des militaires qui n'ont pas répondu à son appel, soit par crainte, soit par divergence d'intérêt [19].

Le renfort promis n'est jamais arrivé. Il a été révélé que Pasquet était très nerveux au fur et à mesure que passaient les heures et que cet avion qui devait apporter des renforts de Miami ne s'était pas montré dans le ciel d'Haïti. Il paraît que le détachement de volontaires qui devaient aller renforcer le groupe Pasquet avait été bloqué par le Service américain du Contrôle des Armes et Munitions.

D. Le groupe Pasquet n'a pas réussi — peut-être n'a-t-il pas essayé — de gagner l'appui des soldats qui se trouvaient dans les Casernes au moment de l'attaque. Il est vrai que beaucoup de soldats qui avaient connu Pasquet et Dominique avaient été transférés. Mais Pasquet avait un ton persuasif qui pouvait lui rallier bien des sympathies. D'après certains témoignages, il avait préféré réunir sur la Cour des Casernes les soldats surpris dans leur sommeil par l'attaque-éclair. Ce traitement humiliant n'était pas fait pour guider leur sympathie vers les envahisseurs, quelle que récrimination qu'ils pussent avoir contre le régime en place.

E. La position dans laquelle les membres du commando ont été trouvés au moment de la contre-attaque montre que Pasquet croyait qu'il avait déjà la peau de l'ours : d'après un membre du groupe d'assaut, Pasquet fut surpris avec les pieds sur le bureau du Commandant des Casernes. Dany Jones était assis par terre dans un coin du bureau. Apparemment, tous étaient concentrés dans ce bureau d'où Perpignan et ses deux collègues ont pu s'échapper. Seul Dominique fut tué la main sur la gachette de sa mitrailleuse. Une certaine fatigue pourrait avoir inspiré cet air de détente ; mais en pareille circonstance, une atmosphère de pique-nique n'est pas la meilleure qu'on puisse créer.

Impondérables ou erreurs ?

Après « la bataille », le Général Flambert, tout fier de l'égratignure qu'il avait reçue, avait participé à la conférence de presse organisée par le Ministre de l'Intérieur, Duvignaud. Aucun des membres de la presse ne posa

au général la question : « Saviez-vous que Pasquet et d'autres officiers en exil préparaient une invasion ? Si oui, quelles sont les mesures que vous aviez prises ? » Le général serait très embarrassé de répondre à cette question et n'aurait pas été promu au grade de « général de division ».

En effet, cinq jours avant le débarquement du commando-Pasquet, un message rédigé à peu près dans ces termes et signé du Général Flambert »[19] était adressé à tous les commandants de départements militaires et retransmis à tous les échelons inférieurs : « Un bateau a appareillé à partir des côtes de Floride et est en route vers Haïti avec à son bord, entre autres personnes l'ex-Capitaine Pasquet, l'ex-Lieutenant Dominique et des étrangers parmi lesquels Arthur Payne. Leur point de débarquement peut être Saint-Marc, Arcahaie ou Jérémie. La date de débarquement serait entre le 25 et le 30 juillet. Veuillez passer à la « Condition C[20]. »

Peu après l'échec de cette tentative audacieuse, l'auteur de cet article eut l'opportunité de rencontrer un officier de sa promotion, membre de l'état-major des Casernes Dessalines. Le souvenir de cette invasion fut évoqué et l'ami avoua que le message en question n'avait jamais été reçu par son département, à preuve que les Casernes Dessalines étaient sous « Condition A ». Ce qui veut dire qu'il n'y avait aucun préparatif spécial et que les troupes ne se trouvaient pas en état d'alerte.

Comment expliquer cette anomalie ?

L'hypothèse la plus plausible est celle-ci : le Général Flambert, à l'instar du Général Kébreau cumulait les fonctions de Chef d'État-Major et de Commandant des Casernes Dessalines avec résidence au Palais National, dans la même chambre que Barbot. Il arriva donc que le même Flambert, Chef d'État-Major rédigea le message à l'adresse des commandants de Département, prit la copie qui était destinée au Commandant des Casernes (lui-même en l'occurrence) et l'aurait empochée sans en aviser ses subalternes.

Retombées de l'invasion Pasquet

Immédiatement après l'invasion, la persécution des opposants commença : des amis de Pasquet furent appelés au Bureau du Service Secret et interrogés ; certains furent arrêtés, d'autres, prévoyant qu'ils pourraient l'être, s'empressèrent de partir pour l'étranger grâce à leur connexion avec certaines ambassades.

Le Président commença à distribuer des récompenses aux « héros » de cette journée : le Général Flambert fut promu Général de Division, tandis que le Colonel Roumain recevait l'étoile d'argent de Général de Brigade. Les deux furent mis à la retraite six mois après. Le Commandant de la Maison Militaire qui rêvait depuis longtemps de n'être plus sous les ordres du Commandant des Casernes, devint Commandant de la Garde présidentielle et fut promu au grade de major ad honorem, avec cette particularité qu'il dépendait directement du Président de la République. La création de cette « garde prétorienne » fut à l'origine de beaucoup de conflits et provoqua cette anomalie dans l'anomalie longtemps voulue par Duvalier qui regardait du coin de l'oeil se développer des relations cordiales entre le Chef de la Police devenu Chef d'État-Major et le Commandant de la Garde présidentielle.

Des officiers furent réformés ou mis à la retraite, d'autres avec plusieurs enrôlés furent transférés à des postes de province. Le transfert des armes des Casernes dans les caves du Palais se poursuivit à un rythme accéléré.

Des civils qui avaient participé « au combat contre les camoquins » furent autorisés à garder les armes automatiques dont ils s'étaient servis pour la circonstance. L'organisation de la milice commença. Des duvaliéristes qui pensaient depuis longtemps au démantèlement de l'Armée furent les premiers à s'y enrôler. Bientôt, ordre fut passé de commencer l'entraînement de la Milice baptisée plus tard « Volontaires de la Sécurité Nationale » (VSN). C'est dans ce corps que l'on retrouvera nombre de fonctionnaires ou d'employés qui voulaient sauver leur « pain quotidien de chaque jour », comme disait l'un d'eux, des hommes de sac et de corde qui grossiront les rangs des Tontons-Macoute[21].

L'armée régulière subit plus durement les conséquences de cette invasion manquée. Le comportement des officiers et des soldats cette nuit-là montra au gouvernement qu'il ne pouvait pas compter sur eux. Le Général Merceron s'entoura d'un groupe d'officiers sérieux et compétents et sut regagner en partie la confiance du Président. Mais, celui-ci encouragea les intrigues de palais et rogna peu à peu l'autorité du Chef d'État-Major en permettant à de jeunes officiers de s'adresser à lui directement. Certains furent comblés de faveurs. Le compétent major Fareau fut nommé chargé d'affaires au Chili, sorte d'exil doré dont allait abuser le Président. D'autres officiers furent révoqués ou mis à la retraite.

Sur le plan international, le Gouvernement américain qui avait mauvaise conscience après les remontrances de Duvalier, se montra plus disposé à collaborer avec lui, d'autant que dans l'opposition à New York on commençait à se blâmer réciproquement pour cet échec.

Conclusion

Le coup de main de Pasquet demeurera dans l'histoire des invasions d'Haïti sous Duvalier la meilleure tentative qui ait été faite pour renverser ce dernier. Le coup réussit à quatre-vingt-dix pour cent, malgré les indiscrétions des membres de cette expédition qui en parlaient ouvertement à Miami. Malgré les fautes commises ; malgré les obstacles dressés par les services de police et d'espionnage américains.

Le nombre des membres de ce commando et sa composition montrent que Pasquet avait eu du mal à convaincre d'autres compatriotes à le suivre. Le renfort promis — qui ne s'est jamais matérialisé — sera aussi l'obstacle majeur auquel se heurteront d'autres tentatives faites par les exilés.

Aujourd'hui, il est encore plus difficile de monter une pareille opération, étant donné l'état d'esprit qui domine dans l'opposition et les difficultés de financer un projet quelconque. D'autre part, le Gouvernement américain est devenu plus intolérant à l'égard des plans d'invasion.

Notes

[1] Heinel, Robert & Nancy , *Written in Blood*, Houghton Miffin Company, Boston, 1978, p. 593.

[2] Dès leur ancrage au port, ils demandèrent au chef de section de l'endroit de leur trouver un moyen de transport pour entrer à Port-au-Prince et acheter des pièces de rechange. La panne était-elle simulée ou réelle ?

[3] Arthur Payne fut arrêté et libéré le même jour sur demande pressante de l'ambassade américaine. Le gouvernement haïtien avait les dents agacées depuis l'affaire Talamas.

[4] Le Caporal pensait qu'il avait affaire à des contrebandiers.

[5] Dans la « Condition C », les soldats restent aux Casernes. La raison pour laquelle le Capitaine C. se rendait au cinéma est qu'il avait de sa propre initiative ordonné une certaine relaxation dans l'observance de la condition qui durait depuis un mois. Les soldats étaient autorisés à se rendre chez eux à tour de rôle.

[6] Cette conversation, colportée par les commères de l'endroit, fit accroire que le Lieutenant Léveillé avait été tué par des contrebandiers.

[7] Tout ancien soldat des Casernes aurait probablement identifié Pasquet à première vue, étant donné qu'il avait fait toute sa carrière à ce poste jusqu'au lendemain du 25 mai. Mais peu après les élections, la plupart des hommes qui avaient servi sous les gouvernements passés avaient été déplacés ou limogés.

[8] Célestin, *Compilations pour l'histoire*, Imprimerie Théodore.

[9] C'est une version controversée. Cependant, beaucoup de témoins oculaires pensent que soldats et officiers étaient pris de panique.

[10] « Nouvelle Haïti Tribune » Volume IV, N° 146.

[11] Un message signé du CHEM — capté par l'auteur de cet article alors commandant du District de Jérémie — avait demandé à tous les commandements de se tenir sous « Condition C » dans l'attente d'un débarquement de Pasquet sur un des points de la côte Ouest ou Sud. (Fareau doit être exonéré de la responsabilité de cette négligence, puisqu'il était en vacance).

[12] Le comportement de la famille Duvalier est très controversée : Heinel et Diedrich soutiennent que Duvalier avait demandé la protection d'une ambassade étrangère. D'autres témoins disent que Duvalier ne voulait pas abandonner le palais. Le récit de Fareau est muet sur ce point.

[13] Duvalier n'aimait pas l'Armée, mais montrait un certain attrait pour l'uniforme qui semblait confirmer son autorité.

[14] Je crois que Fareau a fait un lapsus involontaire en parlant de « mitraillettes » au lieu de mitrailleuses.

[15] Parmi les civils qui se distinguèrent ce jour-là, on a souvent cité les noms de Henri Marc-Charles, de Barbot et de Lucien Chauvet.

[16] Magloire a entretenu à son profit — à sa perte aussi — la rivalité qui existait entre ces deux officiers de même promotion. Mais si...

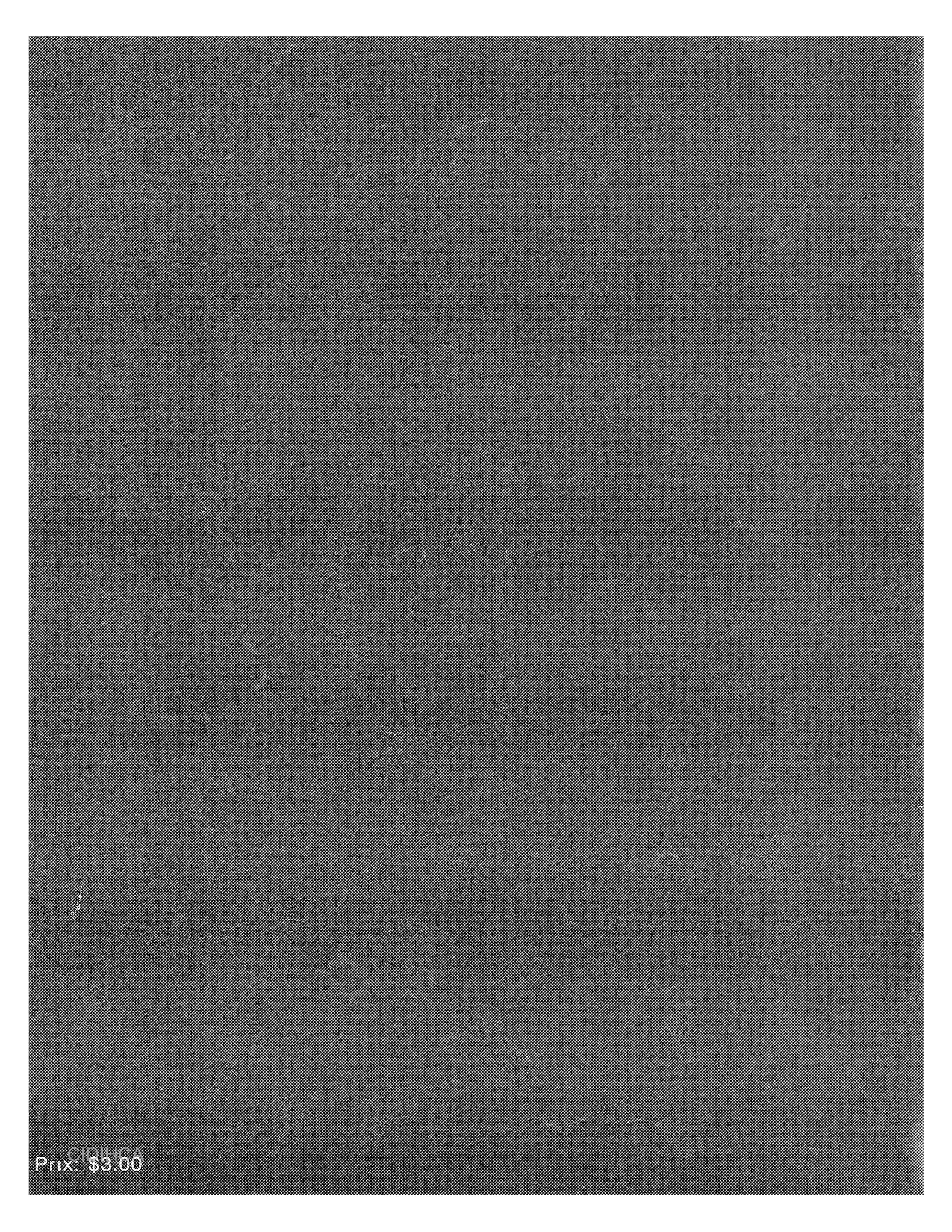
[17] Diedrich & Al Burt, *Papa Doc et les Tontons-macoute*, Albin Michel, p. 119.

[18] Certains témoins oculaires disent que le Général Flambert se trouvait dans le dépôt d'armes en train de distribuer des armes à « la cohorte duvaliériste ». Cette version semble confirmer l'opinion de Fareau sur la méfiance du Chef d'État-Major : il s'adonne à une tâche qu'il aurait pu confier à un subalterne.

[19] L'auteur de cet article était à l'époque commandant du District de Jérémie. Malheureusement, il n'a pas en sa possession le message en question.

[20] Kébreau avait son Q-G aux Casernes. La décision de s'assurer un commandement effectif après le 25 mai était compréhensible. La décision de Flambert de continuer cette pratique causa bien des conflits...

[21] Le titre de Tontons-Macoute a préexisté à celui de VSN. Le premier est une création de Barbot ; mais l'organisation doit son nom à la malice populaire.



Prix: $3.00